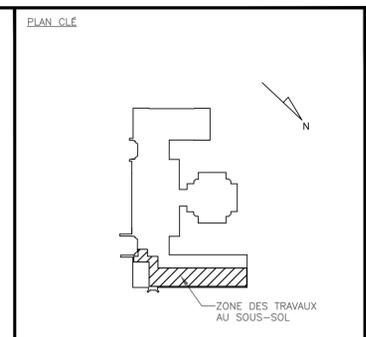


POUCE 0 1 2 3 4 5  
CM 0 1 2 3 4 5

# UNIVERSITÉ MCGILL

## CFI ORTEGA - 21-081

### PAVILLON STRATHCONA -154 - SOUS-SOL



#### IDENTIFICATIONS & ABRÉVIATIONS GÉNÉRALES

-----	EXISTANT À CONSERVER
-x-x-x-x-	EXISTANT À ENLEVER
---	NOUVEAU
EAM	EQUIPEMENT À MODIFIER
EAR	EQUIPEMENT À RELOCALISER
EAD	EQUIPEMENT À DÉPLACER
EAC	EQUIPEMENT À CONSERVER
ED	EQUIPEMENT DÉPLACER
EE	EQUIPEMENT À ENLEVER
ER	EQUIPEMENT RELOCALISÉ
N	NOUVEL EQUIPEMENT
R	RACCORDEMENT À L'EXISTANT
E	DÉMANTELER L'EXISTANT JUSQU'À CE POINT
EA	DÉMANTELER L'EXISTANT JUSQU'À CE POINT ET RACCORDER À L'EXISTANT
OA	DÉMANTELER ET OBTURER L'EXISTANT JUSQU'À CE POINT
1 M01	DÉTAIL 1 SUR LE PLAN M01
AA M01	COUPE AA SUR LE PLAN M01
①	NOTE AU PLAN 1
F	IDENTIFICATION EQUIPEMENT

#### LISTE DES DESSINS

00	PAGE TITRE, LÉGENDES, LISTE DES PLANS
P01	PLOMBERIE, TUYAUTERIE, VUE EN PLAN
P02	PLOMBERIE, TUYAUTERIE, DÉTAILS, 1 DE 2
P03	PLOMBERIE, TUYAUTERIE, DÉTAILS, 2 DE 2
P04	PLOMBERIE, PANNEAUX DE REFRROIDISSEMENT RADIANT, VUE EN PLAN
V01	VENTILATION, VUE EN PLAN
RA01	RÉGULATION AUTOMATIQUE, VUE EN PLAN ET DIAGRAMME
E01	ÉLECTRICITÉ, SERVICES, VUE EN PLAN
E02	ÉLECTRICITÉ, SERVICES, DÉTAILS
E03	ÉLECTRICITÉ, ÉCLAIRAGE, VUE EN PLAN
E04	ÉLECTRICITÉ, SERVICES AUXILIAIRES, VUE EN PLAN
E05	ÉLECTRICITÉ, SERVICES AUXILIAIRES, DÉTAILS
E06	ÉLECTRICITÉ, SERVICES AUXILIAIRES, BOUCLES DE CONTRÔLE ACTIF CHAMPS MAGNÉTIQUE, 1 DE 2
E07	ÉLECTRICITÉ, SERVICES AUXILIAIRES, BOUCLES DE CONTRÔLE ACTIF CHAMPS MAGNÉTIQUE, 2 DE 2
8	DEVIS, 1 DE 2
9	DEVIS, 2 DE 2

#### PLOMBERIE - TUYAUTERIE

E	ÉVENT
EFD	EAU FROIDE DOMESTIQUE
ERA	EAU REFRIGIÉE ALIMENTATION
ERR	EAU REFRIGIÉE RETOUR
○	COUDE VERS LE HAUT
→	COUDE VERS LE BAS
○	TÉ VERS LE BAS
○	TÉ VERS LE HAUT
→	COUPURE TUYAU/GAINE
→	BOUCHON
→	SENS DE L'ÉCOULEMENT
→	RÉDUCTEUR EXCENTRIQUE
→	RÉDUCTEUR
→	ROBINET À BILLE
→	ROBINET VANNE
→	ROBINET PAPILLON
→	VANNE DE BALANCEMENT
→	SOUAPE DE RÉDUCTION DE PRESSION
→	UNION
→	PURGEUR D'AIR
→	CLAPET
→	TAMIS
→	TAMIS AVEC PURGE
→	FLEXIBLE
→	PUITS THERMIQUE
→	BRISE VIDE
→	SOUAPE DE RELACHE
→	ROBINET DE PURGE
→	POMPE
→	COMPTEUR
→	DRAIN OUVERT
→	DISPOSITIF ANTI-REFOULEMENT
→	DAR
→	FLECHE MÉDIA
→	NUMÉRO D'EQUIPEMENT
→	MANOMÈTRE
→	THERMOMÈTRE

#### VENTILATION

---	CONDUIT À OBTURER
---	CONDUIT AVEC ISOLANT ACOUSTIQUE
---	COUDE D'ALIMENTATION VERS LE HAUT
---	COUDE D'ALIMENTATION VERS LE BAS
---	COUDE DE RETOUR VERS LE HAUT
---	COUDE DE RETOUR VERS LE BAS
---	COUDE ROND VERS LE HAUT
---	COUDE ROND VERS LE BAS
---	CONDUIT ROND SPIRALE
---	GRILLE D'ALIMENTATION OU DE RETOUR MURALE
---	GRILLE DE TRANSFERT
---	AUBES DIRECTIONNELLES
---	JOINT FLEXIBLE
---	VOLET COUPE-FEU
---	VOLET MANUEL
---	VOLET DIVISEUR
---	VOLET MOTORISÉ À LAMES PARALLÈLES
---	VOLET MOTORISÉ À LAMES OPPOSÉES
---	SERPENTIN DE REFRROIDISSEMENT
---	SERPENTIN DE CHAUFFAGE
---	TRANSITION EXCENTRIQUE
---	TRANSITION CONCENTRIQUE
---	TRANSITION RECTANGULAIRE À CIRCULAIRE
---	PORTE D'ACCÈS
Ⓢ	THERMOSTAT ÉLECTRONIQUE
→	DÉBIT ET SENS DE L'ÉCOULEMENT
Ⓢ	IDENTIFICATION GRILLE/DIFFUSEUR : X: MODÈLE XX: DIMENSION GRILLE/DIFFUSEUR OU COLLET XXX: DÉBIT

#### ÉLECTRICITÉ

Ⓢ	PLUSIEURS PRISES DE COURANT SOUS UNE PLAQUE COMMUNE
Ⓢ	PRISE DE COURANT 15A-125V (COULEUR GRISE) AVEC BORNE POUR MISE À TERRE ISOLÉE (POUR IMPRIMANTE-TÉLÉCOPIEUR-PHOTO-COPIEUR)
Ⓢ	PRISE DE COURANT 15A-125V (COULEUR ORANGE) AVEC BORNE POUR MISE À TERRE ISOLÉE (POUR EQUIPEMENT INFORMATIQUE)
Ⓢ	PRISE DE COURANT 15A-125V COMPLET AVEC DISJONCTEUR INTÉGRÉ DE DÉFAUT À LA TERRE
Ⓢ	PRISE DE COURANT AU DESSUS D'UN COMPTOIR
Ⓢ	PRISE DE COURANT DOUBLE 15A/20A-125V (5-20RA)
Ⓢ	PRISE DE COURANT DOUBLE 15A-125V
Ⓢ	PRISE DE COURANT DOUBLE 15A-125V AU DESSUS D'UN COMPTOIR OU SELON INDICATIONS
Ⓢ	PRISE DE COURANT DOUBLE 15A-125V AVEC DISJONCTEUR DIFFÉRENTIEL DE FUITE À LA TERRE
Ⓢ	PRISE DE COURANT DOUBLE 15A-125V AVEC SEULEMENT SECTION DU BAS COMMANDEE PAR LE COMMUTATEUR MURAL
Ⓢ	PRISE DE COURANT DOUBLE 20A-125V
Ⓢ	PRISE DE COURANT DOUBLE (COULEUR ROUGE) 15A-125V RACCORDEE SUR POUVOIR URGENCE
Ⓢ	PRISE DE COURANT DOUBLE ENCASTRÉE DANS LE PLANCHER
Ⓢ	PRISE DE COURANT SIMPLE 15A-125V
Ⓢ	PRISE DE COURANT SIMPLE 20A-125V
Ⓢ	RACCORD DIRECT D'UN APPAREIL SPÉCIAL
Ⓢ	SERPENTIN DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE DANS UN CONDUIT DE VENTILATION
Ⓢ	COMMUTATEUR UNIPOLAIRE 15A-125V (AVEC NOMBRE DE VOIES)
Ⓢ	RAIL D'ÉCLAIRAGE
Ⓢ	DISJONCTEUR 30 AMPÈRES
Ⓢ	CHARGE RÉISISTIVE
Ⓢ	FUSIBLE 30 AMPÈRES
Ⓢ	DÉMARREUR
Ⓢ	SECTIONNEUR 30 AMPS
Ⓢ	SECTIONNEUR FUSIBLE AVEC FUSIBLE 30 AMPS
Ⓢ	SECTIONNEUR SANS FUSIBLE
Ⓢ	MOTEUR MONOPHASE 0.5HP
Ⓢ	MOTEUR TRIPHASE 100HP
Ⓢ	BOITE DE JONCTION
Ⓢ	FILS VERT POUR LA MISE À LA TERRE ISOLÉE (M.A.L.T.I.)
Ⓢ	FILS VERT POUR LA MISE À LA TERRE ISOLÉE
Ⓢ	PANNEAU DE CONTRÔLE
Ⓢ	TRANSFORMATEUR DE DISTRIBUTION TYPE À SEC
Ⓢ	TRANSFORMATEUR DE PUISSANCE
Ⓢ	SORTIE INFORMATIQUE (DATA)

NE PAS UTILISER  
POUR CONSTRUCTION

CONSULTANT:  
 168 chemin de la Clairière  
 Saint-Adolphe-d'Howard,  
 Québec, J0T 2B0  
 Canada  
 Tel: 514-300-0626 ext 100

SCEAU:

CLIENT:  
**McGill**  
 Gestion et développement des installations  
 Facilities, Operations & Development  
 1010 Sherbrooke, 10ième Étage  
 Montréal, Qc H3A 2R7

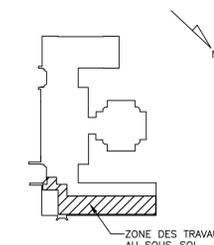
ÉMISSION			
No.	DATE	PAR	DESCRIPTION
0	2024-08-17	AR	POUR COMMENTAIRES
1	2025-02-14	AR	POUR COORD. ET COMMENT.
2	2025-06-11	AR	POUR APPEL D'OFFRES

RÉVISION			
No.	DATE	PAR	DESCRIPTION
Ⓢ	2024-08-17	AR	30% D'AVANCEMENT
Ⓢ	2025-02-14	AR	60% D'AVANCEMENT
Ⓢ	2025-03-14	AR	90% D'AVANCEMENT
Ⓢ	2025-06-11	AR	COMPLET

PROJET:  
**CFI ORTEGA**  
**PAVILLON STRATHCONA #154**  
**SOUS-SOL**

DESSIN:  
**PAGE TITRE**  
**LÉGENDES ET LISTE DES PLANS**

No. DOSSIER CLIENT: <b>21-081</b>		
DESSINATEUR:	CONCEPTEUR: AR	
ÉCHELLE: AUCUNE	DATE: 24-08-14	
No. DOSSIER ARI: UMG2311SAD	FICHER: ME.dwg	
FEUILLE: <b>00</b>	ÉMISSION: <b>2</b>	RÉVISION: <b>D</b>



**NE PAS UTILISER  
POUR CONSTRUCTION**

CONSULTANT:  
**ARJ BUREAU D'ETUDES**  
168 chemin de la Clairière  
Saint-Adolphe-d'Howard,  
Québec, J0T 2B0  
Canada  
Tel: 514-300-0626 ext 100

SCEAU:

CLIENT:  
**McGill**  
Gestion et développement des installations  
Facilities, Operations & Development  
1010 Sherbrooke, 10ième Etage  
Montréal, Qc H3A 2R7

ÉMISSION			
No.	DATE	PAR	DESCRIPTION
0	2024-08-17	AR	POUR COMMENTAIRES
1	2025-02-14	AR	POUR COORD. ET COMMENT.
2	2025-06-11	AR	POUR APPEL D'OFFRES

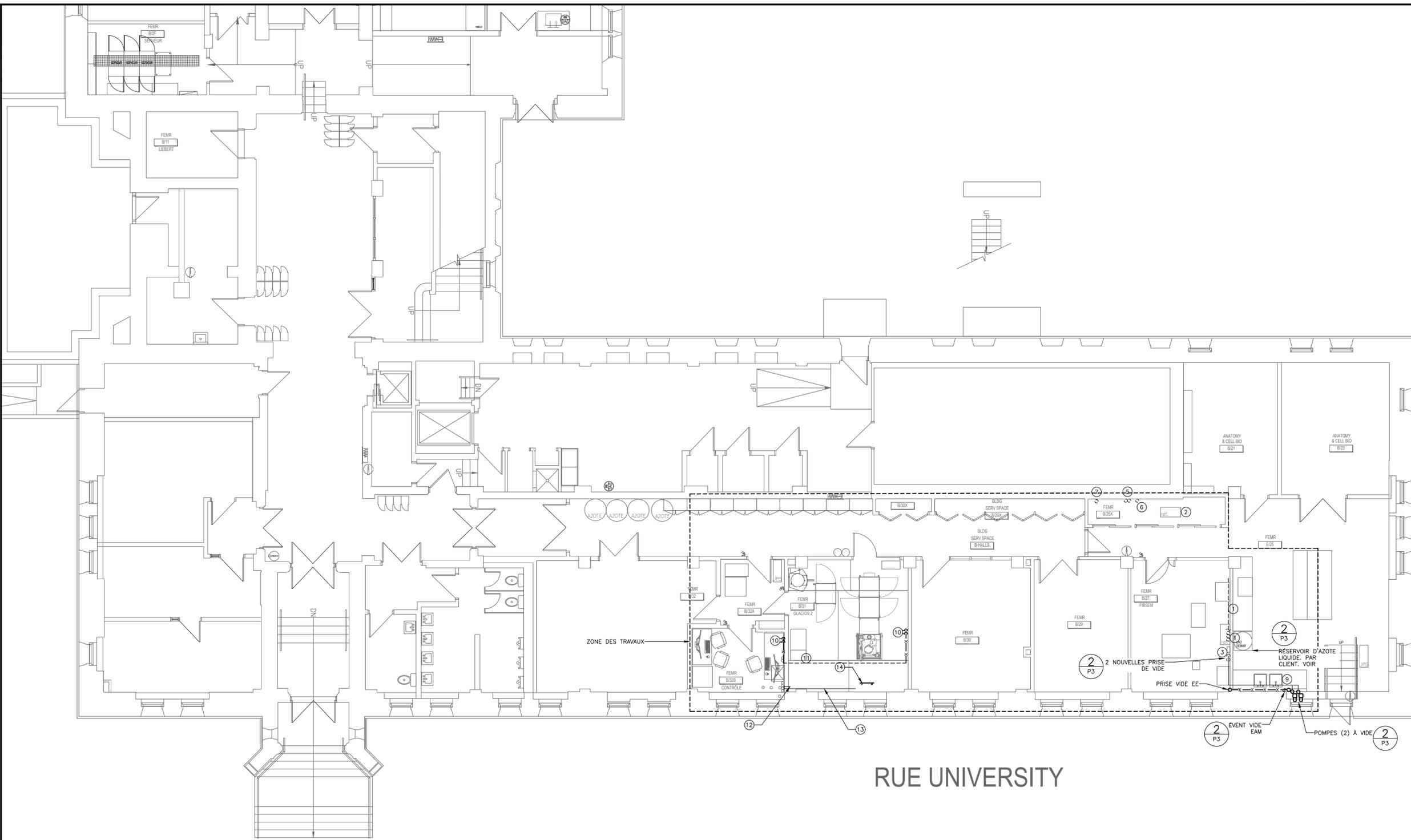
RÉVISION			
No.	DATE	PAR	DESCRIPTION
△	2024-08-17	AR	30% D'AVANCEMENT
△	2025-02-14	AR	60% D'AVANCEMENT
△	2025-03-14	AR	90% D'AVANCEMENT
△	2025-06-11	AR	COMPLET

PROJET:  
**CFI ORTEGA  
PAVILLON STRATHCONA #154  
SOUS-SOL**

DESSIN:  
**PLOMBERIE  
TUYAUTERIE  
VUE EN PLAN**

No. DOSSIER CLIENT: <b>21-081</b>		
DESSINATEUR:	CONCEPTEUR: AR	
ÉCHELLE: 1:75	DATE: 24-08-14	
No. DOSSIER AR: UMG2311SAD	FICHER: ME.dwg	
FEUILLE: <b>P1</b>	ÉMISSION: <b>2</b>	RÉVISION: <b>D</b>

POUCE 0 1 2 3 4 5  
CM 0 1 2 3 4 5



## RUE UNIVERSITY

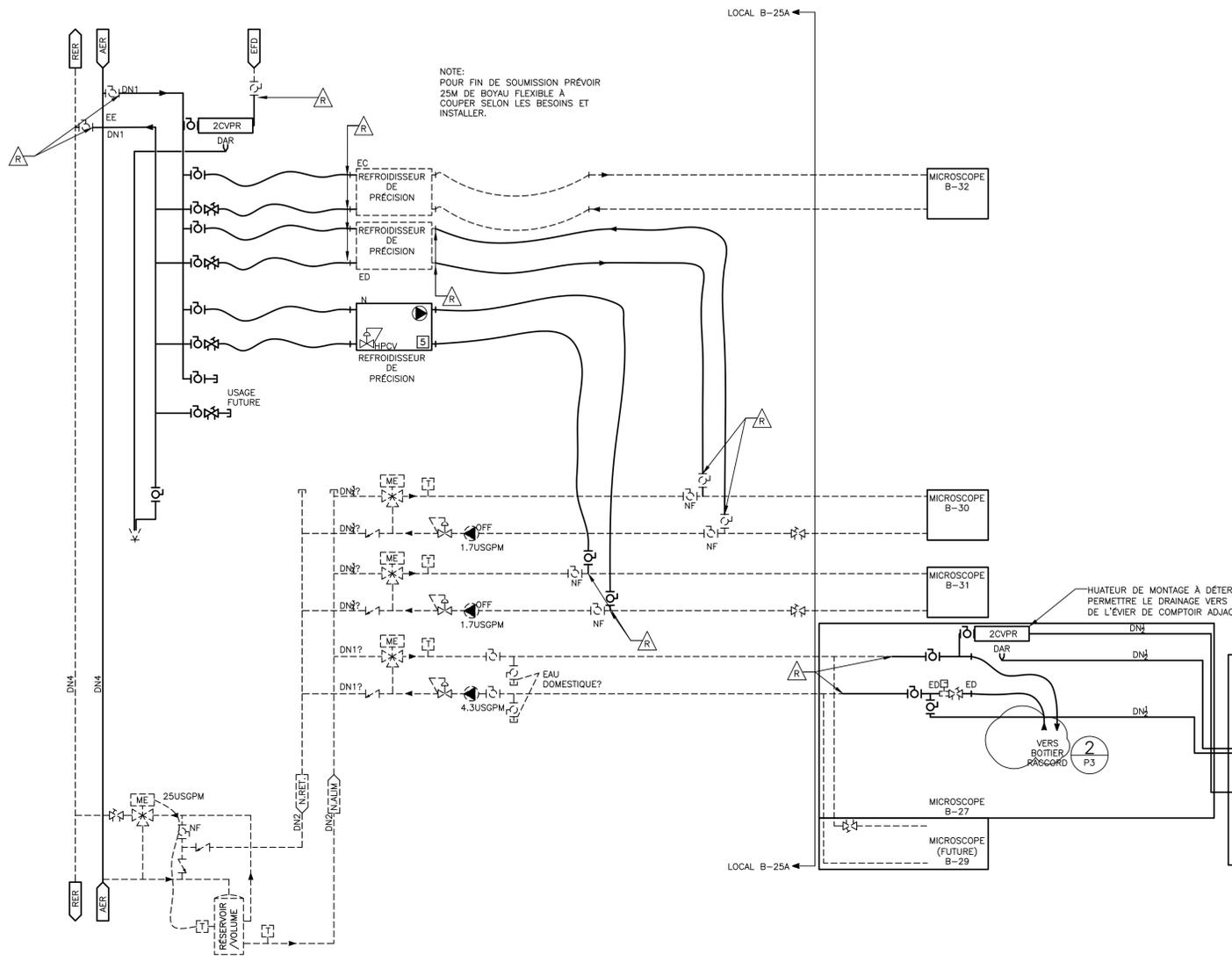
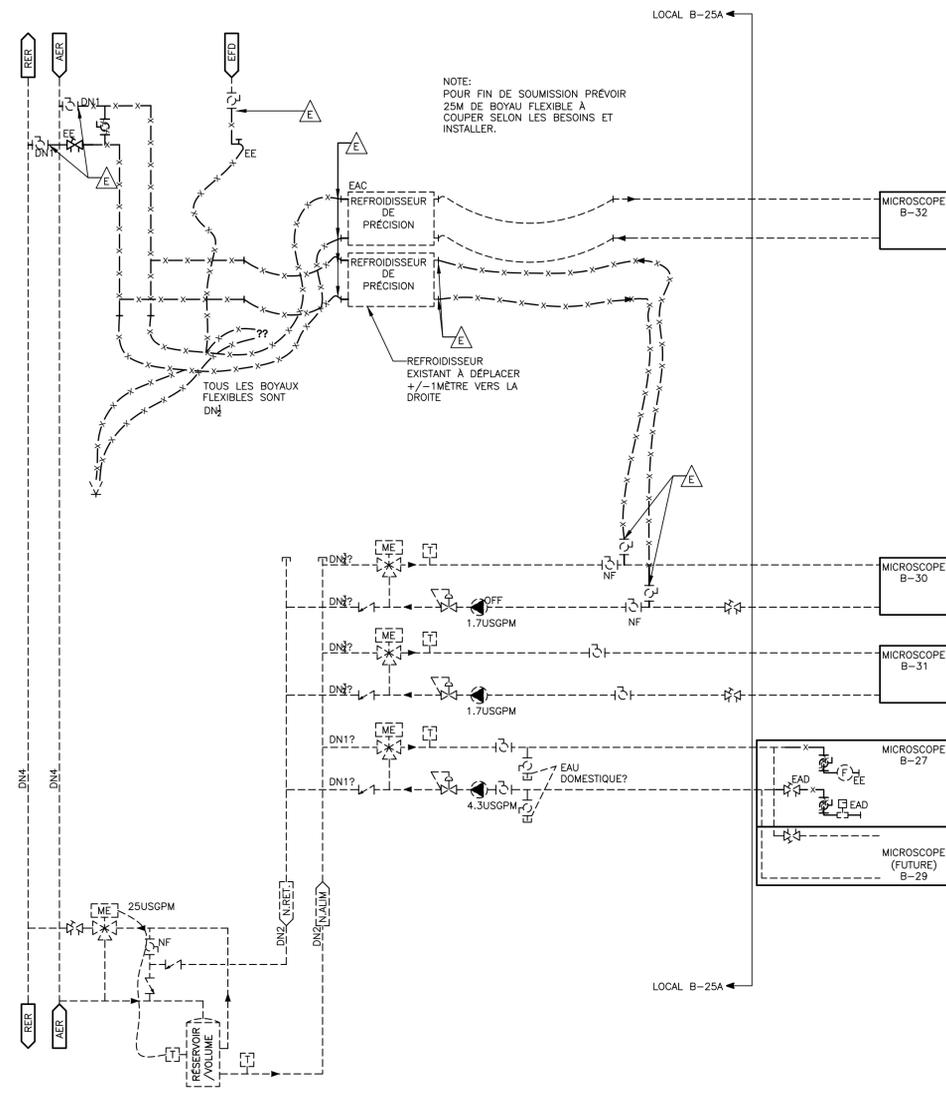
### NOTES AU PLAN

- SERVICE AIR COMPRIMÉ ET AER ET RER EXISTANTS SUR CE MUR À MODIFIER. VOIR DÉTAILS 1 FEUILLE P2 ET DÉTAIL 2 FEUILLE P3.
- NOUVEAU REFROIDISSEUR REFRIGÉRIÉ À L'EAU. FOURNI, INSTALLÉ ET RACCORDÉ PAR ÉQUIPEMENTIER.
- BOTIER DE RACCORDEMENT DES UTILITÉS MÉCANIQUES (EAU REFRIGÉRIÉE ALIMENTATION ET RETOUR, AIR COMPRIMÉ ET AZOTE) EXISTANT À REMPLACER. LA FOURNITURE DU NOUVEAU BOTIER EST DE LA RESPONSABILITÉ DE L'ÉQUIPEMENTIER. VOIR DÉTAIL 1 FEUILLE P2 ET 2 FEUILLE P3. TUYAUTERIE D'AIR COMPRIMÉ ET D'EAU REFRIGÉRIÉE EXISTANTE À PROXIMITÉ SUR LE MUR ADJACENT.
- NOUVEAU BOTIER DE RACCORDEMENT DES UTILITÉS MÉCANIQUES (EAU REFRIGÉRIÉE ALIMENTATION ET RETOUR, AIR COMPRIMÉ, AZOTE, SF6 ALIMENT, ÉVENT, VIDE) EXISTANT À REMPLACER. LA FOURNITURE DU NOUVEAU BOTIER EST DE LA RESPONSABILITÉ DE L'ÉQUIPEMENTIER. VOIR DÉTAIL X FEUILLE Y. LES UTILITÉS SONT EXISTANTES À PROXIMITÉ SUR LE MUR ADJACENT.
- AER ET RER EXISTANTS SUR CE MUR À MODIFIER. VOIR DÉTAIL 1 FEUILLE P2.
- SYSTÈME DE RELEVÉ À L'ÉFÉD EXISTANT SUR CE MUR À MODIFIER. VOIR DÉTAIL 1 FEUILLE P2.
- DRAIN OUVERT EXISTANT.
- ÉVENT POMPE À VIDE EXISTANT À MODIFIER. VOIR DÉTAIL 3 FEUILLE P2.
- PRISE EFD SOUR CET ÉVIER POUR SYSTÈME DE RELEVÉ. VOIR DÉTAIL 1 FEUILLE P2

### NOTES GÉNÉRALES

- LE DÉCOMMISSIONNEMENT ET LE RETRAIT DES ÉQUIPEMENTS SONT DE LA RESPONSABILITÉ DU CLIENT.
- LES RACCORDEMENTS FINAUX DES ÉQUIPEMENTS SE FONT PAR L'ÉQUIPEMENTIER QUI FERA LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES COMPOSANTS SAUF INDICATION CONTRAIRE. CET ÉQUIPEMENTIER EST AUSSI RESPONSABLE DE LA MISE EN SERVICE DES ÉQUIPEMENTS. L'ENTREPRENEUR EST DÉPENDANT REQUIS DE FOURNIR TOUTE L'ASSISTANCE ET LA COORDINATION REQUISE POUR LA MISE EN SERVICE DES ÉQUIPEMENTS SELON LES BESOINS DE L'ÉQUIPEMENTIER.

POUCE 0 1 2 3 4 5  
CM 0 1 2 3 4 5



1 DIAGRAMME - EAU REFRIGERIE

PLAN CLÉ

ZONE DES TRAVAUX AU SOUS-SOL

**NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION**

CONSULTANT:

BUREAU D'ÉTUDES

168 chemin de la Clairière  
Saint-Adolphe-d'Howard,  
Québec, J0T 2B0  
Canada  
Tel: 514-300-0626 ext 100

SCEAU:

CLIENT:

**McGill**  
Gestion et développement des installations  
Facilities, Operations & Development  
1010 Sherbrooke, 10ième Étage  
Montréal, Qc H3A 2R7

ÉMISSION

No.	DATE	PAR	DESCRIPTION
0	2024-08-17	AR	POUR COMMENTAIRES
1	2025-02-14	AR	POUR COORD. ET COMMENT.
2	2025-06-11	AR	POUR APPEL D'OFFRES

RÉVISION

No.	DATE	PAR	DESCRIPTION
△	2024-08-17	AR	30% D'AVANCEMENT
△	2025-02-14	AR	60% D'AVANCEMENT
△	2025-03-14	AR	90% D'AVANCEMENT
△	2025-06-11	AR	COMPLET

PROJET:

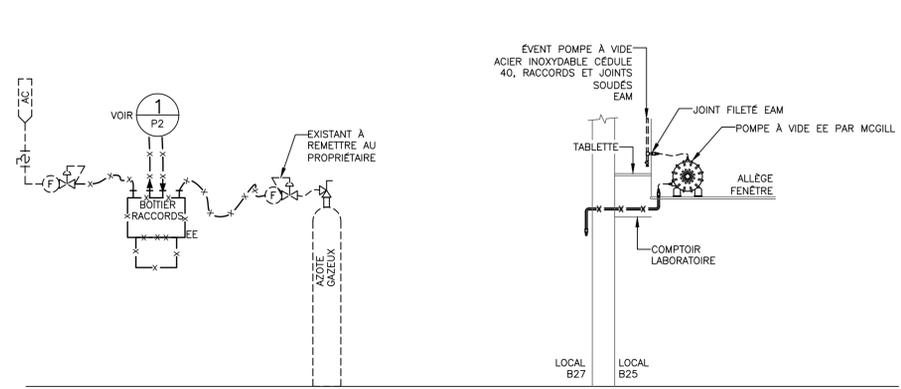
**CFI ORTEGA  
PAVILLON STRATHCONA #154  
SOUS-SOL**

DESSIN:

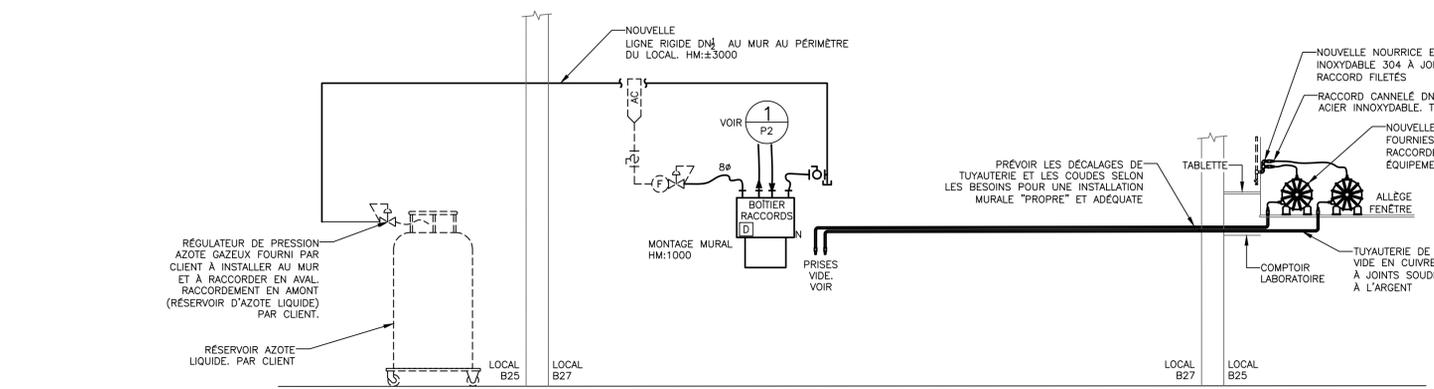
**PLOMBERIE  
TUYAUTERIE  
DÉTAILS  
1 DE 2**

No. DOSSIER CLIENT: 21-081		
DESSINATEUR:	CONCEPTEUR: AR	
ÉCHELLE: AUCUNE	DATE: 24-08-14	
No. DOSSIER ARI: UMG2311SAD	FICHER: ME.dwg	
FEUILLE: P2	ÉMISSION: 2	RÉVISION: D

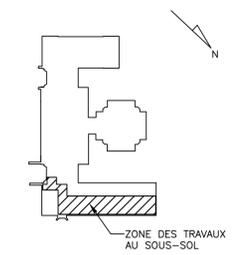
POUCE 0 1 2 3 4 5  
CM 0 1 2 3 4 5



EXISTANT



PROPOSÉ



**NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION**

**SERVICES AU BOITIER DE RACCORDS**

- DESCRIPTION DES MATÉRIAUX ET COMPOSANTS APPLICABLES DES SERVICES EXISTANTS AU MUR, JUSQU'AU POINT DE RACCORDEMENT AU BOÎTIER DE RACCORDEMENTS.
- PRÉVOIR LES RACCORDS, ROBINETTERIES ET ACCESSOIRES ADAPTÉS EN ACIER INOXYDABLE POUR TOUTS LES COMPOSANTS EXISTANTS À DÉPLACER (À RÉUTILISER).
- PRÉVOIR LA PRÉPARATION D'UNE MAQUETTE (MOCKUP) POUR APPROBATION AVANT LE MONTAGE FINAL DES COMPOSANTS.

**AIR COMPRIMÉ (AC):**

- TUBULURE RIGIDE ACIER INOXYDABLE 316, DN3/8, AVEC RACCORDS À COMPRESSION POUR TUBE EN ACIER INOXYDABLE 316 (SWAGELOK, SÉRIE SS).
- TUBULURE FLEXIBLE EN POLYÉTHYLÈNE AVEC DIAMÈTRE EXTERIEUR DE 8MM (PRESSION D'OPÉRATION À 125PSIG)
- RACCORD DU TYPE « PUSH IN » EN ACIER INOXYDABLE POUR TUBULURE FLEXIBLE EN POLYÉTHYLÈNE AVEC DIAMÈTRE EXTERIEUR DE 8MM.

**AZOTE:**

- TUBULURE RIGIDE ACIER INOXYDABLE 316, DN1/4, AVEC RACCORDS À COMPRESSION POUR TUBE EN ACIER INOXYDABLE 316 (SWAGELOK, SÉRIE SS).
- TUBULURE FLEXIBLE EN POLYÉTHYLÈNE AVEC DIAMÈTRE EXTERIEUR DE 6MM (PRESSION D'OPÉRATION À 125PSIG)
- RACCORD DU TYPE « PUSH IN » EN ACIER INOXYDABLE POUR TUBULURE FLEXIBLE EN POLYÉTHYLÈNE AVEC DIAMÈTRE EXTERIEUR DE 6MM.

**EAU REFRIGÉRÉE (AER ET RER):**

- TUBULURE RIGIDE ACIER INOXYDABLE 316, DN5/8, AVEC RACCORDS À COMPRESSION POUR TUBE EN ACIER INOXYDABLE 316 (SWAGELOK, SÉRIE SS).
- TUBULURE FLEXIBLE EN NITRILE (INTÉRIEUR ET EXTERIEUR) RENFORCÉ AVEC DU POLYESTER (PRESSION D'OPÉRATION 250 PSIG MINIMUM) DIAMÈTRE INTÉRIEUR 13MM (THERMOID SÉRIE MAXECON).
- RACCORD DU TYPE « SERTO HOSE » EN ACIER INOXYDABLE 316, DIAMÈTRE INTÉRIEUR 9,2MM ET DIAMÈTRE EXTERIEUR 15,0MM.
- COLLIER DE SERRAGE À VIS EN ACIER INOXYDABLE.

**MISE À L'ESSAI:**

APPLICATION : DES SERVICES EXISTANTS AU MUR, DERRIÈRE LE PANNEAU RADIANT, JUSQU'AU POINT DE RACCORDEMENT VERS LES ÉQUIPEMENTS.

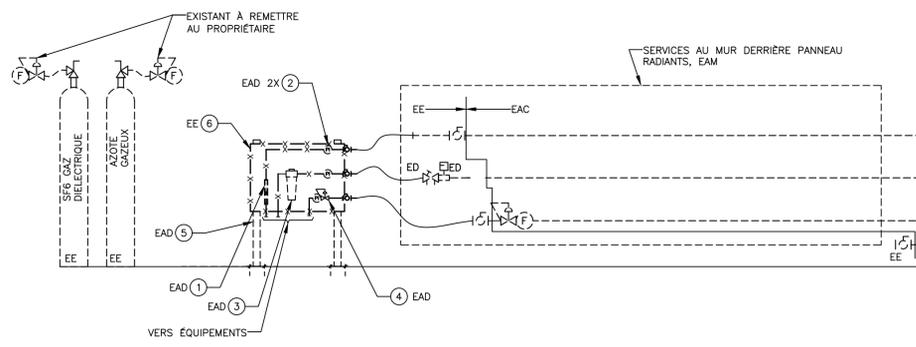
- EFFECTUER UN ESSAI HYDROSTATIQUE À 150 PSIG POUR UNE PÉRIODE CONSÉCUTIVE DE 60 MINUTES.
- REPRENDRE TOUTS LES JOINTS PRÉSENTANT DES SIGNES DE FUITES.
- SUITE À UNE MISE À L'ESSAI CONCLUANTE, VIDER LA TUYAUTERIE, ASSÉCHER ET PURGER ADEQUATEMENT LA NOUVELLE DISTRIBUTION, ET VIDER LES JAMBES DE SÉDIMENTS.

CONSULTANT:  
 168 chemin de la Clairière  
 Saint-Adolphe-d'Howard,  
 Québec, J0T 2B0  
 Canada  
 Tel: 514-300-0626 ext 100

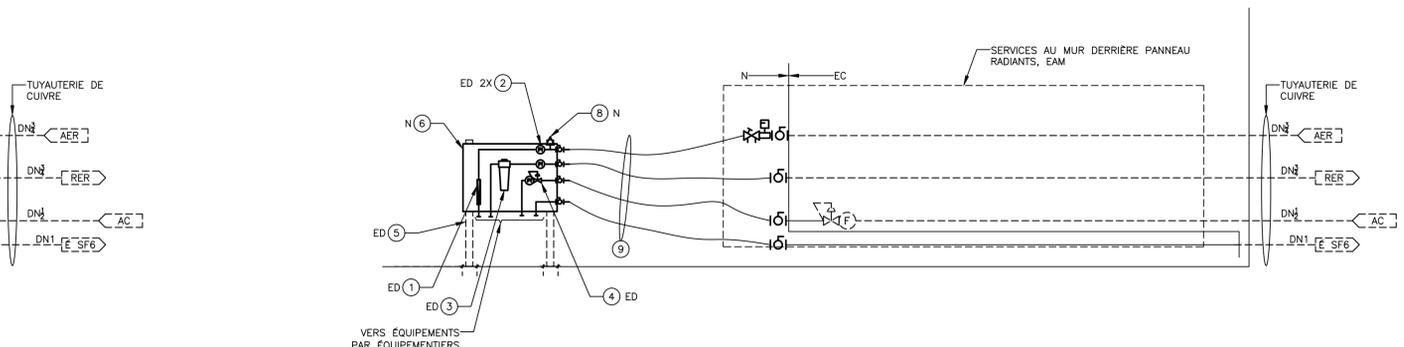
SCEAU:

CLIENT:  
**McGill**  
 Gestion et développement des installations  
 Facilities, Operations & Development  
 1010 Sherbrooke, 10ième Étage  
 Montréal, Qc H3A 2R7

**2 DÉTAIL PLOMBERIE / TUYAUTERIE – LOCAL B27**



EXISTANT



PROPOSÉ

**ÉMISSION**

No.	DATE	PAR	DESCRIPTION
0	2024-08-17	AR	POUR COMMENTAIRES
1	2025-02-14	AR	POUR COORD. ET COMMENT.
2	2025-06-11	AR	POUR APPEL D'OFFRES

**RÉVISION**

No.	DATE	PAR	DESCRIPTION
△	2024-08-17	AR	30% D'AVANCEMENT
△	2025-02-14	AR	60% D'AVANCEMENT
△	2025-03-14	AR	90% D'AVANCEMENT
△	2025-06-11	AR	COMPLÈT

PROJET:  
**CFI ORTEGA PAVILLON STRATHCONA #154 SOUS-SOL**

DESSIN:  
**PLOMBERIE TUYAUTERIE DÉTAILS 2 DE 2**

No. DOSSIER CLIENT: 21-081		
DESSINATEUR:	CONCEPTEUR: AR	
ÉCHELLE: AUCUNE	DATE: 24-08-14	
No. DOSSIER ARI: UMG2311SAD	FICHER: ME.dwg	
FEUILLE: P3	ÉMISSION: 2	RÉVISION: D

**SERVICES À LA STATION DE RACCORDEMENT**

- DESCRIPTION DES MATÉRIAUX ET COMPOSANTS APPLICABLES DES SERVICES EXISTANTS AU MUR, DERRIÈRE LES PANNEAUX RADIANTS, JUSQU'AU POINT DE RACCORDEMENT VERS LES ÉQUIPEMENTS.
- PRÉVOIR LES RACCORDS, ROBINETTERIES ET ACCESSOIRES ADAPTÉS EN ACIER INOXYDABLE POUR TOUTS LES COMPOSANTS EXISTANTS À DÉPLACER (À RÉUTILISER).
- PRÉVOIR LA PRÉPARATION D'UNE MAQUETTE (MOCKUP) POUR APPROBATION AVANT LE MONTAGE FINALE DES COMPOSANTS.

**AIR COMPRIMÉ (AC):**

- TUBULURE RIGIDE ACIER INOXYDABLE 316, DN3/8, AVEC RACCORDS À COMPRESSION POUR TUBE EN ACIER INOXYDABLE 316 (SWAGELOK, SÉRIE SS).
- TUBULURE FLEXIBLE EN POLYÉTHYLÈNE AVEC DIAMÈTRE EXTERIEUR DE 8MM (PRESSION D'OPÉRATION À 125PSIG)
- RACCORD DU TYPE « PUSH IN » EN ACIER INOXYDABLE POUR TUBULURE FLEXIBLE EN POLYÉTHYLÈNE AVEC DIAMÈTRE EXTERIEUR DE 8MM.

**EAU REFRIGÉRÉE (AER ET RER):**

- TUBULURE RIGIDE ACIER INOXYDABLE 316, DN5/8, AVEC RACCORDS À COMPRESSION POUR TUBE EN ACIER INOXYDABLE 316 (SWAGELOK, SÉRIE SS).
- TUBULURE FLEXIBLE EN NITRILE (INTÉRIEUR ET EXTERIEUR) RENFORCÉ AVEC DU POLYESTER (PRESSION D'OPÉRATION 250 PSIG MINIMUM) DIAMÈTRE INTÉRIEUR 13MM (THERMOID SÉRIE MAXECON).
- RACCORD DU TYPE « SERTO HOSE » EN ACIER INOXYDABLE 316, DIAMÈTRE INTÉRIEUR 9,2MM ET DIAMÈTRE EXTERIEUR 15,0MM.
- COLLIER DE SERRAGE À VIS EN ACIER INOXYDABLE.

**MISE À L'ESSAI:**

APPLICATION : TOUS LES SERVICES PRÉVUS SUR LA STATION DE RACCORDEMENT

- PINCE (CLMAP) BOULONNÉE EN ACIER INOXYDABLE AVEC SIÈGE RÉSILIENT EN POLYPROPYLENE. MARQUE SPÉCIFIÉE : SWAGELOK SÉRIE 304-SJ-PP-XX.
- PRÉVOIR LES ACCESSOIRES D'ANCRAGE SELON LES BESOINS ET CONDITIONS EXISTANTES.

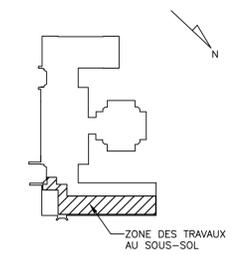
**3 DÉTAIL PLOMBERIE / TUYAUTERIE – LOCAL B31**

**NOTES AU PLAN**

- DÉBITMÈTRE À COLONNE
- MANOMÈTRE
- FILTRE À SÉDIMENTS
- RÉGULATEUR DE PRESSION
- POTEAUX AUTOPORTANTS AU PLANCHER
- PANNEAU DE MONTAGE EN PEHD
- ROBINET DE BALANCEMENT DU TYPE CBV
- PURGEUR D'AIR MANUEL
- TUBULURE FLEXIBLE

**NOTES GÉNÉRALES**

- LA POSITION DE LA NOUVELLE STATION DE RACCORDEMENT SERA DÉTERMINÉE AU SITE LORSQUE LES ÉQUIPEMENTS SERONT INSTALLÉS.
- POUR FIN DE SOUMISSION, PRÉVOIR DES TUBULURES FLEXIBLES D'UNE LONGUEUR DE 3MÈTRES. CES TUBULURES SERONT COUPÉES SELON LES BESOINS EN FONCTION DE LA POSITION FINALE DE LA NOUVELLE STATION DE RACCORDEMENT.
- REGROUPER ET ATTACHER LA TUBULURE FLEXIBLE À L'AIDE DE SERRE-CÂBLES (TIE WRAP).
- PRÉVOIR UN NOUVEAU PANNEAU DE MONTAGE EN POLYÉTHYLÈNE HAUTE DENSITÉ (PEHD) DE 19MM D'ÉPAISSEUR, 610X610MM AVEC LES BORDURES ET LES COINS ARRONDIS.



**NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION**

CONSULTANT:  
**ARJ BUREAU D'ÉTUDES**  
168 chemin de la Clairière  
Saint-Adolphe-d'Howard,  
Québec, J0T 2B0  
Canada  
Tel: 514-300-0626 ext 100

SCEAU:

CLIENT:  
**McGill**  
Gestion et développement des installations  
Facilities, Operations & Development  
1010 Sherbrooke, 10ième Étage  
Montréal, Qc H3A 2R7

ÉMISSION			
No.	DATE	PAR	DESCRIPTION
0	2024-08-17	AR	POUR COMMENTAIRES
1	2025-02-14	AR	POUR COORD. ET COMMENT.
2	2025-06-11	AR	POUR APPEL D'OFFRES

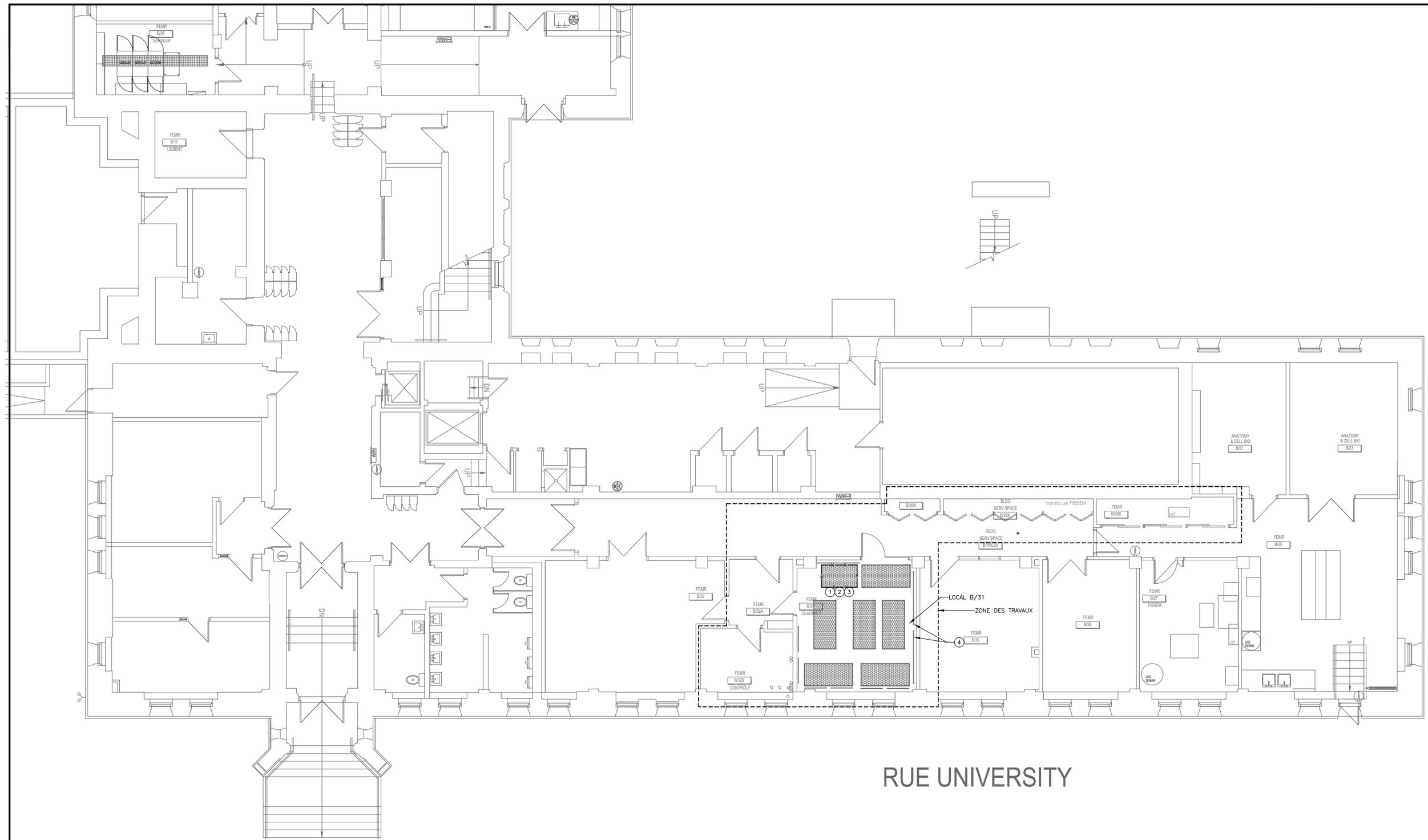
RÉVISION			
No.	DATE	PAR	DESCRIPTION
⚠	2024-08-17	AR	30% D'AVANCEMENT
⚠	2025-02-14	AR	60% D'AVANCEMENT
⚠	2025-03-14	AR	90% D'AVANCEMENT
⚠	2025-06-11	AR	COMPLET

PROJET:  
**CFI ORTEGA PAVILLON STRATHCONA #154 SOUS-SOL**

DESSIN:  
**PLOMBERIE PANNEAUX DE REFRIGÉRISSSEMENT RADIANT VUE EN PLAN**

No. DOSSIER CLIENT: 21-081		
DESSINATEUR:	CONCEPTEUR:	AR
ÉCHELLE: 1:75	DATE:	24-08-14
No. DOSSIER ARI: UMG2311SAD	FICHER:	ME.dwg
FEUILLE: <b>P4</b>	ÉMISSION: <b>2</b>	RÉVISION: <b>D</b>

POUCE 0 1 2 3 4 5  
CM 0 1 2 3 4 5



RUE UNIVERSITY

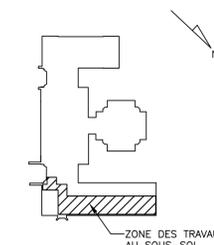
- NOTES AU PLAN**
- 1 PANNEAU DE REFRIGÉRISSSEMENT RADIANT EXISTANT À ENLEVER.
  - 2 FERMER LA BOUCLE D'EAU REFRIGIÉE À L'AIDE D'UN TUYAU DE CUIVRE DN1/2 À JOINTS SOUDÉS. PLACER CE TUYAU SELON LES AXES PRINCIPAUX DU LOCAL, LE LONG DES RETOMBÉES ET DES MURS DE MANIÈRE À LIMITER L'ENCOMBREMENT SUR LA HAUTEUR LIBRE SOUS LES RETOMBÉES.
  - 3 RÉORIENTER, LE ROBINET D'ISOLEMENT, LE ROBINET DE CALIBRATION ET LES AUTRES ACCESSOIRES ET RACCORDS DE MANIÈRE À LIMITER L'ENCOMBREMENT SUR LA HAUTEUR LIBRE SOUS LES RETOMBÉES.
  - 4 LES DEUX PANNEAUX RADIANTS AU BAS DE CE MUR DEVRONT ÊTRE DISTANCÉS L'UN DE L'AUTRE (+1-75MM CHAQUE) POUR PERMETTRE UN DÉGAGEMENT MINIMUM DE 310MM ENTRE LES DEUX PANNEAUX AFIN DE PERMETTRE L'INSTALLATION DU BOÎTIER DE RACCORDEMENT, VOIR FEUILLE E6 ET ÉLÉVATION 5 FEUILLE E7. PRÉVOIR LES EXTENSIONS DES RACCORDS D'EAU REFRIGIÉE SELON LES BESOINS.

- NOTES GÉNÉRALES**
- POUR LE LOCAL B/31**
1. PRÉVOIR LE RETRAIT TEMPORAIRE DE TOUS LES PANNEAUX RADIANTS (QUANTITÉ 20X) POUR PERMETTRE LES TRAVAUX D'INSTALLATION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE ACTIF DU CHAMP MAGNÉTIQUE (VOIR FEUILLES E06 ET E07).
  2. PRÉVOIR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN PURGEUR D'AIR MANUEL SUR CHACUN DES 10 CIRCUITS DE DISTRIBUTION D'EAU REFRIGIÉE DES PANNEAUX RADIANTS. LES PURGEURS DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS SUR LA TUYAUTERIE EXISTANTE LA PLUS HAUTE (L'ALIMENTATION OU LE RETOUR). LA POSITION EXACTE DE CHACUN DES PURGEURS SERA DÉTERMINÉE SUR LE SITE EN COORDINATION AVEC L'INGÉNIEUR. POUR CHAQUE PURGEUR PRÉVOIR 1 TE, 2 COUDE ET UNE LONGUEUR DÉVELOPPÉ DE 305MM POUR DÉPORTER LE PURGEUR PLUS HAUT QUE LA TUYAUTERIE AFFÉRENTE.
  3. RÉINSTALLER LES PANNEAUX RADIANTS (SAUF EXCEPTION INDIQUÉE).LORSQUE LES TRAVAUX RELATIFS AU SYSTÈME DE CONTRÔLE ACTIF DU CHAMP MAGNÉTIQUE SERONT COMPLÉTÉS.
  4. DE PAR LA NATURE SPÉCIFIQUE DES PANNEAUX RADIANTS (FAIBLE DÉBIT / VITESSE D'ÉCOULEMENT), LES PURGES D'AIR POUR LA REMISE EN SERVICE DES PANNEAUX RADIANTS SONT DIFFICILES ET DEMANDE UNE STRATÉGIE SPÉCIFIQUE ET UNE IMPLICATION ASSIDUE.
  5. PRÉVOIR 3 SÉANCES DE PURGE (3X 12 HEURES HOMME MINIMUM) POUR PURGER LES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION D'EAU REFRIGIÉE DES PANNEAUX RADIANTS.
  6. PRÉVOIR QUE LES PANNEAUX RADIANTS SONT REGROUPÉS EN 8 CIRCUITS DE DISTRIBUTION DISTINCTS. IDENTIFIER SUR LE SITE CES CIRCUITS DE DISTRIBUTION AVANT LES TRAVAUX DE PURGE ET DE REMPLISSAGE.
  7. PURGER L'AIR DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION DES PANNEAUX RADIANTS EN CONSERVANT LE ROBINET D'ISOLEMENT AU POINT HAUT FERMÉ, EN OUVRANT LE ROBINET DU POINT BAS ET EN OUVRANT LE PURGEUR D'AIR MANUEL.
  8. POUR LES PANNEAUX RADIANTS INSTALLÉS À L'HORIZONTALE, PRÉVOIR LES METTRE TEMPORAIREMENT ET LÉGÈREMENT EN PENTE DANS LE SENS DU REMPLISSAGE POUR FACILITER LES PURGES D'AIR.



NOUVEAU PURGEUR D'AIR MANUEL, TYPIQUE 10X

INSTALLATION TYPIQUE



**NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION**

CONSULTANT:  
 BUREAU D'ÉTUDES  
 168 chemin de la Clairière  
 Saint-Adolphe-d'Howard,  
 Québec, J0T 2B0  
 Canada  
 Tel: 514-300-0626 ext 100

SCEAU:

CLIENT:  
 McGill  
 Gestion et développement des installations  
 Facilities, Operations & Development  
 1010 Sherbrooke, 10ième Étage  
 Montréal, Qc H3A 2R7

ÉMISSION

No.	DATE	PAR	DESCRIPTION
0	2024-08-17	AR	POUR COMMENTAIRES
1	2025-02-14	AR	POUR COORD. ET COMMENT.
2	2025-06-11	AR	POUR APPEL D'OFFRES

RÉVISION

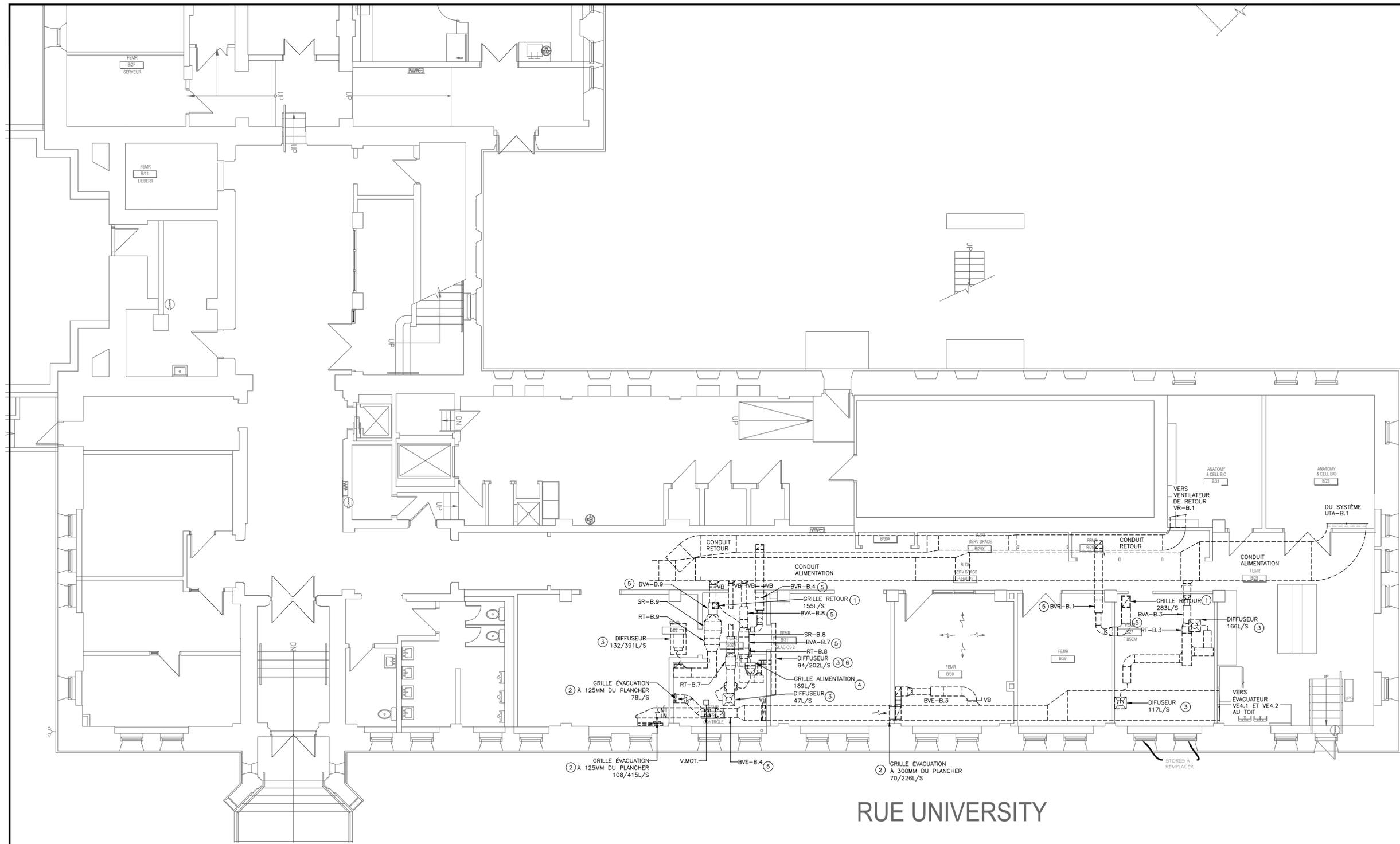
No.	DATE	PAR	DESCRIPTION
⚠	2024-08-17	AR	30% D'AVANCEMENT
⚠	2025-02-14	AR	60% D'AVANCEMENT
⚠	2025-03-14	AR	90% D'AVANCEMENT
⚠	2025-06-11	AR	COMPLET

PROJET:  
**CFI ORTEGA PAVILLON STRATHCONA #154 SOUS-SOL**

DESSIN:  
**VENTILATION VUE EN PLAN**

No. DOSSIER CLIENT: 21-081		
DESSINATEUR:	CONCEPTEUR: AR	
ÉCHELLE: 1:75	DATE: 24-08-14	
No. DOSSIER ARI: UMG2311SAD	FICHER: ME.dwg	
FEUILLE: V1	ÉMISSION: 2	RÉVISION: D

POUCE 0 1 2 3 4 5  
CM 0 1 2 3 4 5

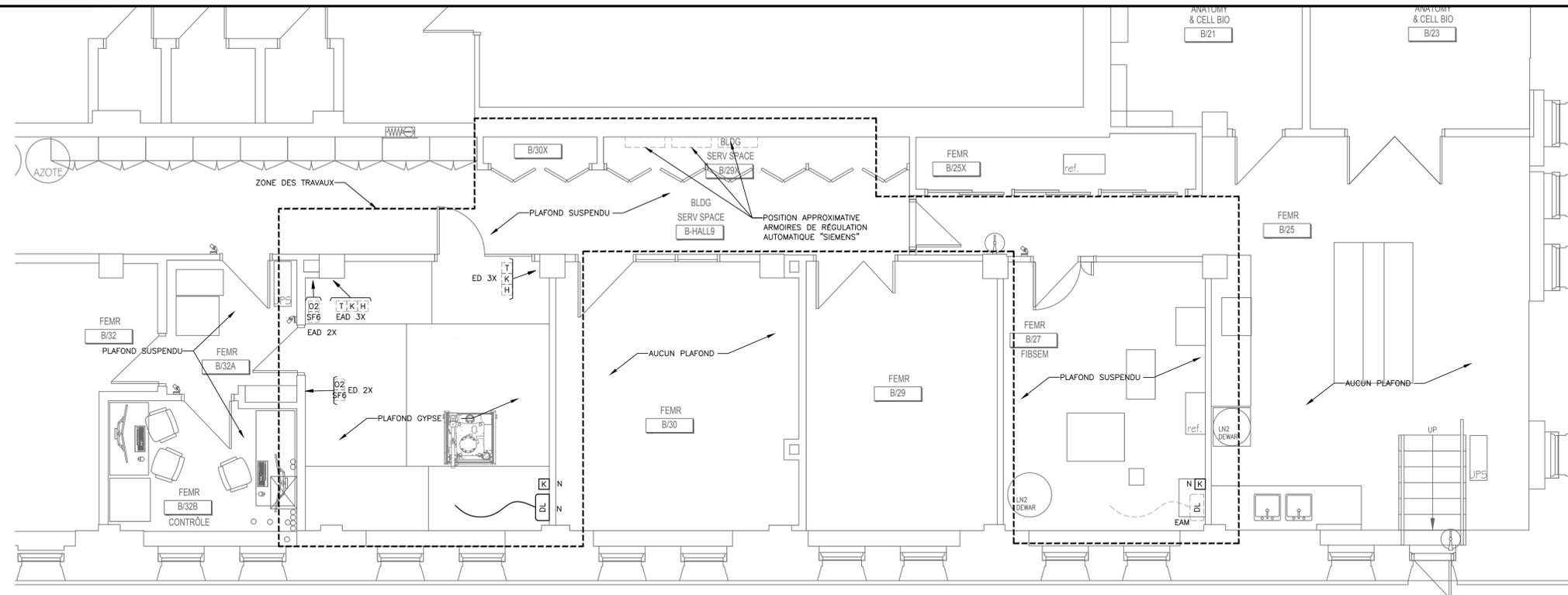


RUE UNIVERSITY

- NOTES AU PLAN**
- GRILLE DE RETOUR EXISTANTE À RECALIBRER
  - GRILLE D'ÉVACUATION EXISTANTE À RECALIBRER
  - DIFFUSEUR D'ALIMENTATION DU TYPE "DUCTSOX" EXISTANT À RECALIBRER
  - GRILLE D'ALIMENTATION EXISTANTE À RECALIBRER
  - BOÎTE DE CONTRÔLE DE VOLUME EXISTANTE À RECALIBRER EN TENANT COMPTE DES DÉBITS MINIMUM ET MAXIMUM LORSQU'INDIQUÉS.
  - DIFFUSEUR DU TYPE "DUCTSOX" EXISTANT À RETIRER TEMPORAIREMENT, POUR PERMETTRE LES TRAVAUX D'INSTALLATION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE ACTIF DU CHAMP MAGNÉTIQUE VOIR FEUILLES E06 ET E07. RÉ-INSTALLER LE DIFFUSEUR LORSQUE CES TRAVAUX SERONT COMPLÉTÉS. RÉ-INSTALLER LE DIFFUSEUR EN PRÉVOYANT UN DÉGAGEMENT DE +/-12MM (1/2PO) DU MUR POUR PERMETTRE LE PASSAGE DES NOUVELLES BOUCLES DE CONTRÔLE AU MUR (VOIR FEUILLES E06 ET E07). PRÉVOIR DES NOUVEAUX ESPACEURS ET L'EXTENSION DU COLLET D'ALIMENTATION DU DIFFUSEUR SELON LES BESOINS.

- NOTES GÉNÉRALES**
- POUR LES LOCAUX B/31, B/32, B/32A ET B/32B, LES LECTURES DE DÉBIT PRÉLIMINAIRE OU EN ÉQUILIBRAGE FINAL DEVRONT ÊTRE FAIT AVEC LES PORTES OUVERTES
  - AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX EFFECTUER UNE LECTURE DES DÉBITS MINIMUM ET MAXIMUM À CHAQUE BOÎTE DE CONTRÔLE DE VOLUME. PRODUIRE UN RAPPORT DES LECTURES RELEVÉS.

POUCE 0 1 2 3 4 5  
CM 0 1 2 3 4 5



VUE EN PLAN

PLAN\_GLE

ZONE DES TRAVAUX AU SOUS-SOL

**NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION**

CONSULTANT:  
 168 chemin de la Clairière  
 Saint-Adolphe-d'Howard,  
 Québec, J0T 2B0  
 Canada  
 Tel: 514-300-0626 ext 100

SCEAU:

CLIENT:  
**McGill**  
 Gestion et développement des installations  
 Facilities, Operations & Development  
 1010 Sherbrooke, 10ième Étage  
 Montréal, Qc H3A 2R7

ÉMISSION

No.	DATE	PAR	DESCRIPTION
0	2024-08-17	AR	POUR COMMENTAIRES
1	2025-02-14	AR	POUR COORD. ET COMMENT.
2	2025-06-11	AR	POUR APPEL D'OFFRES

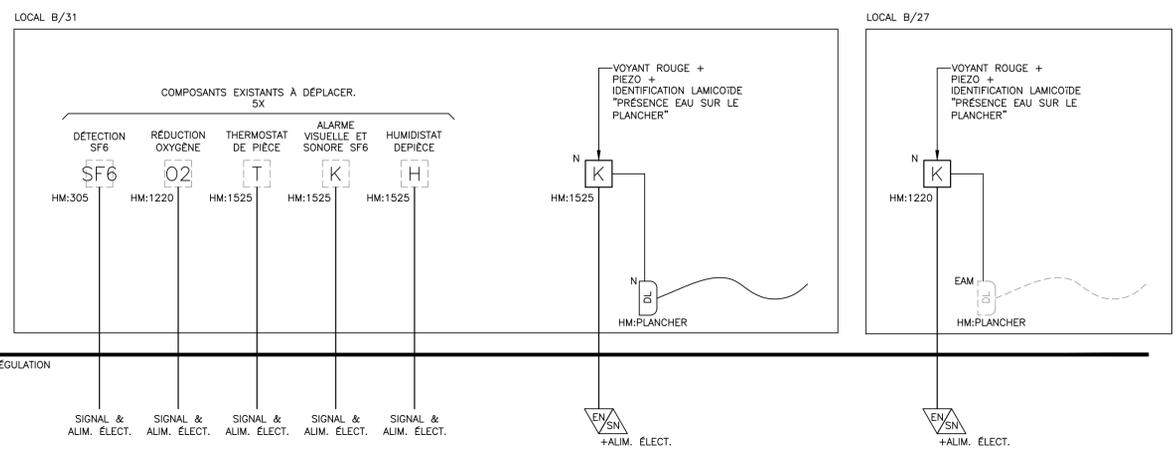
RÉVISION

No.	DATE	PAR	DESCRIPTION
	2024-08-17	AR	30% D'AVANCEMENT
	2025-02-14	AR	60% D'AVANCEMENT
	2025-03-14	AR	90% D'AVANCEMENT
	2025-06-11	AR	COMPLET

PROJET:  
**CFI ORTEGA PAVILLON STRATHCONA #154 SOUS-SOL**

DESSIN:  
**RÉGULATION AUTOMATIQUE VUE EN PLAN ET DIAGRAMME**

No. DOSSIER CLIENT: <b>21-081</b>		
DESSINATEUR:	CONCEPTEUR: AR	
ÉCHELLE: 1:50	DATE: 24-08-14	
No. DOSSIER ARI: UMG2311SAD	FICHER: ME.dwg	
FEUILLE: <b>RA1</b>	ÉMISSION: <b>2</b>	RÉVISION: <b>D</b>



DIAGRAMME

NOTES AU PLAN

- COORDONNER L'INSTALLATION DES CONDUITS ET COMPOSANTS DE RÉGULATION AUTOMATIQUE AVEC LA BOUCLE 1B DU SYSTÈME DE CONTRÔLE ACTIF DU CHAMP MAGNÉTIQUE (VOIR FEUILLES E06 ET E07). LA BOUCLE DE CONTRÔLE DU CHAMP MAGNÉTIQUE A PRIORITÉ SUR L'INSTALLATION DES CONDUITS ET COMPOSANTS DE RÉGULATION AUTOMATIQUE.
- COORDONNER L'INSTALLATION DES CONDUITS ET COMPOSANTS DE RÉGULATION AUTOMATIQUE AVEC LA BOUCLE 2A DU SYSTÈME DE CONTRÔLE ACTIF DU CHAMP MAGNÉTIQUE (VOIR FEUILLES E06 ET E07). LA BOUCLE DE CONTRÔLE DU CHAMP MAGNÉTIQUE A PRIORITÉ SUR L'INSTALLATION DES CONDUITS ET COMPOSANTS DE RÉGULATION AUTOMATIQUE.
- COORDONNER L'INSTALLATION DES CONDUITS ET COMPOSANTS DE RÉGULATION AUTOMATIQUE AVEC LES BOUCLES 1A ET 1B DU SYSTÈME DE CONTRÔLE ACTIF DU CHAMP MAGNÉTIQUE (VOIR FEUILLES E06 ET E07). LES BOUCLES DE CONTRÔLE DU CHAMP MAGNÉTIQUE ONT PRIORITÉ SUR L'INSTALLATION DES CONDUITS ET COMPOSANTS DE RÉGULATION AUTOMATIQUE.
- COORDONNER L'INSTALLATION DES CONDUITS ET COMPOSANTS DE RÉGULATION AUTOMATIQUE SUR CE MUR AVEC LE TÉLÉPHONE, LA PRISE DE SERVICE ET LES INTERRUPTEURS D'ÉCLAIRAGE EXISTANTS À CONSERVER. L'ESPACE EST TRÈS RESTREINT ENTRE LE CADRE DE PORTE ET LE PREMIER PANNEAU RADIANT EXISTANT SUR CE MUR.

NOTES GÉNÉRALES

- L'ENSEMBLE DES NOUVEAUX CONDUITS DOIT ÊTRE DISSIMULÉ DANS LES PLAFONDS, SAUF POUR LES LOCAUX B/25 ET B/30 (LOCAUX SANS PLAFOND).
- DANS LES LOCAUX B/31 ET B/27 LES CONDUITS APPARENTS VERTICAUX DE L'ENTREPLAFOND AUX COMPOSANTS SONT PERMIS.



PLAN\_GLE

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

CONSULTANT:  
 BUREAU D'ETUDES  
 168 chemin de la Clairière  
 Saint-Adolphe-d'Howard,  
 Québec, J0T 2B0  
 Canada  
 Tel: 514-300-0626 ext 100

SCEAU:

CLIENT:  
 McGill  
 Gestion et développement des installations  
 Facilities, Operations & Development  
 1010 Sherbrooke, 10ième Étage  
 Montréal, Qc H3A 2R7

ÉMISSION

No.	DATE	PAR	DESCRIPTION
0	2024-08-17	AR	POUR COMMENTAIRES
1	2025-02-14	AR	POUR COORD. ET COMMENT.
2	2025-06-11	AR	POUR APPEL D'OFFRES

RÉVISION

No.	DATE	PAR	DESCRIPTION
⚠	2024-08-17	AR	30% D'AVANCEMENT
⚠	2025-02-14	AR	60% D'AVANCEMENT
⚠	2025-03-14	AR	90% D'AVANCEMENT
⚠	2025-06-11	AR	COMPLET

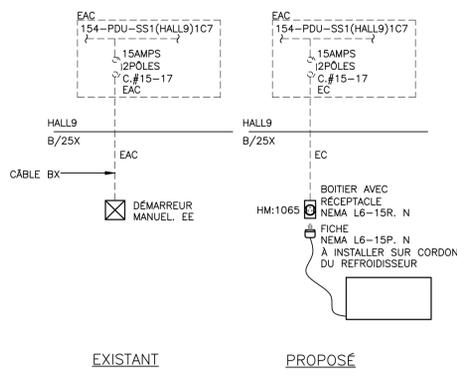
PROJET:  
**CFI ORTEGA  
 PAVILLON STRATHCONA #154  
 SOUS-SOL**

DESSIN:  
**ÉLECTRICITÉ  
 SERVICES  
 DÉTAILS**

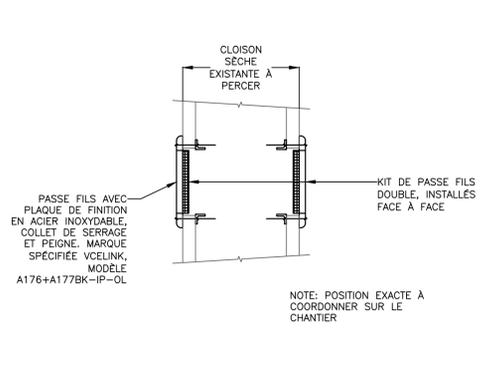
No. DOSSIER CLIENT:  
21-081

DESSINATEUR:	CONCEPTEUR: AR	
ÉCHELLE: AUCUNE	DATE: 24-08-14	
No. DOSSIER ARI: UMG2311SAD	FICHER: ME.dwg	
FUILLI: E2	ÉMISSION: 2	RÉVISION: D

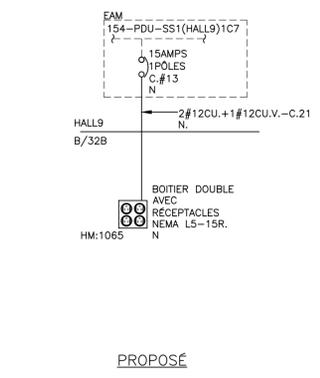
FORMAT FEUILLE 01444000-0



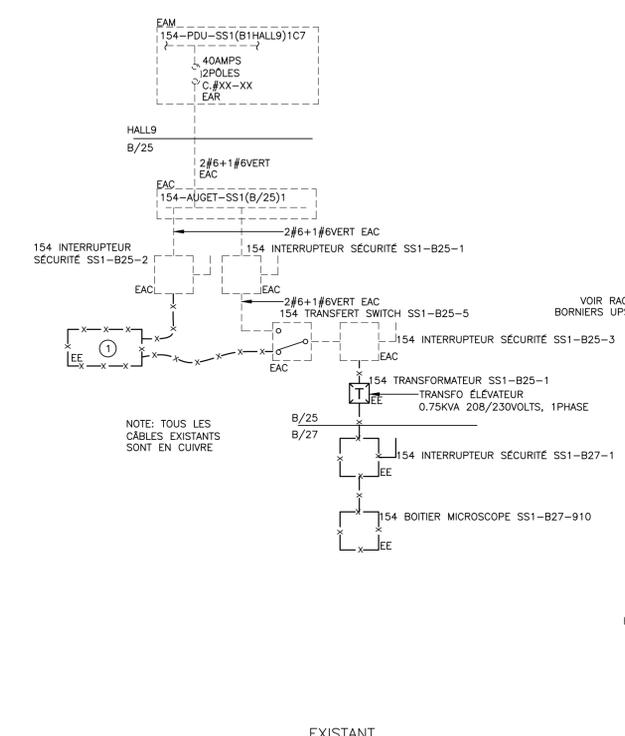
1 UNIFILAIRE - REFROIDISSEUR



3 PASSE CÂBLES

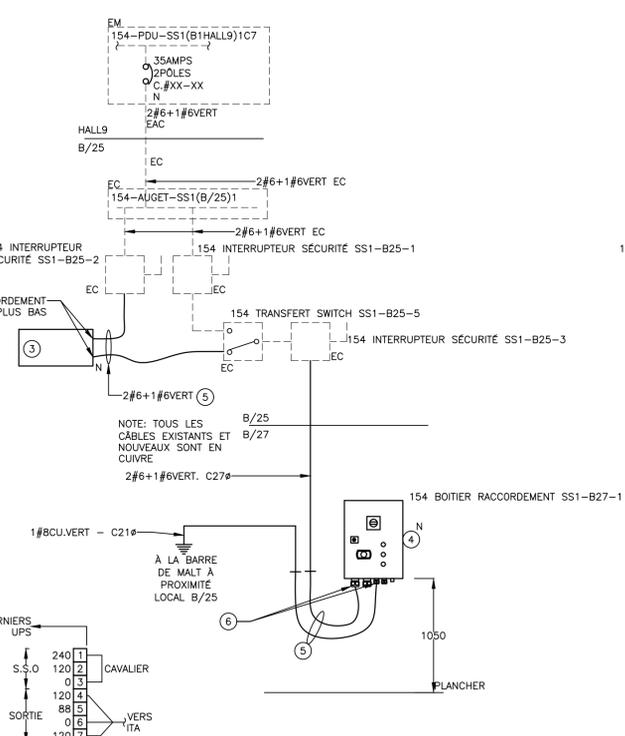


4 UNIFILAIRE - PRISE DE SERVICE



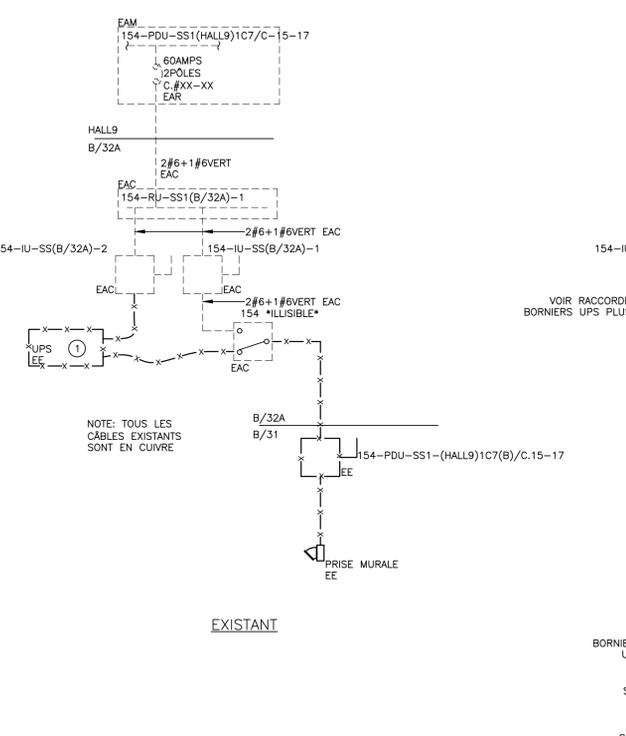
- NOTES AU PLAN
- UPS EXISTANT (208 VOLTS, 1 PHASE, 6KVA) À ENLEVER ET À REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE.
  - TRANSFO DE TYPE BUCK BOOSTER (1 PHASE, 0.75 KVA) EXISTANT À ENLEVER
  - NOUVEAU UPS (208 VOLTS, 1 PHASE, 4KVA), FOURNI PAR MANUFACTURIER, À INSTALLER ET RACCORDER. FOURNIIR ASSISTANCE POUR MISE EN SERVICE.
  - NOUVEAU BOÎTIER DE RACCORDEMENT DES ÉQUIPEMENTS (SINGLE PHASE ELECTRICAL BOX / SPEB), FOURNI PAR MANUFACTURIER, À INSTALLER. PRÉVOIR INSTALLATION MURALE. EFFECTUER LE RACCORDEMENT D'ALIMENTATION EN AMONT DU BOÎTIER ET LA MISE À LA TERRE ISOLÉE. LES RACCORDEMENTS EN AVAL DU BOÎTIER SONT DE LA RESPONSABILITÉ DU MANUFACTURIER. FOURNIIR ASSISTANCE POUR MISE EN SERVICE.
  - CANALISATION FLEXIBLE DE RACCORDEMENT ÉTANCHE À L'EAU AVEC ARMATURE MÉTALLIQUE RECOUVERTE DE PVC. MARQUE SPÉCIFIÉE: ELECTRIDUCT OU ÉQUIVALENT.
  - CONNECTEUR DE BOÎTIER DU TYPE « GLAND SEAL » ADAPTÉ À LA CANALISATION ADJACENTE, AVEC FILET, ÉCROU ET RONDELLE DE BLOCAGE. FAIT DANS UN MATÉRIEL DE PLASTIQUE NON CONDUCTEUR (POLYAMIDE/NYLON). CES CONNECTEURS SONT SPÉCIFIQUEMENT REQUIS POUR ISOLER LES MISES À LA TERRE DES CONTINUITÉS DE MASSE ET AINSI ÉVITER LES COURANTS DE BOUCLE DES MISES À LA TERRE

5 UNIFILAIRE - ÉQUIPEMENTS - UPS, BOÎTIER SPEB



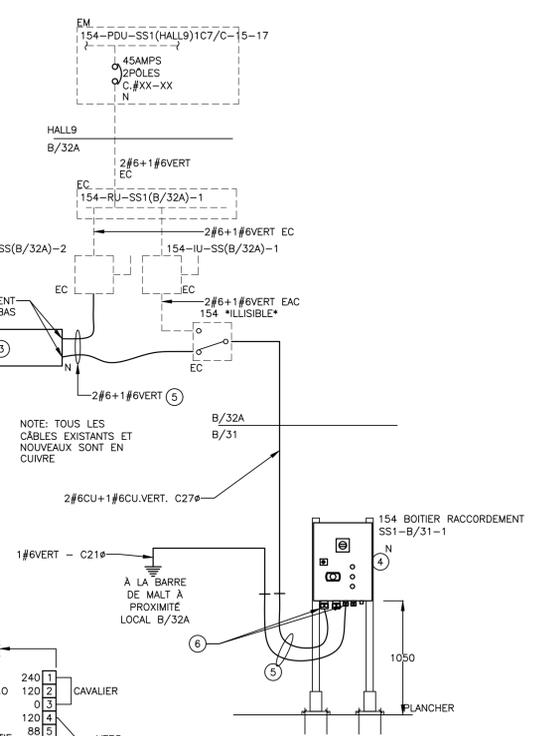
- NOTES AU PLAN
- UPS EXISTANT (208 VOLTS, 1 PHASE, 6KVA) À ENLEVER ET À REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE.
  - N/A
  - NOUVEAU UPS (208 VOLTS, 1 PHASE, 6KVA), FOURNI PAR MANUFACTURIER, À INSTALLER ET RACCORDER. FOURNIIR ASSISTANCE POUR MISE EN SERVICE.
  - NOUVEAU BOÎTIER DE RACCORDEMENT DES ÉQUIPEMENTS (SINGLE PHASE ELECTRICAL BOX / SPEB) AVEC SECTIONNEUR DE SÉCURITÉ INTÉGRÉ, FOURNI PAR MANUFACTURIER, À INSTALLER. INSTALLER SUR STRUCTURE AUTOPORTANT ANCRÉE AU PLANCHER DU TYPE « UNISTRUT » (PRÉVOIR CAPUCHONS DE FINITION SUR LES BOUTS). EFFECTUER LE RACCORDEMENT D'ALIMENTATION EN AMONT DU BOÎTIER ET LA MISE À LA TERRE ISOLÉE. LES RACCORDEMENTS EN AVAL DU BOÎTIER SONT DE LA RESPONSABILITÉ DU MANUFACTURIER. FOURNIIR ASSISTANCE POUR MISE EN SERVICE.
  - CANALISATION FLEXIBLE DE RACCORDEMENT ÉTANCHE À L'EAU AVEC ARMATURE MÉTALLIQUE RECOUVERTE DE PVC. MARQUE SPÉCIFIÉE: ELECTRIDUCT OU ÉQUIVALENT.
  - CONNECTEUR DE BOÎTIER DU TYPE « GLAND SEAL » ADAPTÉ À LA CANALISATION ADJACENTE, AVEC FILET, ÉCROU ET RONDELLE DE BLOCAGE. FAIT DANS UN MATÉRIEL DE PLASTIQUE NON CONDUCTEUR (POLYAMIDE/NYLON). CES CONNECTEURS SONT SPÉCIFIQUEMENT REQUIS POUR ISOLER LES MISES À LA TERRE DES CONTINUITÉS DE MASSE ET AINSI ÉVITER LES COURANTS DE BOUCLE DES MISES À LA TERRE

6 UNIFILAIRE - ÉQUIPEMENTS #B&C - UPS, BOÎTIER



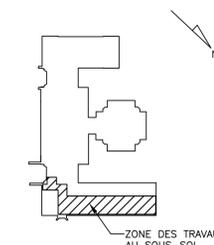
- NOTES AU PLAN
- UPS EXISTANT (208 VOLTS, 1 PHASE, 6KVA) À ENLEVER ET À REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE.
  - N/A
  - NOUVEAU UPS (208 VOLTS, 1 PHASE, 6KVA), FOURNI PAR MANUFACTURIER, À INSTALLER ET RACCORDER. FOURNIIR ASSISTANCE POUR MISE EN SERVICE.
  - NOUVEAU BOÎTIER DE RACCORDEMENT DES ÉQUIPEMENTS (SINGLE PHASE ELECTRICAL BOX / SPEB) AVEC SECTIONNEUR DE SÉCURITÉ INTÉGRÉ, FOURNI PAR MANUFACTURIER, À INSTALLER. INSTALLER SUR STRUCTURE AUTOPORTANT ANCRÉE AU PLANCHER DU TYPE « UNISTRUT » (PRÉVOIR CAPUCHONS DE FINITION SUR LES BOUTS). EFFECTUER LE RACCORDEMENT D'ALIMENTATION EN AMONT DU BOÎTIER ET LA MISE À LA TERRE ISOLÉE. LES RACCORDEMENTS EN AVAL DU BOÎTIER SONT DE LA RESPONSABILITÉ DU MANUFACTURIER. FOURNIIR ASSISTANCE POUR MISE EN SERVICE.
  - CANALISATION FLEXIBLE DE RACCORDEMENT ÉTANCHE À L'EAU AVEC ARMATURE MÉTALLIQUE RECOUVERTE DE PVC. MARQUE SPÉCIFIÉE: ELECTRIDUCT OU ÉQUIVALENT.
  - CONNECTEUR DE BOÎTIER DU TYPE « GLAND SEAL » ADAPTÉ À LA CANALISATION ADJACENTE, AVEC FILET, ÉCROU ET RONDELLE DE BLOCAGE. FAIT DANS UN MATÉRIEL DE PLASTIQUE NON CONDUCTEUR (POLYAMIDE/NYLON). CES CONNECTEURS SONT SPÉCIFIQUEMENT REQUIS POUR ISOLER LES MISES À LA TERRE DES CONTINUITÉS DE MASSE ET AINSI ÉVITER LES COURANTS DE BOUCLE DES MISES À LA TERRE

7 UNIFILAIRE - ÉQUIPEMENTS #B&C - UPS, BOÎTIER



- NOTES AU PLAN
- UPS EXISTANT (208 VOLTS, 1 PHASE, 6KVA) À ENLEVER ET À REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE.
  - N/A
  - NOUVEAU UPS (208 VOLTS, 1 PHASE, 6KVA), FOURNI PAR MANUFACTURIER, À INSTALLER ET RACCORDER. FOURNIIR ASSISTANCE POUR MISE EN SERVICE.
  - NOUVEAU BOÎTIER DE RACCORDEMENT DES ÉQUIPEMENTS (SINGLE PHASE ELECTRICAL BOX / SPEB) AVEC SECTIONNEUR DE SÉCURITÉ INTÉGRÉ, FOURNI PAR MANUFACTURIER, À INSTALLER. INSTALLER SUR STRUCTURE AUTOPORTANT ANCRÉE AU PLANCHER DU TYPE « UNISTRUT » (PRÉVOIR CAPUCHONS DE FINITION SUR LES BOUTS). EFFECTUER LE RACCORDEMENT D'ALIMENTATION EN AMONT DU BOÎTIER ET LA MISE À LA TERRE ISOLÉE. LES RACCORDEMENTS EN AVAL DU BOÎTIER SONT DE LA RESPONSABILITÉ DU MANUFACTURIER. FOURNIIR ASSISTANCE POUR MISE EN SERVICE.
  - CANALISATION FLEXIBLE DE RACCORDEMENT ÉTANCHE À L'EAU AVEC ARMATURE MÉTALLIQUE RECOUVERTE DE PVC. MARQUE SPÉCIFIÉE: ELECTRIDUCT OU ÉQUIVALENT.
  - CONNECTEUR DE BOÎTIER DU TYPE « GLAND SEAL » ADAPTÉ À LA CANALISATION ADJACENTE, AVEC FILET, ÉCROU ET RONDELLE DE BLOCAGE. FAIT DANS UN MATÉRIEL DE PLASTIQUE NON CONDUCTEUR (POLYAMIDE/NYLON). CES CONNECTEURS SONT SPÉCIFIQUEMENT REQUIS POUR ISOLER LES MISES À LA TERRE DES CONTINUITÉS DE MASSE ET AINSI ÉVITER LES COURANTS DE BOUCLE DES MISES À LA TERRE

8 UNIFILAIRE - ÉQUIPEMENTS #B&C - UPS, BOÎTIER



**NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION**

CONSULTANT:  
 168 chemin de la Clairière  
 Saint-Adolphe-d'Howard,  
 Québec, J0T 2B0  
 Canada  
 Tel: 514-300-0626 ext 100

SCEAU:

CLIENT:  
 **McGill**  
 Gestion et développement des installations  
 Facilities, Operations & Development  
 1010 Sherbrooke, 10ième Étage  
 Montréal, Qc H3A 2R7

ÉMISSION

No.	DATE	PAR	DESCRIPTION
0	2024-08-17	AR	POUR COMMENTAIRES
1	2025-02-14	AR	POUR COORD. ET COMMENT.
2	2025-06-11	AR	POUR APPEL D'OFFRES

RÉVISION

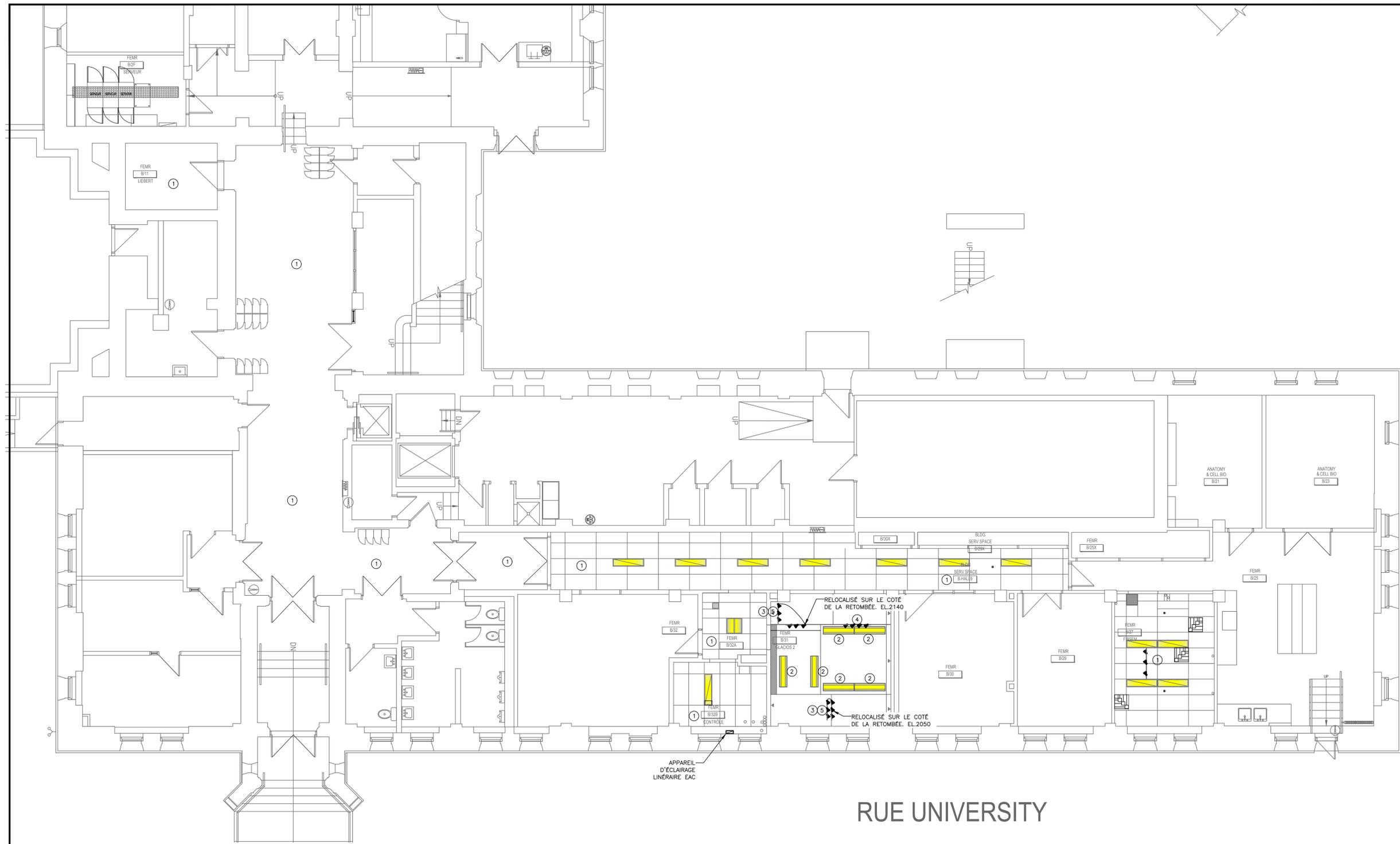
No.	DATE	PAR	DESCRIPTION
⚠	2024-08-17	AR	30% D'AVANCEMENT
⚠	2025-02-14	AR	60% D'AVANCEMENT
⚠	2025-03-14	AR	90% D'AVANCEMENT
⚠	2025-06-11	AR	COMPLET

PROJET:  
**CFI ORTEGA PAVILLON STRATHCONA #154 SOUS-SOL**

DESSIN:  
**ÉLECTRICITÉ ÉCLAIRAGE VUE EN PLAN**

No. DOSSIER CLIENT: 21-081		
DESSINATEUR:	CONCEPTEUR: AR	
ÉCHELLE: 1:75	DATE: 24-08-14	
No. DOSSIER ARI: UMG2311SAD	FICHER: ME.dwg	
FEUILLE: E3	ÉMISSION: 2	RÉVISION: D

POUCE 0 1 2 3 4 5  
CM 0 1 2 3 4 5



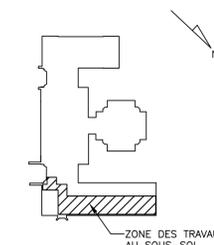
RUE UNIVERSITY

**NOTES AU PLAN**

- AUCUN TRAVAIL PRÉVU POUR LES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE DE CE LOCAL. LES APPAREILS SONT MONTRÉS À TITRE INDICATIF SEULEMENT.
- APPAREILS LINÉAIRES SUSPENDUS AU LED.
- APPAREILS SUR RAIL AVEC 3 PROJECTEURS ORIENTABLES AU LED. ORIENTER LES PROJECTEURS SELON LES INSTRUCTIONS DU REPRÉSENTANT DES USAGERS (MCGILL).
- APPAREILS SUR RAIL AVEC 4 PROJECTEURS ORIENTABLES AU LED. ORIENTER LES PROJECTEURS SELON LES INSTRUCTIONS DU REPRÉSENTANT DES USAGERS (MCGILL).
- APPAREILS D'ÉCLAIRAGE EXISTANT DÉPLACÉ À L'ENDROIT INDICQUÉ. PRÉVOIR UN COUVERCLE AVEUGLE SUR LE BOÎTIER DE RACCORDEMENT EXISTANT. ÉTENDRE L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE À L'AIDE D'UN NOUVEAU CÂBLE DU TYPE AC90 DANS L'ENTREPLAFOND JUSQU'À LA NOUVELLE POSITION DE L'APPAREIL D'ÉCLAIRAGE. PRÉVOIR LES BOÎTIERS ET LA QUINCAILLERIE ÉLECTRIQUE SELON LES BESOINS.

**NOTES GÉNÉRALES**

- POUR LE LOCAL B31, PRÉVOIR LE RETRAIT TEMPORAIRE DE TOUS LES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE INDICQUÉS POUR PERMETTRE LES TRAVAUX D'INSTALLATION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE ACTIF DU CHAMP MAGNÉTIQUE (VOIR FEUILLES E06 ET E07). PRÉVOIR UN ÉCLAIRAGE TEMPORAIRE DE CHANTIER.
- POUR LE LOCAL B31, RÉINSTALLER LES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE EXISTANT SELON LES INDICATIONS, LORSQU'ILS SERONT RELATIFS AU SYSTÈME DE CONTRÔLE ACTIF DU CHAMP MAGNÉTIQUE SERONT COMPLÉTÉS.



**NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION**

CONSULTANT:  
**ARJ BUREAU D'ETUDES**  
168 chemin de la Clairière  
Saint-Adolphe-d'Howard,  
Québec, J1T 2B0  
Canada  
Tel: 514-300-0626 ext 100

SCEAU:

CLIENT:  
**McGill**  
Gestion et développement des installations  
Facilities, Operations & Development  
1010 Sherbrooke, 10ième Étage  
Montréal, Qc H3A 2R7

ÉMISSION			
No.	DATE	PAR	DESCRIPTION
0	2024-08-17	AR	POUR COMMENTAIRES
1	2025-02-14	AR	POUR COORD. ET COMMENT.
2	2025-06-11	AR	POUR APPEL D'OFFRES

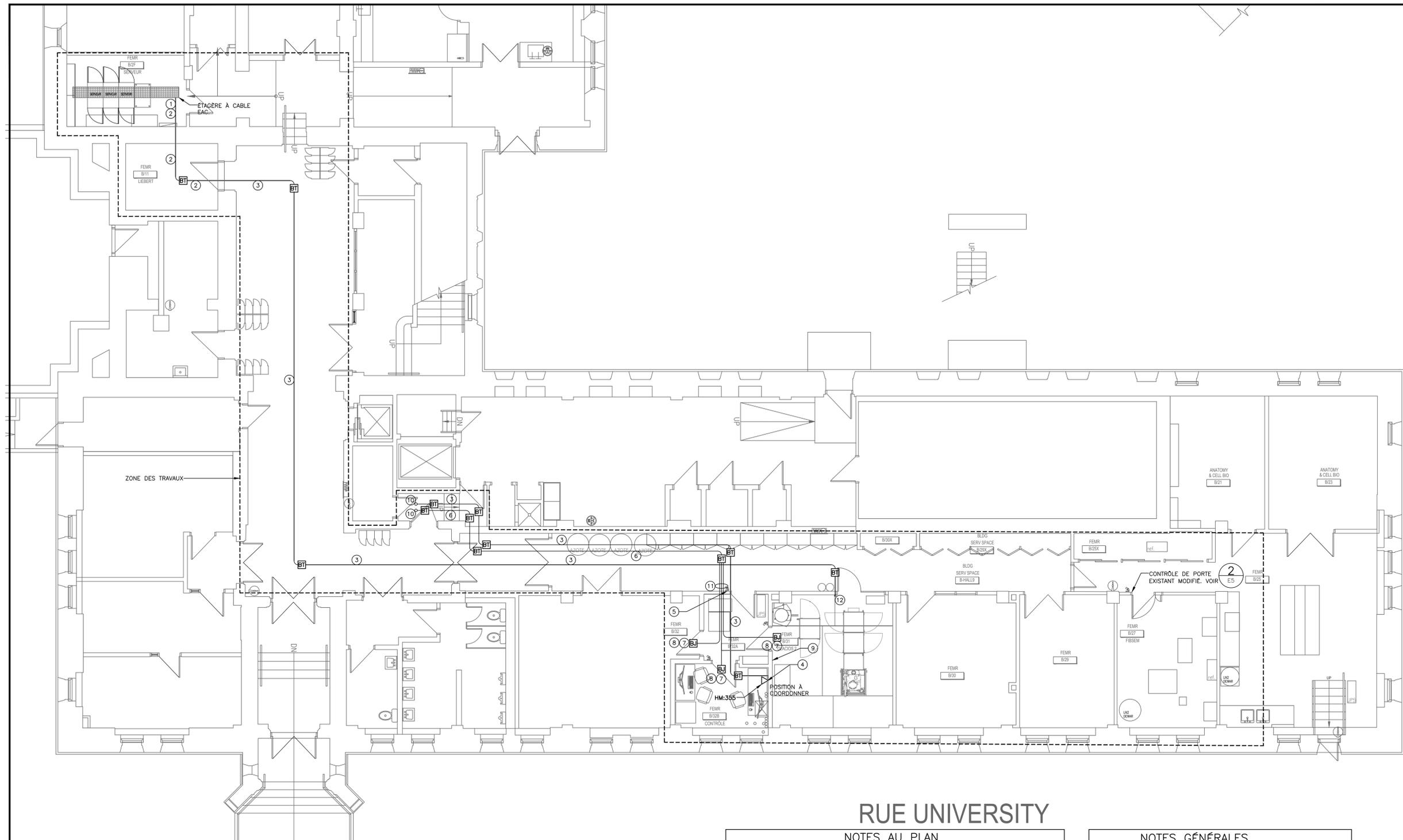
RÉVISION			
No.	DATE	PAR	DESCRIPTION
⚠	2024-08-17	AR	30% D'AVANCEMENT
⚠	2025-02-14	AR	60% D'AVANCEMENT
⚠	2025-03-14	AR	90% D'AVANCEMENT
⚠	2025-06-11	AR	COMPLET

PROJET:  
**CFI ORTEGA PAVILLON STRATHCONA #154 SOUS-SOL**

DESSIN:  
**ÉLECTRICITÉ SERVICES AUXILIAIRES VUE EN PLAN**

No. DOSSIER CLIENT: <b>21-081</b>		
DESSINATEUR:	CONCEPTEUR:	AR
ÉCHELLE: <b>1:75</b>	DATE:	<b>24-08-14</b>
No. DOSSIER ARI: <b>UMG2311SAD</b>	FICHER:	<b>ME.dwg</b>
FEUILLE: <b>E4</b>	ÉMISSION:	<b>2</b>
	RÉVISION:	<b>D</b>

POUCE 0 1 2 3 4 5  
CM 0 1 2 3 4 5



### RUE UNIVERSITY

- NOTES AU PLAN**
- NOUVEAU CONDUIT SE TERMINANT DANS L'ÉTAGÈRE À CÂBLE EXISTANTE
  - NOUVEAU CONDUIT 27MM APPARENT AU NIVEAU DU PLAFOND
  - NOUVEAU CONDUIT 27MM INSTALLÉ ET DISSIMULÉ AU-DESSUS DU PLAFOND Suspendu.
  - NOUVEAU CONDUIT 27MM APPARENT CONTRE LE MUR VERS BÔITIER EN ALUMINIUM COULÉ DU TYPE FS.
  - CONTRÔLE DE PORTE-EXISTANT À ENLEVER, INCLUANT: LECTEUR DE CARTE, GÂCHE ÉLECTRIQUE, CHARNIÈRE ÉLECTRIFIÉE, TYREX, CONTACT DE PORTE, ETC. REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE CES COMPOSANTS. RETIRER TOUTS LES CONDUITS, ANCRAGES, CÂBLES ET BÔITES DE JONCTION.
  - NOUVEAU CONDUIT 53MM INSTALLÉ ET DISSIMULÉ AU-DESSUS DU PLAFOND Suspendu.
  - NOUVEAU CONTRÔLE DE PORTE. VOIR DÉTAIL 1 FEUILLE ES.
  - BÔITE DE JONCTION NOUVEAU CONTRÔLE DE PORTE INSTALLÉ DANS L'ENTREPLAFOND. COORDONNER SUR LE CHANTIER LA POSITION EXACTE DES NOUVEAUX CONDUITS ET BÔITES DE TIRAGE DE FAÇON À NE PAS OBSTRUER LES ACCÈS À L'ENTREPLAFOND, AUX ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET AUX ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES.
  - TÉLÉPHONE MURAL EXISTANT À RELOCALISER. REPOSITIONNER LE TÉLÉPHONE SUR CE MÊME MUR POUR PERMETTRE L'INSTALLATION DE LA BOUCLE 2A DU SYSTÈME DE CONTRÔLE ACTIF DU CHAMP MAGNÉTIQUE (VOIR FEUILLE E6) ET DES DÉTECTEURS SF6 ET DE RÉDUCTION D'OXYGÈNE (VOIR FEUILLE RA1). COORDONNER LA POSITION DES COMPOSANTS ET DES CONDUITS.
  - NOUVEAU CONDUITS 27MM ET 53MM VERS LOCAL M53 À L'ÉTAGÈRE SUPÉRIEUR. POSITION EXACTE À COORDONNER AVEC NCS. LE PERCEMENT DE LA DALLE ET LE SCÈLÈMEMENT EST SOUS LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL. VOIR PLANS D'ARCHITECTURE.
  - NOUVEAU CONDUIT 32MM INSTALLÉ ET DISSIMULÉ AU-DESSUS DU PLAFOND Suspendu VERS CONTRÔLE DE PORTE.
  - NOUVEAU CONDUIT 27MM SE TERMINANT À LA VERTICALE DERRIÈRE LES PANNEAUX RADIANTS À 450MM DU PLANCHER.

- NOTES GÉNÉRALES**
- TOUTES LES BÔITES DE TIRAGE INDIQUÉES SUR CE PLAN SONT 305X305.
  - LE PASSAGE MONTRÉ EST DONNÉ À TITRE INDICATIF UNIQUEMENT. COORDONNER SUR LE CHANTIER LA POSITION EXACTE DES NOUVEAUX CONDUITS ET BÔITES DE TIRAGE DE FAÇON À NE PAS OBSTRUER LES ACCÈS À L'ENTREPLAFOND, AUX ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET AUX ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES.
  - LE DIAMÈTRE MINIMUM DE CONDUIT EST DE 21MM. AUCUN CONDUIT 16MM N'EST ACCEPTÉ.
  - LES RACCORDS DE CANALISATION DE TYPES LB, LL, LR ET DES RACCORDS D'ACCÈS SONT PROHIBÉS ET CE PEU IMPORTER LA RAISON. PLANIFIER L'INSTALLATION DES CONDUITS EN CONSÉQUENCE DE CETTE EXIGENCE.
  - IL FAUT TOUJOURS INSTALLER LES BÔITES DE TIRAGE DANS LES SEGMENTS DROITS DE CONDUITS. UNE BÔITE DE TIRAGE NE DOIT PAS REMPLACER UN COUDE.
  - INSTALLER UN MERLIN DE TIRAGE DANS TOUTES LES COURSES DE CONDUITS INSTALLÉES.
  - TOUTES LES EXTRÉMITÉS DE CONDUITS DOIVENT ÊTRE MUNIES D'UN CONNECTEUR ET ANNEAU DE NYLON OU D'UN EMBOUT DE TYPE « ARLINGTON ».
  - LES MANCHONS ET CONDUITS VERTICAUX QUI TRAVERSENT LE PLANCHER DOIVENT TERMINER LEUR COURSE À 100 MM AU-DESSUS DE LA SURFACE FINIE.

POUCE 0 1 2 3 4 5  
CM 0 1 2 3 4 5

**NOTES GÉNÉRALES**

- SE RÉFÉRER AUX DESSINS D'ATELIER DE QUINCAILLERIE DE PORTE POUR COORDONNER L'INSTALLATION ET LES RACCORDEMENTS DES COMPOSANTS.
- SE RÉFÉRER AUX PLANS ET DEVIS D'ARCHITECTURE POUR LA POSITION EXACTE DES COMPOSANTS.
- LES CADRES DE PORTE SONT EXISTANTS ET DOIVENT ÊTRE MODIFIÉS. COORDONNER AVEC L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL. LES PERÇEMENTS ET MODIFICATIONS DES CADRES DE PORTE EXISTANT.
- TOUS LES CONDUITS SONT APPARENTS DU CÔTÉ SÉCURITÉ. COORDONNER AVEC L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL. LES OUVERTURES REQUISES POUR LES NOUVEAUX CONDUITS ET COMPOSANTS.
- LES CÂBLES ENTRE LA BOÎTE DE JONCTION ET LE LOCAL ISSIT (ANCIENNEMENT NCS) SONT DE LA RESPONSABILITÉ DE MCGILL.
- LES RACCORDEMENTS FINAUX DES CÂBLES DANS LE LOCAL ISSIT (ANCIENNEMENT NCS) ET LA BOÎTE DE JONCTION SONT DE LA RESPONSABILITÉ DE MCGILL.
- IDENTIFIER CHACUN DES CÂBLES ENTRANT DANS LA BOÎTE DE JONCTION.
- PRÉPARER UNE LISTE DE LA FONCTION DE CHACUN DES BORNERS RACCORDÉS DANS LA BOÎTE DE JONCTION. COORDONNER CETTE LISTE AVEC ISSIT (ANCIENNEMENT NCS).
- LES RACCORDS SUR CÂBLE DE BRANCHEMENT DOIVENT ÊTRE SOUDÉS ET ISOLÉS ÉLECTRIQUEMENT À L'AIDE D'UN TUBE THERMORÉTRICISSABLE.
- LES CONDUCTEURS NON UTILISÉS NE SONT PAS MONTRÉS. PRÉVOIR ISOLER CES CONDUCTEURS À L'AIDE D'UN TUBE THERMORÉTRICISSEUR.
- LA MISE EN SERVICE DES SYSTÈMES ET COMPOSANTS EST DE LA RESPONSABILITÉ DE MCGILL. LE SOUS-TRAITANT ÉLECTRIQUE DOIT CEPENDANT FOURNIR TOUTE L'ASSISTANCE ET LA COORDINATION REQUISE POUR CES MISES EN SERVICE.
- LE DIAMÈTRE MINIMUM DE CONDUIT EST DE 21MM. AUCUN CONDUIT 16MM N'EST ACCEPTÉ.
- LES RACCORDS DE CANALISATION DE TYPES LB, LL, LR ET DES RACCORDS D'ACCÈS SONT PROHIBÉS ET CE PEU IMPORTE LA RAISON. PLANIFIER L'INSTALLATION DES CONDUITS EN CONSÉQUENCE DE CETTE EXIGENCE.
- INSTALLER UN MERLIN DE TIRAGE DANS TOUTES LES COURSES DE CONDUITS INSTALLÉES.
- TOUTES LES EXTRÉMITÉS DE CONDUITS DOIVENT ÊTRE MUNIES D'UN CONNECTEUR ET ANNEAU DE NYLON OU D'UN EMBOUT DE TYPE « ARLINGTON ».

**NOTES AU PLAN**

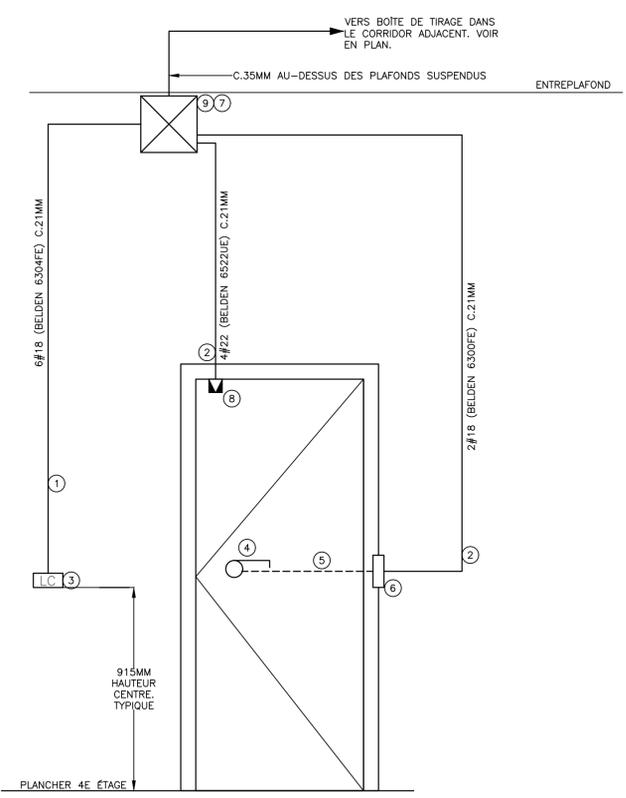
- LE CONDUIT SE TERMINE DANS UN BOÎTIER CÔTÉ CORRIDOR
- LE CONDUIT SE TERMINE DANS LE CADRE DE PORTE
- LECTEUR DE CARTE MAGNÉTIQUE HID MODÈLE 40TKS-00-006EE1 (LOCAL C101 ET 1HALL4) ET 20TKS-00-006EE1 (LOCAL 1-ME1) FOURNI PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL (QUINCAILLERIE) À INSTALLER ET À RACCORDER AUX BORNERS
- SERRURE ÉLECTRIFIÉE FOURNIE, INSTALLÉE ET RACCORDÉE PAR ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.
- CÂBLE DE CONTRÔLE AVEC RACCORDS RAPIDE FOURNIE, INSTALLÉE ET RACCORDÉE PAR ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.
- CHARNIÈRE ÉLECTRIFIÉE FOURNIE, INSTALLÉE ET RACCORDÉE PAR ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.
- BARRETTES DE BORNIER 2X12 PÔLES (WECO 323-HDS) (EN QUANTITÉ SUFFISANTE) À FOURNIR ET INSTALLER DANS LE BOÎTIER. VOIR ARRANGEMENT DES BORNERS CI-CONTRE.
- CONTACT DE PORTE ENCASTRÉ DANS LE CADRE DE PORTE, FOURNI ET INSTALLÉ PAR ENTREPRENEUR GÉNÉRAL. RACCORDEMENT PAR SOUS-TRAITANT ÉLECTRIQUE.
- BOÎTE DE JONCTION 200X200X150 EN SURFACE COMPLET AVEC COUVERCLE SURFACE À FOURNIR ET INSTALLER SUR LE MUR DU CÔTÉ INTÉRIEUR (CÔTÉ SÉCURISÉ) AU-DESSUS DE LA PORTE.

**NOTES GÉNÉRALES**

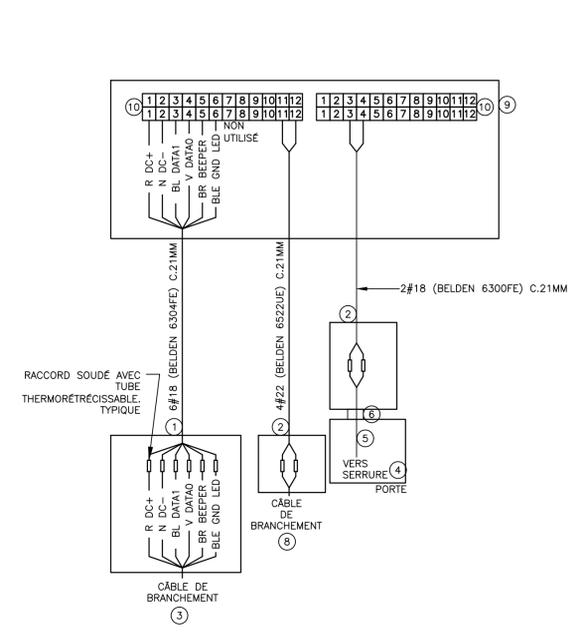
- SE RÉFÉRER AUX DESSINS D'ATELIER DE QUINCAILLERIE DE PORTE POUR COORDONNER L'INSTALLATION ET LES RACCORDEMENTS DES COMPOSANTS.
- SE RÉFÉRER AUX PLANS ET DEVIS D'ARCHITECTURE POUR LA POSITION EXACTE DES COMPOSANTS.
- LES CADRES DE PORTE EST NOUVEAU. COORDONNER AVEC L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL, LES PERÇEMENTS ET MODIFICATIONS DES CADRES DE PORTE.
- TOUS LES CONDUITS SONT APPARENTS DU CÔTÉ SÉCURITÉ. COORDONNER AVEC L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL. LES OUVERTURES REQUISES POUR LES NOUVEAUX CONDUITS ET COMPOSANTS.
- LES CÂBLES ENTRE LA BOÎTE DE JONCTION ET LE LOCAL ISSIT SONT EXISTANT À CONSERVER.
- IDENTIFIER CHACUN DES NOUVEAUX CÂBLES ENTRANT DANS LA BOÎTE DE JONCTION.
- PRÉPARER UNE LISTE DE LA FONCTION DE CHACUN DES NOUVEAUX BORNERS RACCORDÉS DANS LA BOÎTE DE JONCTION. COORDONNER CETTE LISTE AVEC ISSIT (ANCIENNEMENT NCS).
- LES RACCORDS SUR CÂBLE DE BRANCHEMENT DOIVENT ÊTRE SOUDÉS ET ISOLÉS ÉLECTRIQUEMENT À L'AIDE D'UN TUBE THERMORÉTRICISSABLE.
- LES CONDUCTEURS NON UTILISÉS NE SONT PAS MONTRÉS. PRÉVOIR ISOLER CES CONDUCTEURS À L'AIDE D'UN TUBE THERMORÉTRICISSEUR.
- LA MISE EN SERVICE DES SYSTÈMES ET COMPOSANTS EST DE LA RESPONSABILITÉ DE MCGILL. LE SOUS-TRAITANT ÉLECTRIQUE DOIT CEPENDANT FOURNIR TOUTE L'ASSISTANCE ET LA COORDINATION REQUISE POUR CES MISES EN SERVICE.
- LE DIAMÈTRE MINIMUM DE CONDUIT EST DE 21MM. AUCUN CONDUIT 16MM N'EST ACCEPTÉ.
- LES RACCORDS DE CANALISATION DE TYPES LB, LL, LR ET DES RACCORDS D'ACCÈS SONT PROHIBÉS ET CE PEU IMPORTE LA RAISON. PLANIFIER L'INSTALLATION DES CONDUITS EN CONSÉQUENCE DE CETTE EXIGENCE.
- INSTALLER UN MERLIN DE TIRAGE DANS TOUTES LES COURSES DE CONDUITS INSTALLÉES.
- TOUTES LES EXTRÉMITÉS DE CONDUITS DOIVENT ÊTRE MUNIES D'UN CONNECTEUR ET ANNEAU DE NYLON OU D'UN EMBOUT DE TYPE « ARLINGTON ».

**NOTES AU PLAN**

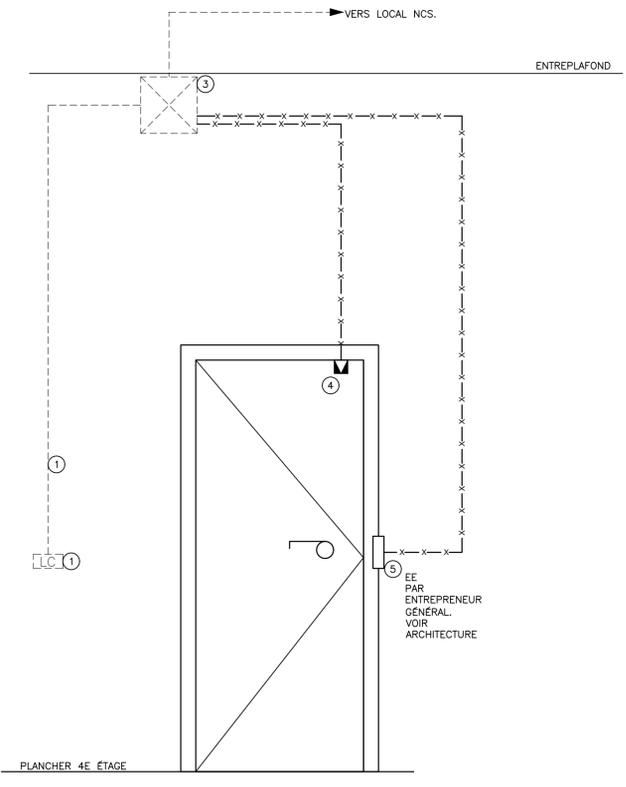
- LECTEUR DE CARTE ET CONDUIT AFFÉRENT EXISTANT À CONSERVER.
- NOUVEAU CONTACT DE PORTE FOURNI ET INSTALLÉ PAR ENTREPRENEUR GÉNÉRAL, À RACCORDER.
- BOÎTIER DE JONCTION EXISTANT À MODIFIER.
- CONTACT DE PORTE EXISTANT À DÉBRANCHER
- GÂCHE ÉLECTRIQUE EXISTANTE À DÉBRANCHER
- NOUVELLE GÂCHE ÉLECTRIFIÉE FOURNIE, INSTALLÉE ET RACCORDÉE PAR ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.
- NOUVEAU CÂBLE DE CONTRÔLE AVEC RACCORDS RAPIDE FOURNIE, INSTALLÉE ET RACCORDÉE PAR ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.
- NOUVELLE CHARNIÈRE ÉLECTRIFIÉE FOURNIE, INSTALLÉE ET RACCORDÉE PAR ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.
- NOUVEAU CONTACT DE PORTE ENCASTRÉ DANS LE CADRE DE PORTE, FOURNI ET INSTALLÉ PAR ENTREPRENEUR GÉNÉRAL. RACCORDEMENT PAR SOUS-TRAITANT ÉLECTRIQUE.
- LE NOUVEAU CONDUIT SE TERMINE DANS LE CADRE DE PORTE À PROXIMITÉ DU COMPOSANT. BARRETTES DE BORNIER 2X12 PÔLES (WECO 323-HDS) (EN QUANTITÉ SUFFISANTE) À FOURNIR ET INSTALLER DANS LE BOÎTIER. VOIR ARRANGEMENT DES BORNERS CI-CONTRE.



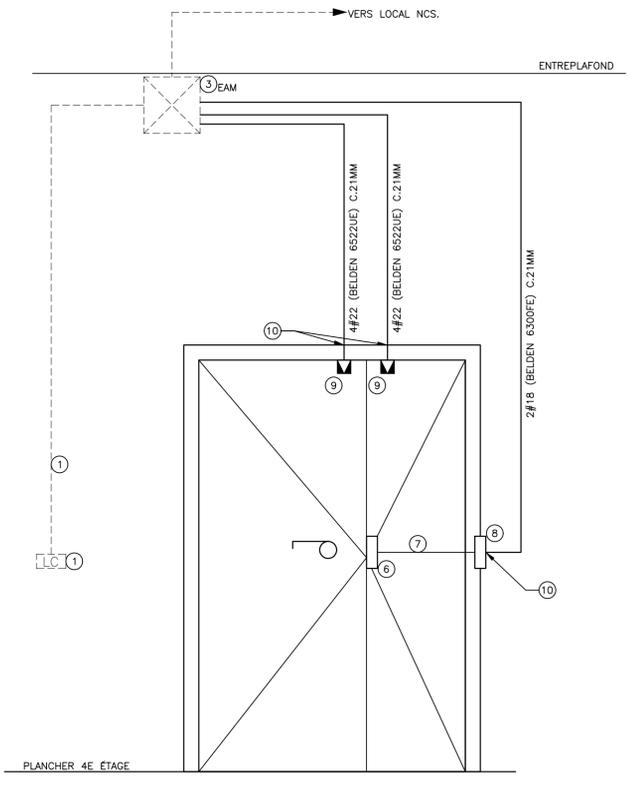
**1** CONTRÔLE DE PORTE  
AUCUNE ÉCHELLE



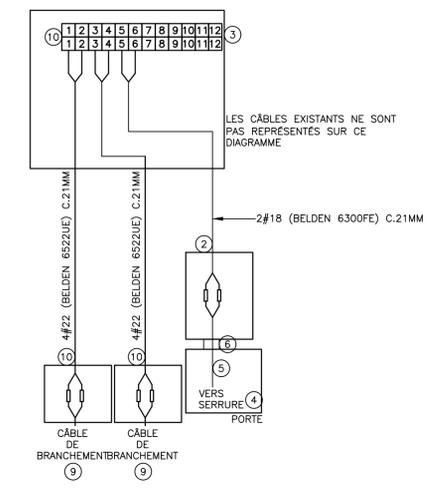
**DIAGRAMME**



**EXISTANT**



**PROPOSÉ**



**DIAGRAMME**

PLAN\_GLE

ZONE DES TRAVAUX AU SOUS-SOL

**NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION**

CONSULTANT:

168 chemin de la Clairière  
Saint-Adolphe-d'Howard,  
Québec, J0T 2B0  
Canada  
Tel: 514-300-0626 ext 100

SCEAU:

CLIENT:

**McGill**  
Gestion et développement des installations  
Facilities, Operations & Development  
1010 Sherbrooke, 10ième Étage  
Montréal, Qc H3A 2R7

ÉMISSION

No.	DATE	PAR	DESCRIPTION
0	2024-08-17	AR	POUR COMMENTAIRES
1	2025-02-14	AR	POUR COORD. ET COMMENT.
2	2025-06-11	AR	POUR APPEL D'OFFRES

RÉVISION

No.	DATE	PAR	DESCRIPTION
⚠	2024-08-17	AR	30% D'AVANCEMENT
⚠	2025-02-14	AR	60% D'AVANCEMENT
⚠	2025-03-14	AR	90% D'AVANCEMENT
⚠	2025-06-11	AR	COMPLET

PROJET:

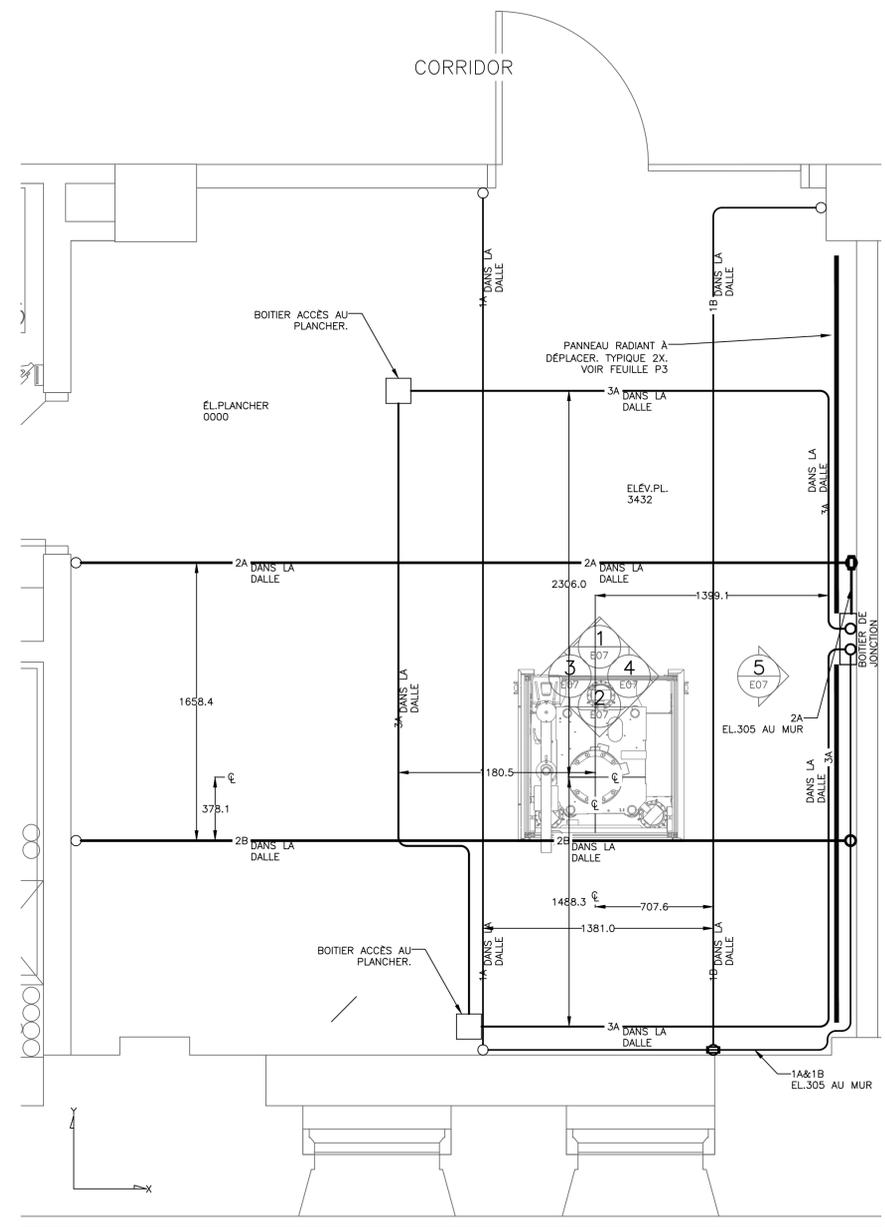
**CFI ORTEGA  
PAVILLON STRATHCONA #154  
SOUS-SOL**

DESSIN:

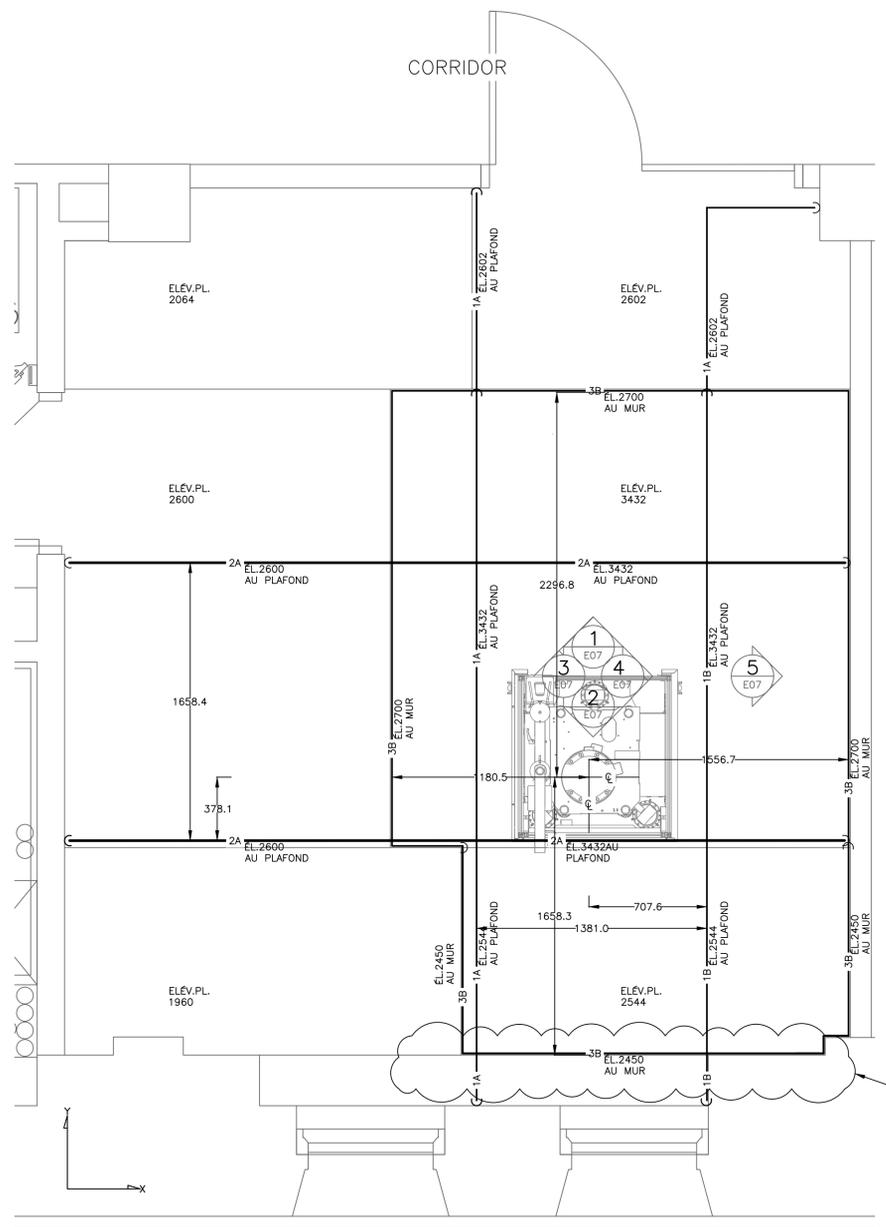
**ÉLECTRICITÉ  
SERVICES AUXILIAIRES  
DÉTAILS**

No. DOSSIER CLIENT: 21-081		CONCEPTEUR: AR	
DESSINATEUR:		DATE: 24-08-14	
ÉCHELLE: AUCUNE		FICHER: ME.dwg	
No. DOSSIER ARI: UMG2311SAD		RÉVISION D	
FEUILLE: E5	ÉMISSION: 2		

POUCE 0 1 2 3 4 5  
CM 0 1 2 3 4 5



**PLANCHER**  
ÉCHELLE: 1:20



**PLAFOND**  
ÉCHELLE: 1:20

- NOTES AU PLAN**
- 1 CANALISATION ÉLECTRIQUE DE PVC C16 À JOINTS COLLÉS (INSTALLATION NOYÉE DANS LA DALLE)
  - 2 CANALISATION DE PLASTIQUE DU TYPE MOULURE ÉLECTRIQUE 22.2X11.1MM
  - 3 CANALISATION DE PLASTIQUE DU TYPE MOULURE ÉLECTRIQUE 33.0X11.1MM
  - 4 CANALISATION DE PLASTIQUE DU TYPE MOULURE ÉLECTRIQUE 57.0X17.1MM
  - 5 RACCORD DE TRANSITION CANALISATION PVC C16 À CANALISATION DE PLASTIQUE DU TYPE MOULURE ÉLECTRIQUE.
  - 6 TÊTE À PLAT, ASSUJETTIS AU SYSTÈME DE CANALISATION DE PLASTIQUE DU TYPE MOULURE ÉLECTRIQUE
  - 7 COUDE À PLAT, ASSUJETTI AU SYSTÈME DE CANALISATION DE PLASTIQUE DU TYPE MOULURE ÉLECTRIQUE
  - 8 COUDE INTÉRIEUR, ASSUJETTI AU SYSTÈME DE CANALISATION DE PLASTIQUE DU TYPE MOULURE ÉLECTRIQUE
  - 9 COUDE EXTÉRIEUR, ASSUJETTI AU SYSTÈME DE CANALISATION DE PLASTIQUE DU TYPE MOULURE ÉLECTRIQUE
  - 10 BÔTIER DE TIRAGE AVEC COUVERCLE DE PLASTIQUE 121X76X22MM, ASSUJETTIS AU SYSTÈME DE CANALISATION DE PLASTIQUE DU TYPE MOULURE ÉLECTRIQUE.
  - 11 BÔTIER DE JONCTION AVEC COUVERCLE DE PLASTIQUE 355X355X200MM.
  - 12 PRÉVOIR UNE COUPE À ANGLE ASSUJETTIE ET PRÉCISE.

PLAN\_GLE

**NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION**

CONSULTANT:  

 168 chemin de la Clairière  
 Saint-Adolphe-d'Howard,  
 Québec, J0T 2B0  
 Canada  
 Tel: 514-300-0626 ext 100

SCEAU:

CLIENT:  
**McGill**  
 Gestion et développement des installations  
 Facilities, Operations & Development  
 1010 Sherbrooke, 10ième Étage  
 Montréal, Qc H3A 2R7

ÉMISSION

No.	DATE	PAR	DESCRIPTION
0	2024-08-17	AR	POUR COMMENTAIRES
1	2025-02-14	AR	POUR COORD. ET COMMENT.
2	2025-06-11	AR	POUR APPEL D'OFFRES

RÉVISION

No.	DATE	PAR	DESCRIPTION
	2024-08-17	AR	30% D'AVANCEMENT
	2025-02-14	AR	60% D'AVANCEMENT
	2025-03-14	AR	90% D'AVANCEMENT
	2025-06-11	AR	COMPLÈT

PROJET:  
**CFI ORTEGA PAVILLON STRATHCONA #154 SOUS-SOL**

DESSIN:  
**ÉLECTRICITÉ SERVICES AUXILIAIRES BOUCLES DE CONTRÔLE ACTIF CHAMPS MAGNÉTIQUE 1 DE 2**

No. DOSSIER CLIENT: 21-081		CONCEPTEUR: AR	
DESSINATEUR:		DATE: 24-08-14	
ÉCHELLE: 1:20		FICHER: ME.dwg	
No. DOSSIER ARI: UMG23115AD	FICHER:		
FEUILLE: <b>E6</b>	ÉMISSION: <b>2</b>	RÉVISION: <b>D</b>	

**DEVIS**  
 1. **CONDITIONS GÉNÉRALES**  
 LES CONDITIONS GÉNÉRALES ET LE DEVIS ÉLECTRIQUE FONT PARTIE INTÉGRANTE DU PRÉSENT DEVIS.  
 LES PRÉSENTS TRAVAUX SONT SOUS LA RESPONSABILITÉ DU SOUS-TRAITANT ÉLECTRIQUE.  
 AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX DE TRACÉ ET D'INSTALLATION, PRÉVOIR LE RETRAIT DE TOUS LES COMPOSANTS ÉLECTRIQUES EXISTANTS (APPAREIL D'ÉCLAIRAGE, ETC).  
 LE NIVEAU DE L'INSTALLATION DES CANALISATIONS DOIT ÊTRE DE LA PLUS GRANDE QUALITÉ. L'ENSEMBLE DE L'INSTALLATION DOIT ÊTRE À ANGLE DROIT, AJUSTÉ ET ASSUJETTIS AUX CONDITIONS DES SURFACES ET FINIS EXISTANTS. AUCUNE OUVERTURE OU ESPACE ENTRE DES COMPOSANTS DE CANALISATION PERMETTANT DE VOIR L'INTÉRIEUR DES CANALISATIONS, DES BÔTIERS ET / OU RACCORDS NE SERA ACCEPTÉ.  
 2. **TRACÉ ET PASSAGE DES CANALISATIONS.**  
 AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX D'INSTALLATION, PRÉVOIR UN TRACÉ DES CANALISATIONS EN SOUS-DALLE, AU MUR ET AU PLAFOND. TRACER AVEC PRÉCISION, AU PLANCHER, LE CENTRE DE LA CELLULE DU MICROSCOPE. PLANIFIER UNE RENCONTRE DE COORDINATION AVEC LES PROFESSIONNELS. PRÉVOIR UN DÉLAI DE 48 HEURES POUR LA CONVOCATION DE CETTE RENCONTRE, AJUSTER LE TRACÉ SELON LES INSTRUCTIONS DU CLIENT ET DES PROFESSIONNELS.  
 PRÉVOIR UN DÉLAI DE 7 JOURS ENTRE LA TENUE DE CETTE RENCONTRE DE COORDINATION ET LES INSTRUCTIONS D'AJUSTEMENT DE TRACÉ.  
 3. **IDENTIFICATION DES CÂBLES**  
 POUR CHAQUE EXTRÉMITÉ DE CÂBLE SE TERMINANT DANS LA BOÎTE DE JONCTION, IDENTIFIER LA BOUCLE ET LE SENS DU COURANT, TEL QU'INDIQUÉ EN PLANS. EXEMPLES : 3A"IN" OU 18"OUT".  
 4. **ASSISTANCE AU BRANCHEMENT ET À LA MISE EN SERVICE**  
 PRÉVOIR 2 BLOCS DE 8 HEURES HOMMES POUR ASSISTER LE MANUFACTURIER/INSTALLATEUR DANS SES ACTIVITÉS DE BRANCHEMENT ET DE MISE EN SERVICE. UN AVIS DE 48 HEURES SERA DONNÉ POUR LA PRESTATION DE CES DEUX BLOCS D'HEURES.  
 5. **SAIGNÉE DANS LA DALLE DE BÉTON ET RAGRÉAGE**  
 LES SAIGNÉES DANS LA DALLE DE BÉTON ET LE RAGRÉAGE SONT SOUS LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL. CEPENDANT, LE SOUS-TRAITANT ÉLECTRIQUE EST RESPONSABLE DE COORDONNER AVEC L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL LES POSITIONS ET LES BESOINS DES SAIGNÉES.  
 LORS DU RAGRÉAGE, ASSUREZ QUE LES COUDES DES CANALISATIONS ÉLECTRIQUES DE PVC C16 À JOINTS COLLÉS SONT ANCRÉS AUX MURS ADJACENTS POUR ASSURER UNE INSTALLATION D'ÉQUERRE.

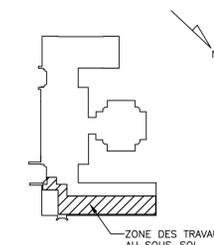
PRÉVOIR UNE ASSISTANCE LORS DU RAGRÉAGE DE LA DALLE POUR S'ASSURER QUE LES CANALISATIONS NOYÉES NE SONT PAS À EFFLEUREMENT DE LA SURFACE DU PLANCHER DE BÉTON.  
 6. **CÂBLES**  
 CÂBLES 4 CONDUCTEURS DE CUIVRE TORRONS, NON TORSADÉ, NON BLINDE, CALIBRE 1MM2 (OU ÉQUIVALENT PLUS GROS), GAINÉ FLEXIBLE DE PVC, ISOLATION DIÉLECTRIQUE 300 VOLTS COLORÉE.  
 MARQUE SPÉCIFIÉE : LAPP KABEL STUTTGART OLFLEX CLASSIC 100 300/500 V OU ÉQUIVALENT BELDEN.  
 LE CÂBLE DE CHAQUE BOUCLE (6) DOIT ÊTRE CONTINU ET SE TERMINER (DEUX EXTRÉMITÉS) DANS LA BOÎTE DE JONCTION. PRÉVOIR UNE LONGUEUR DE 610MM EXTRA POUR CHAQUE EXTRÉMITÉ. IDENTIFIER CHAQUE EXTRÉMITÉ (VOIR PLUS BAS).  
 7. **CANALISATION ÉLECTRIQUE**  
 APPLICATION : CANALISATION À NOYER DANS LE PLANCHER DE BÉTON. CONDUIT ÉLECTRIQUE RIGIDE EN PVC, CÉDULE40, HOMOLOGUÉ FT-4, C16MM DIA., À JOINTS COLLÉS, CONFORME À LA CSA C22.2 NO.211.2 ET 211.0.  
 MARQUE SPÉCIFIÉE : IPEX, SÉRIE SCEPTER.  
 8. **BÔTIER DE TIRAGE À NOYER DANS LE PLANCHER DE BÉTON.**  
 BÔTIER DE TIRAGE EN PVC À NOYER DANS LE BÉTON, SANS REBORD, AVEC COUVERCLE NON MÉTALLIQUE RENFORCÉ DE FIBRE DE VERRE, JOINT D'ÉTANCHÉITÉ ET VIS À CLEF HEXAGONALE. DIMENSIONS : 150X150X108MM PROF. (6X6X4¼PO). PRÉVOIR ADAPTATEURS ET MANCHONS SELON LES BESOINS.  
 MARQUE SPÉCIFIÉE : IPEX, SÉRIE H664.  
 9. **BÔTIER DE JONCTION (INSTALLATION MURALE)**  
 BÔTIER DE JONCTION (POUR INSTALLATION MURALE EN SURFACE) EN PVC, AVEC COUVERCLE NON MÉTALLIQUE EN PVC, JOINT D'ÉTANCHÉITÉ ET VIS À CLEF HEXAGONALE. DIMENSIONS : 355X355X200MM PROF. (14X14X8PO). PRÉVOIR ADAPTATEURS ET MANCHONS SELON LES BESOINS.  
 MARQUE SPÉCIFIÉE : IPEX, SÉRIE JB1414B.  
 PRÉVOIR DES PERCEMENTS ASSUJETTIS (ET PRÉCIS) POUR LES CANALISATIONS DE PLASTIQUE DU TYPE MOULURE ÉLECTRIQUE. AUCUNE OUVERTURE OU ESPACE ENTRE DES COMPOSANTS DE CANALISATION PERMETTANT DE VOIR L'INTÉRIEUR DES CANALISATIONS OU DU BÔTIER NE SERA ACCEPTÉ.  
 PRÉVOIR LE PERCEMENT DU COUVERCLE ET/OU DU BÔTIER SELON LES BESOINS DU MANUFACTURIER/INSTALLATEUR.  
 10. **CANALISATION DE PLASTIQUE DU TYPE MOULURE ÉLECTRIQUE**  
 APPLICATION : CANALISATION APPARENTE.

FABRIQUÉE EN PVC DE COULEUR BLANC, À SIMPLE COMPARTIMENT, À PROFIL BAS, COUVERCLE CONTINU À PRESSION, BANDE ADHÉSIVE INTÉGRÉE, DIMENSIONS ASSORTIES. TOUS LES RACCORDS, TÊTES, COUDES, TRANSITIONS, BÔTES DE TIRAGE, ETC PROVIENNENT DU MÊME MANUFACTURIER ET DOIVENT ÊTRE ASSORTIS AUX CANALISATIONS ADJACENTES. POUR TOUTE JONCTION DE COUVERCLE DE CANALISATION, PRÉVOIR UNE « CLIP » DE COUVERCLE.  
 MARQUE SPÉCIFIÉE : LEGRAND SÉRIE 400, 800 ET 2300 SELON LA CAPACITÉ DE CÂBLE REQUIS.  
 PRÉVOIR L'INSTALLATION SELON LES RECOMMANDATIONS DU MANUFACTURIER EN RESPECTANT AU MINIMUM LES EXIGENCES DU PRÉSENT DEVIS. L'ENSEMBLE DE L'INSTALLATION DOIT ÊTRE AJUSTÉ ET ASSUJETTIS AUX CONDITIONS DES SURFACES ET FINIS EXISTANTS. AUCUNE OUVERTURE OU ESPACE ENTRE DES COMPOSANTS DE CANALISATION PERMETTANT DE VOIR L'INTÉRIEUR DES CANALISATIONS NE SERA ACCEPTÉ.  
 11. **ANCRAGE**  
 CHAQUE RACCORDS, BÔTIER, BOIT DE CANALISATION INSTALLÉ EN SURFACE DOIT ÊTRE ANCRÉ. LES LONGUEURS DE CANALISATION ENTRE LES RACCORDS ET LES BÔTIERS DOIVENT ÊTRE COLLÉES À L'AIDE DE LA BANDE ADHÉSIVE INTÉGRÉE ET ANCRÉES À TOUS LES 1.8 MÈTRE MINIMUM. MÉTHODE D'ANCRAGE : GOUJON DE PLASTIQUE À EXPANSION AVEC VIS ASSORTIE.

PAS DE LINTEAU. BOUCLE 3B NE SERA PAS SIMILAIRE À LA BOUCLE 3A. À PRÉVOIR AU PLAFOND?

NOTES AU PLAN

- 1 CANALISATION ÉLECTRIQUE DE PVC C16 À JOINTS COLLÉS (INSTALLATION NOYÉE DANS LA DALLE)
- 2 CANALISATION DE PLASTIQUE DU TYPE MOULURE ÉLECTRIQUE 22.2X11.1MM
- 3 CANALISATION DE PLASTIQUE DU TYPE MOULURE ÉLECTRIQUE 33.0X11.1MM
- 4 CANALISATION DE PLASTIQUE DU TYPE MOULURE ÉLECTRIQUE 57.0X17.1MM
- 5 RACCORD DE TRANSITION CANALISATION PVC C16 À CANALISATION DE PLASTIQUE DU TYPE MOULURE ÉLECTRIQUE
- 6 TÊTE À PLAT, ASSUJETTIS AU SYSTÈME DE CANALISATION DE PLASTIQUE DU TYPE MOULURE ÉLECTRIQUE
- 7 COUDE À PLAT, ASSUJETTIS AU SYSTÈME DE CANALISATION DE PLASTIQUE DU TYPE MOULURE ÉLECTRIQUE
- 8 COUDE INTÉRIEUR, ASSUJETTIS AU SYSTÈME DE CANALISATION DE PLASTIQUE DU TYPE MOULURE ÉLECTRIQUE
- 9 COUDE EXTÉRIEUR, ASSUJETTIS AU SYSTÈME DE CANALISATION DE PLASTIQUE DU TYPE MOULURE ÉLECTRIQUE
- 10 BÔTIER DE TIRAGE AVEC COUVERCLE DE PLASTIQUE 121X76X22MM, ASSUJETTIS AU SYSTÈME DE CANALISATION DE PLASTIQUE DU TYPE MOULURE ÉLECTRIQUE
- 11 BÔTIER DE JONCTION AVEC COUVERCLE DE PLASTIQUE 355X35X200MM.
- 12 PRÉVOIR UNE COUPE À ANGLE ASSUJETTIE ET PRÉCISE.



**NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION**

CONSULTANT:  
 BUREAU D'ÉTUDES  
 168 chemin de la Clairière  
 Saint-Adolphe-d'Howard,  
 Québec, J0T 2B0  
 Canada  
 Tel: 514-300-0626 ext 100

SCEAU:

CLIENT:  
**McGill**  
 Gestion et développement des installations  
 Facilities, Operations & Development  
 1010 Sherbrooke, 10<sup>ème</sup> Étage  
 Montréal, Qc H3A 2R7

ÉMISSION

No.	DATE	PAR	DESCRIPTION
0	2024-08-17	AR	POUR COMMENTAIRES
1	2025-02-14	AR	POUR COORD. ET COMMENT.
2	2025-06-11	AR	POUR APPEL D'OFFRES

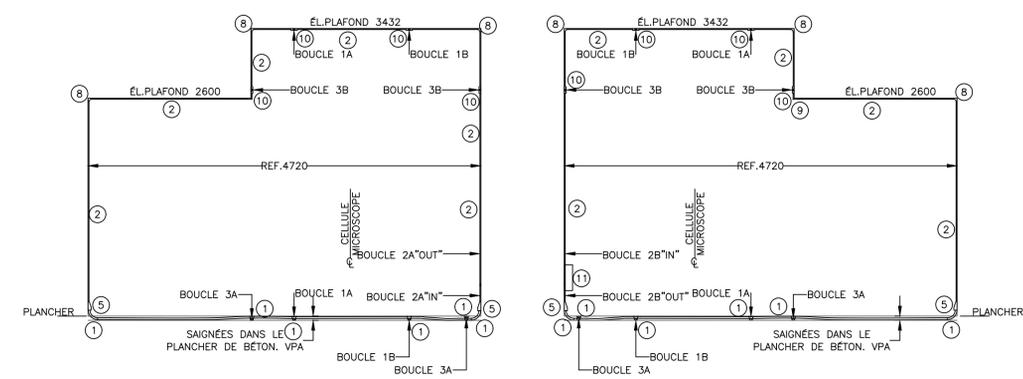
RÉVISION

No.	DATE	PAR	DESCRIPTION
△	2024-08-17	AR	30% D'AVANCEMENT
△	2025-02-14	AR	60% D'AVANCEMENT
△	2025-03-14	AR	90% D'AVANCEMENT
△	2025-06-11	AR	COMPLET

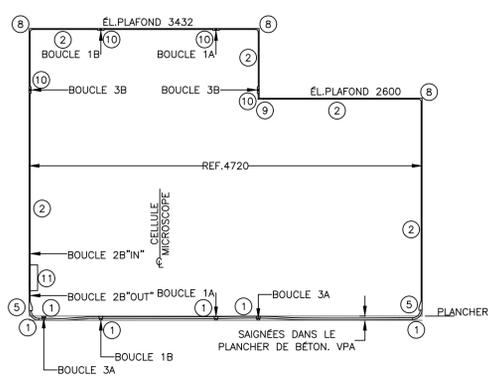
PROJET:  
**CFI ORTEGA PAVILLON STRATHCONA #154 SOUS-SOL**

DESSIN:  
**ÉLECTRICITÉ SERVICES AUXILIAIRES BOUCLES DE CONTRÔLE ACTIF CHAMPS MAGNÉTIQUE 2 DE 2**

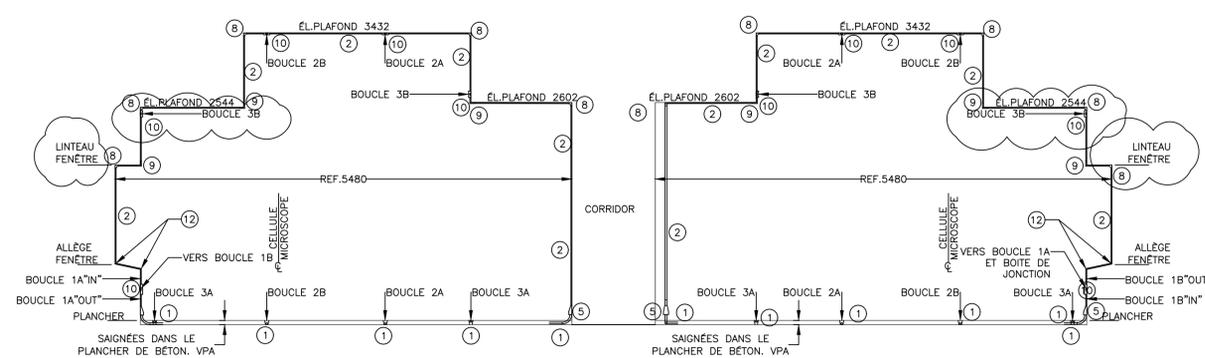
No. DOSSIER CLIENT: 21-081		
DESSINATEUR:	CONCEPTEUR: AR	
ÉCHELLE: 1:40	DATE: 24-08-14	
No. DOSSIER ARI: UMG2311SAD	FICHER: ME.dwg	
FUILLE: E7	ÉMISSION: 2	RÉVISION: D



1 ÉLEVATION - BOUCLE 2A

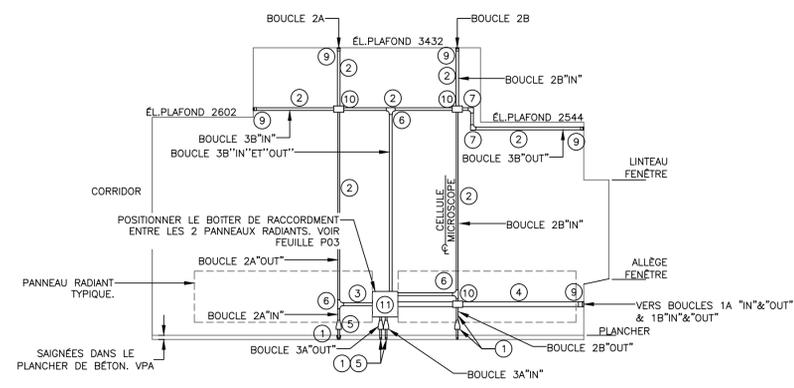


2 ÉLEVATION - BOUCLE 2B



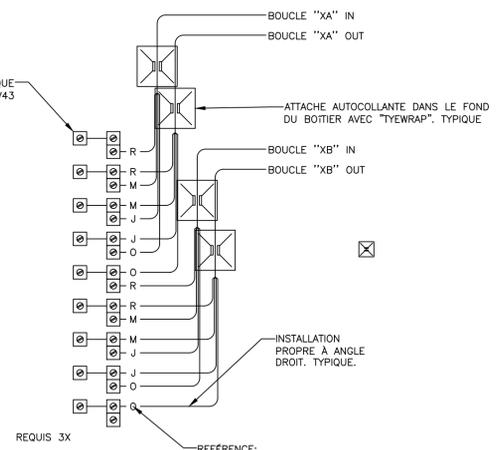
3 ÉLEVATION - BOUCLE 1A

4 ÉLEVATION - BOUCLE 1B

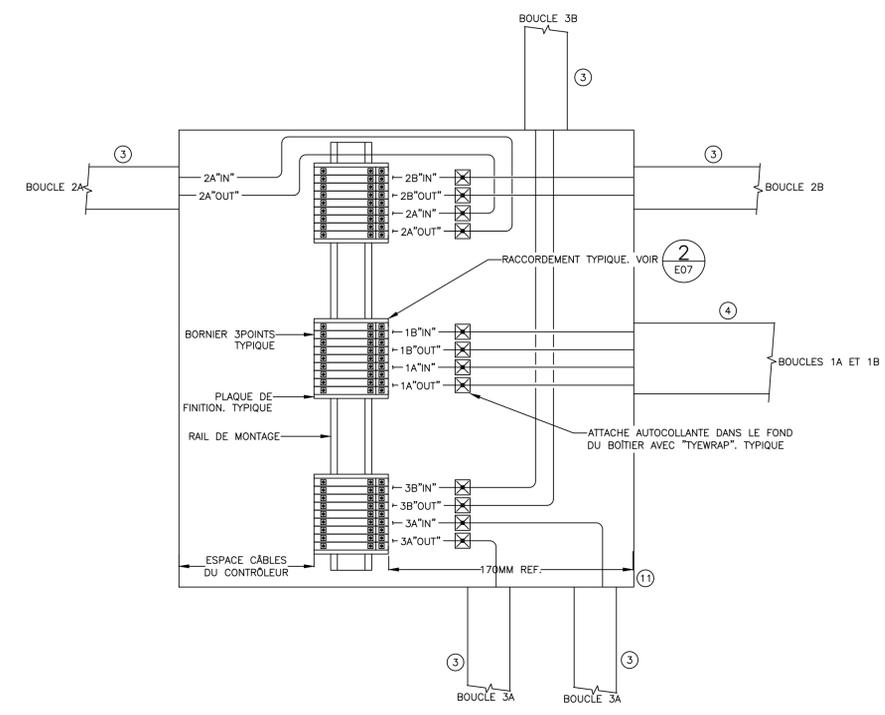


5 ÉLEVATION - MUR

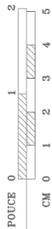
BORNIER 3 POINTS À VIS, MONTÉ SUR RAIL TYPIQUE - MARQUE SPÉCIFIÉE: SCHNEIDER MODÈLE NSYTRV43



2 DÉTAIL TYPIQUE - RACCORDEMENT AUX BORNIERES AUCUNE ÉCHELLE



1 DÉTAIL BÔTIER DE RACCORDEMENT AUCUNE ÉCHELLE



## CONDITIONS GÉNÉRALES

### 1. GÉNÉRALITÉS

LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES FONT PARTIE INTÉGRANTE DES CONDITIONS GÉNÉRALES DU CONTRAT ET S'ADRESSENT À L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET À TOUS LES ENTREPRENEURS SPÉCIALISÉS DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ.

ADVENANT QUE DES ARTICLES DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES SOIENT EN CONTRADICTION AVEC LES CONDITIONS GÉNÉRALES DU CONTRAT, CE SONT LES CONDITIONS GÉNÉRALES DU CONTRAT QUI PRÉVAUDRONT.

### 2. VISITE DES LIEUX

AVANT DE REMETTRE LEUR SOUMISSION, LES ENTREPRENEURS DOIVENT VISITER LES LIEUX AFIN DE SE FAMILIARISER AVEC TOUT CE QUI PEUT NUIRE À LEURS TRAVAUX DE QUELCONQUE FAÇON, AUCUNE RÉCLAMATION DUE À L'IGNORANCE DES CONDITIONS LOCALES NE SERA PRISE EN CONSIDÉRATION PAR LA PARTIE AVEC LAQUELLE LE CONTRAT EST SIGNÉ.

### 3. ERREUR OU OMISSION DE DOCUMENTS

SI UN SOUMISSIONNAIRE RELÈVE DES ERREURS, DES OMISSIONS OU DES CONTRADICTIONS DANS LES DOCUMENTS DU CONTRAT, OU AU CAS OÙ IL AURAIT DES DOUBTES QUANT À LEUR SIGNIFICATION, IL DEVRA EN AVISER LE SERVICE D'APPROVISIONNEMENT SELON LES INSTRUCTIONS DE L'APPEL D'OFFRES. SELON LA NATURE DE CES DEMANDES DE CLARIFICATION, ELLES SERONT ENVOYÉES À L'INGÉNIEUR QUI POURRA ENVOYER DES INSTRUCTIONS ÉCRITES À TOUTS LES SOUMISSIONNAIRES. L'INGÉNIEUR SE RÉSERVE LE DROIT D'INTERPRÉTATION DE SES DOCUMENTS.

### 4. TRAVAUX HORS CONTRAT

AUCUNE RÉMUNÉRATION SUPPLÉMENTAIRE NE SERA PAYÉE AUX ENTREPRENEURS POUR UN TRAVAIL AUTRE QUE CELUI STIPULÉ AU CONTRAT, À MOINS QUE CES DERNIERS N'OBTIENNENT UNE AUTORISATION ÉCRITE DU PROPRIÉTAIRE.

### 5. COORDINATION AVEC LE PROPRIÉTAIRE

LES ENTREPRENEURS DOIVENT PRENDRE TOUTES LES PRÉCAUTIONS NÉCESSAIRES POUR NE PAS NUIRE AUX OPÉRATIONS NORMALES DU BÂTIMENT, ADVENANT QUE DES TRAVAUX OU DES ESSAIS DOIVENT ÊTRE EXÉCUTÉS DANS DES LOCAUX OCCUPÉS, LES ENTREPRENEURS DOIVENT OBTENIR L'AUTORISATION DU PROPRIÉTAIRE ET COORDONNER LES TRAVAUX EN CONSÉQUENCE. LE REPRÉSENTANT DU PROPRIÉTAIRE PEUT EXIGER QUE LES ENTREPRENEURS EFFECTUENT LEURS TRAVAUX EN DEHORS DES HEURES NORMALES DE TRAVAIL, DURANT LES FINS DE SEMAINE OU UN JOUR FÉRIÉ. LES ENTREPRENEURS NE POURRONT PAS RÉCLAMER DE SUPPLÉMENT POUR SE CONFORMER AUX DIRECTIFS DU PROPRIÉTAIRE.

### 6. RÈGLES DE L'ÉTABLISSEMENT

LES ENTREPRENEURS DEVRONT RESPECTER ET SE SOUMETTRE AUX RÈGLES ET AUX PROCÉDURES INTERNES DE L'ÉTABLISSEMENT, ENTRE AUTRES, LES ENTREPRENEURS DEVRONT EFFECTUER LEURS TRAVAUX DE MANIÈRE À NE PAS NUIRE AU FONCTIONNEMENT NORMAL DE L'ÉTABLISSEMENT, ET CE, PENDANT TOUTE LA PÉRIODE D'EXÉCUTION DES TRAVAUX.

LES ENTREPRENEURS DEVRONT AVISER LE PROPRIÉTAIRE AU MOINS UNE (1) SEMAINE À L'AVANCE AVANT DE COMMENCER TOUT TRAVAIL, DANS UN SECTEUR DONNÉ DU BÂTIMENT. CECI AFIN DE PERMETTRE AU PROPRIÉTAIRE D'AVISER ET DE SENSIBILISER LES PERSONNES RESPONSABLES DE CES SECTEURS DES TRAVAUX QUI SERONT EXÉCUTÉS DANS LEUR ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT.

### 7. CIRCULATION DES TRAVAILLEURS

TOUS LES EMPLOYÉS DES ENTREPRENEURS AURONT UNIQUEMENT ACCÈS AU CHANTIER, IL EST STRICTEMENT INTERDIT À TOUS LES EMPLOYÉS DE CIRCULER DANS LE BÂTIMENT À L'EXTÉRIEUR DU SECTEUR DES TRAVAUX.

### 8. LIVRAISON ET RÉCEPTION DE MATÉRIEL

TOUT ÉQUIPEMENT OU MARCHANDISE DEVRA ÊTRE TRANSPORTÉ IMMÉDIATEMENT À SON LIEU D'INSTALLATION OU D'ENTRÉPOSAGE.

### 9. INSTALLATIONS TEMPORAIRES

LES ENTREPRENEURS SERONT RESPONSABLES DE TOUS LES SERVICES TEMPORAIRES REQUIS AUX FINS DES PRÉSENTS TRAVAUX TELS QUE: L'ÉCLAIRAGE, LES ALIMENTATIONS ÉLECTRIQUES, L'EAU POTABLE, ETC. LES ENTREPRENEURS POURRONT RACCORDER LES SERVICES TEMPORAIRES D'EAU, DE DRAINAGE, D'ÉLECTRICITÉ ET D'ÉCLAIRAGE SUR LES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION EXISTANTS DE L'IMMEUBLE, ET CE, APRES AVOIR COORDONNÉ LES POINTS DE RACCORDEMENT DE CES SERVICES TEMPORAIRES AVEC LE PERSONNEL DE SOUTIEN DU PROPRIÉTAIRE ET APRES AVOIR OBTENU UNE AUTORISATION ÉCRITE DU REPRÉSENTANT DU PROPRIÉTAIRE. LES COÛTS DE RACCORDEMENT ET D'EMLEVÈMENT DES SERVICES TEMPORAIRES SONT AUX FRAIS DE CHAQUE DES ENTREPRENEURS CONCERNÉS.

TOUS LES AUTRES SERVICES TEMPORAIRES QUI POURRAIENT ÊTRE REQUIS POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CE CONTRAT, TELLE CHAUFFAGE TEMPORAIRE, SERONT INDISTINCTEMENT ET ENTIÈREMENT À LA CHARGE DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET SONT RÉPUTÉS FAIRE PARTIE DU CONTRAT FORFAITAIRE.

### 10. EXIGENCES DE SÉCURITÉ RELATIVES À L'INCENDIE

SE CONFORMER AUX NORMES DU SERVICE D'INCENDIE DE LA VILLE AUX NORMES POUR CONSTRUCTION D'ÉDIFICES CFI-301, DERNIÈRE ÉDITION, ÉMISSES PAR LE COMMISSAIRE FÉDÉRAL DES INCENDIES ET TOUTES AUTRES EN VIGUEUR APPLICABLES. TOUTES LES MESURES DE SÉCURITÉ CONTRE LES INCENDIES DOIVENT ÊTRE PRISES, IL FAUDRA PRÉVOIR L'INSTALLATION DE MATÉRIEL SUFFISANT ET SATISFAISANT POUR UNE PROTECTION EFFICACE EN CAS D'URGENCE SUR LES LIEUX DES TRAVAUX. LE MATÉRIEL DE PROTECTION INCENDIE DEVRA ÊTRE ENTRETIENU, CONSERVÉ EN BON ÉTAT ET ÊTRE EN MESURE D'ÊTRE PRÊT À FONCTIONNER PENDANT TOUTE LA PÉRIODE QUE DURERONT LES TRAVAUX. IL SERA STRICTEMENT DÉFENDU DE BRÛLER DES MATÉRIAUX SUR LE CHANTIER. FOURNIR DES EXTINCTEURS APPROPRIÉS DU TYPE ULC À PROXIMITÉ DE TOUT OUVRAGE IMPLIQUANT L'USAGE D'UNE FLAMME.

### 11. TRAVAUX PAR PHASES

LES TRAVAUX DE RÉNOVATIONS DU BÂTIMENT EFFECTUERONT PAR PHASES. LA DESCRIPTION PRÉCISE DES PHASES PRÉVUES DANS CE PROJET EST CLAIREMENT IDENTIFIÉE DANS LES DOCUMENTS GÉNÉRAUX DU CONTRAT.

CHAQUE DES ENTREPRENEURS SPÉCIALISÉS DEVRA PRENDRE CONNAISSANCE DE CETTE INFORMATION CONTENUE DANS LES DOCUMENTS GÉNÉRAUX DU CONTRAT ET FOURNIR UN PRIX DE SOUMISSION QUI TIENDE COMPTE DES PHASES DES TRAVAUX. AUCUN SUPPLÉMENT AU CONTRAT NE SERA PAYÉ PAR LE PROPRIÉTAIRE, AUX ENTREPRENEURS SPÉCIALISÉS, POUR LES TRAVAUX EFFECTUÉS PAR PHASES.

CHAQUE DES ENTREPRENEURS SPÉCIALISÉS DOIT AUSSI TIENR COMPTE DU FAIT QUE LES SECTEURS TOUCHÉS DANS CHAQUE DES PHASES, TELS QUE PROPOSÉS AUX DOCUMENTS DE SOUMISSION, POURRONT ÊTRE MODIFIÉS PAR LE PROPRIÉTAIRE APRÈS OCTROI DU CONTRAT SANS RÉMUNÉRATION SUPPLÉMENTAIRE AUX ENTREPRENEURS CONCERNÉS, ET CE, DE MANIÈRE À TENIR COMPTE DES CONTRAINTES DE FONCTIONNEMENT DANS LE BÂTIMENT PENDANT LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION.

### 12. OBLIGATIONS DES ENTREPRENEURS

LES ENTREPRENEURS DOIVENT FOURNIR TOUTS LES MATÉRIAUX, LA SURVEILLANCE, LA MAIN D'ŒUVRE, LE MANUTENTION, L'ÉQUIPEMENT, LES OUTILS, LA MACHINERIE, LES ÉCHAFFAUDAGES, LE HISSAGE ET LE TRANSPORT POUR CONSTRUIRE, EXÉCUTER ET COMPLÉTER D'UNE MANIÈRE EXPÉDITIVE, SUBSTANTIELLE ET SATISFAISANTE TOUS LES TRAVAUX NÉCESSAIRES À L'INSTALLATION DE TOUS LES SYSTÈMES DE CE PROJET, ET CE, TELS QUE DÉCRITS AUX PLANS ET DEVIS.

### 13. CODES ET RÉGLEMENTS

TOUS LES TRAVAUX DEVRONT ÊTRE FAITS EN CONCORDANCE AVEC LES CODES, LES NORMES ET LES RÉGLEMENTS APPLICABLES ET EN VIGUEUR AU QUÉBEC POUR LE TYPE D'ÉTABLISSEMENT, DE FONCTIONNALITÉ ET D'UTILISATION DES INSTALLATIONS.

LORSQUE LE PRÉSENT DEVIS FAIT RÉFÉRENCE À DES CODES, DES NORMES OU DES RÉGLEMENTS, L'ÉDITION LA PLUS RÉCENTE EST APPLICABLE.

### 14. PLANS DE RÉFÉRENCE

EN PRÉPARANT LEUR SOUMISSION, LES ENTREPRENEURS DOIVENT CONSULTER TOUS LES PLANS D'ARCHITECTURE, D'AMÉNAGEMENT, D'ÉLECTRICITÉ, DE PLOMBERIE, DE CHAUFFAGE, DE VENTILATION, ET AUTRES, ET VÉRIFIER TOUTES LES COMPOSANTES QUI PEUVENT AFFECTER LEURS TRAVAUX.

### 15. ÉQUIVALENCES ET SUBSTITUTIONS

DÉFINITIONS

MARQUE SPÉCIFIÉE :

MARQUE AVEC LAQUELLE LES PLANS ET DEVIS ONT ÉTÉ PRÉPARÉS, CE PRODUIT EST DÉTAILLÉ DANS LES DOCUMENTS AVEC UNE SÉRIE, UN NUMÉRO OU UN MODÈLE ET IDENTIFIÉ À TITRE DE MARQUE SPÉCIFIÉE.

MARQUE NOMMÉE :

MARQUE QUI PEUT ÊTRE ACCEPTÉE À TITRE D'ÉQUIVALENT. CE PRODUIT PEUT ÊTRE DÉTAILLÉ DANS LES DOCUMENTS AVEC UNE SÉRIE, UN MODÈLE OU UN NUMÉRO ET EST IDENTIFIÉ À TITRE DE MARQUE NOMMÉE.

MARQUE ALTERNATIVE :

TOUTE AUTRE MARQUE QUI N'EST NI SPÉCIFIÉE NI NOMMÉE.

SOUMISSION :

LES PRÉSENTES EXIGENCES ONT POUR BUT D'ÉTABLIR UNE CERTAINE QUALITÉ DE MATÉRIAUX ET DES SERVICES À ÊTRE UTILISÉS POUR LE PROJET ET DÉLIMNER LA PRATIQUE DE MARCHANDAGE POUR DE NOUVEAUX CHOIX APRÈS QUE LE CONTRAT AIT ÉTÉ ACCORDÉ. CE QUI SERAIT AU DÉTRIMENT DU PROPRIÉTAIRE. PAR AILLEURS, LE BUT RECHERCHÉ N'EST PAS D'ÉLIMINER L'HONNÊTE CONCURRENCE DANS LES SOUMISSIONS POUR DES MATÉRIAUX ET PRODUITS ÉQUIVALENTS.

L'ENTREPRENEUR DEVRA DONC, LORS DE LA REMISE DES SOUMISSIONS, SOUMETTRE UN PRIX BASÉ SUR LES APPAREILS, LES ÉQUIPEMENTS ET LES MATÉRIAUX DE MARQUE SPÉCIFIÉE OU NOMMÉE. LA PREUVE D'ÉQUIVALENCE DE TOUT AUTRE PRODUIT OU DE MARQUE ALTERNATIVE EST À LA RESPONSABILITÉ DU SOUMISSIONNAIRE APRÈS L'APPEL D'OFFRES.

SI L'ENTREPRENEUR DÉSIRE UTILISER DES APPAREILS, DES ÉQUIPEMENTS OU DES MATÉRIAUX DE MARQUE ALTERNATIVE, IL DEVRA SOUMETTRE UNE DEMANDE D'ÉQUIVALENCE AVEC LA SOUMISSION, EN INDIQUANT LA DIFFÉRENCE DE PRIX QUIL Y AURAIT SI L'ÉQUIVALENT ÉTAIT ACCEPTÉ. LA DIFFÉRENCE DE PRIX DOIT FAIRE L'OBJET D'UN CRÉDIT. CES DEMANDES D'ÉQUIVALENCE, NE SERONT PAS NÉCESSAIREMENT ÉTUDIÉES AVANT L'ADJUDICATION DU CONTRAT ET NE SERONT PAS CONSIDÉRÉS LORS DE L'ADJUDICATION DU CONTRAT, ET EN CONSÉQUENCE, L'ENTREPRENEUR CONCERNÉ AURA TRENTE (30) JOURS APRÈS CETTE ADJUDICATION POUR FAIRE PRÉUVE DE L'ÉQUIVALENCE.

TOUT MATÉRIAU OU PRODUIT PROPOSÉ COMME ÉQUIVALENT SERA CONSIDÉRÉ COMME NON ÉQUIVALENT JUSQU'À CE QU'UN CERTIFICAT D'ÉQUIVALENCE AIT ÉTÉ REMIS PAR L'INGÉNIEUR.

L'INGÉNIEUR SE RÉSERVE LE DROIT D'ACCEPTER OU REFUSER TOUTE ÉQUIVALENCE PROPOSÉE.

### 16. DESSINS

GÉNÉRALITÉS

LES DESSINS ET LES VUES MONTRANT LES INSTALLATIONS EXISTANTES SONT ÉMIS POUR INDIQUER LES ÉQUIPEMENTS, LES COMPOSANTS ET LES SYSTÈMES À DÉMANTÉLER ET/OU À DÉMÉNAGER. LES DESSINS OU VUES ANNOTÉS « EXISTANT » OU « PROPOSÉ » PERMETTENT DE FAIRE UNE COMPARAISON ET D'ÉTABLIR LES TRAVAUX À EXÉCUTER.

DANS LE CAS OÙ DES DESSINS OU DES VUES ANNOTÉS « EXISTANT » NE SONT ÉMIS, LES ÉQUIPEMENTS, LES COMPOSANTS OU LES SYSTÈMES À DÉMANTÉLER OU À DÉMÉNAGER FONT L'OBJET D'ANNOTATIONS SPÉCIFIQUES.

ÉCHELLE

AUCUNE MESURE PRISE À L'ÉCHELLE SUR LES DESSINS NE DEVRA SERVIR À L'INTERPRÉTATION DES DIMENSIONS DE LA CONSTRUCTION.

MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ

LES DESSINS DES OUVRAGES DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ N'INDIQUENT PAS TOUS LES DÉTAILS STRUCTURAUX. TOUS LES RENSEIGNEMENTS COMPORTANT DES DIMENSIONS EXACTES DU BÂTIMENT SERONT FONDÉS SUR LES DIMENSIONS ÉCRITES DES DESSINS ARCHITECTURAUX SUR LE CONTRAT ET NE PAS NOTÉS OU SUR LE BÂTIMENT. CES DESSINS INDIQUENT D'UNE FAÇON GÉNÉRALE LA POSITION ET LE TRACÉ QUE DOIVENT SUIVRE LES TUYAUX, LES CONDUITS, ETC., QUI DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS EN VERTU DU PRÉSENT CONTRAT. LORSQUE L'EMPLACEMENT DES TUYAUX N'EST PAS INDIQUÉ SUR LES PLANS OU QUIL L'EST DE FAÇON SCHEMATIQUE, ON LES POSERA DE FAÇON À ENTRAVER LE MOINS POSSIBLE L'UTILISATION DES ESPACES QUILS TRAVERSENT. L'ENTREPRENEUR LAISSERA LIBRE TOUT ESPACE RÉSERVÉ, SUR LES DESSINS, À DES APPAREILS OU À UN ÉQUIPEMENT FUTUR. DE PLUS, IL INSTALLERA, SI NÉCESSAIRE, TOUTE LA TUYAUTERIE ET TOUT AUTRE MATÉRIEL RELATIF AU PRÉSENT CONTRAT, DE FAÇON À RENDRE POSSIBLE LE RACCORDEMENT FUTUR DE CES APPAREILS OU DE CET ÉQUIPEMENT.

### 17. COORDINATION AVEC LES AUTRES SPÉCIALITÉS

LES ENTREPRENEURS SPÉCIALISÉS DOIVENT COOPÉRER AVEC LES AUTRES ENTREPRENEURS SPÉCIALISÉS TRAVAILANT SUR LE MÊME PROJET ET SE TENIR AU COURANT DES DESSINS SUPPLÉMENTAIRES ÉMIS À CES AUTRES CORPS DE MÉTIER, ILS DOIVENT VÉRIFIER SI CES DESSINS NE VIENNENT PAS EN CONFLIT AVEC LEURS TRAVAUX. AFIN D'ÉVITER TOUT CONFLIT, AVANT L'INSTALLATION DÉFINITIVE, LES ENTREPRENEURS SPÉCIALISÉS DOIVENT COORDONNER L'INSTALLATION DE LA TUYAUTERIE, DES CONDUITS ET DES APPAREILS DE LEUR SPÉCIALITÉ AVEC LES AUTRES CORPS DE MÉTIER DU PRÉSENT CONTRAT. CHAQUE DES ENTREPRENEURS SPÉCIALISÉS DEVRA ORGANISER SON TRAVAIL DE FAÇON À NE NUIRE D'AUCUNE MANIÈRE AUX AUTRES TRAVAUX EXÉCUTÉS DANS LE BÂTIMENT.

### 18. COORDINATION POUR INTERRUPTIONS DE SERVICES

AUCUN ARRÊT DES SERVICES ÉLECTROMÉCANIQUES DU BÂTIMENT NE DEVRA ÊTRE EFFECTUÉ SANS L'AUTORISATION PRÉALABLE ÉCRITE DU PROPRIÉTAIRE ET/OU DES AUTORITÉS RESPONSABLES. LA DEMANDE ÉCRITE DEVRA MENTIONNER LES SECTEURS AFFECTÉS ET LA DURÉE DE L'INTERRUPTION. LA DEMANDE ÉCRITE DEVRA ÊTRE ENVOYÉE AU PROPRIÉTAIRE AU MOINS CINQ (5) JOURS À L'AVANCE.

POUR DES INTERRUPTIONS MAJEURES DE SERVICE, LA DEMANDE DOIT ÊTRE EFFECTUÉE DIX (10) JOURS OUVRABLES À L'AVANCE. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET/OU DES AUTORITÉS RESPONSABLES DEVRONT OBTENIR UNE APPROBATION ÉCRITE DU PROPRIÉTAIRE, AVANT D'INTERROMPRE UN SERVICE DONNÉ.

LES ENTREPRENEURS SPÉCIALISÉS DOIVENT PRENDRE TOUTES LES PRÉCAUTIONS NÉCESSAIRES POUR NE PAS NUIRE AUX OPÉRATIONS DU BÂTIMENT. LORSQU'IL S'AGIT D'EFFECTUER DES TRAVAUX DE RACCORDEMENT À DES RÉSEAUX EXISTANTS, LES EXÉCUTER AUX HEURES FIXÉES PAR LES AUTORITÉS RESPONSABLES.

S'IL ARRIVAIT QUE DES INSTALLATIONS NON PRÉVUES SOIENT DÉCOUVERTES AU COURS DES TRAVAUX, IL FAUT AVISER IMMÉDIATEMENT L'INGÉNIEUR ET LUI FAIRE PARVENIR UN RAPPORT ÉCRIT SUR LES CONSTATATIONS.

LORSQUE REQUIS, LES ENTREPRENEURS DEVRONT ASSURER LA CONTINUITÉ DES SERVICES ÉLECTROMÉCANIQUES EXISTANTS, DANS CERTAINS SECTEURS SPÉCIFIQUES DU BÂTIMENT. LA FOURNITURE, L'INSTALLATION AINSI QUE LE RACCORDEMENT DE TOUT L'ÉQUIPEMENT REQUIS À CET EGARD FONT PARTIE INTÉGRANTE DE LEUR CONTRAT RESPECTIF.

### 19. MATÉRIAUX NEUFS

TOUS LES MATÉRIAUX DOIVENT ÊTRE NEUFS, EXEMPTS DE TOUT DÉFAUT DE FABRICATION ET APPROUVÉS PAR CSA.

### 20. DESSINS D'ATELIER

CHAQUE DES ENTREPRENEURS DE CHAQUE DES SPÉCIALITÉS DEVRA SOUMETTRE À L'INGÉNIEUR POUR APPROBATION UNE COPIE ÉLECTRONIQUE EN FORMAT PDF DES DESSINS D'ATELIER POUR LES ÉQUIPEMENTS DE LEUR SPÉCIALITÉ. L'INGÉNIEUR RETOURNERA À L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET À L'ARCHITECTE, SELON LE CAS, UNE COPIE ÉLECTRONIQUE ANNOTÉE DES DESSINS D'ATELIER.

INSCRIRE SUR CHAQUE DESSIN D'ATELIER, LE NOM DU PROJET, LE NOM DU SURVEILLANT, LA MAIN D'ŒUVRE, LE MANUTENTION, L'ÉQUIPEMENT, ETC. UNE PÉRIODE DE DIX (10) JOURS OUVRABLES, À PARTIR DE LA DATE DE RÉCEPTION DES DESSINS PAR L'INGÉNIEUR, SERA ACCORDÉE À L'INGÉNIEUR POUR VÉRIFIER CES DESSINS.

### 21. DÉMANTÈLEMENT

AUX ENDOITS MONTRÉS AUX PLANS, L'ENTREPRENEUR CONCERNÉ DEVRA ENLEVER LA TUYAUTERIE, LES CONDUITS ET LES ACCESSOIRES NON REQUIS ET OBTURER LA OU REQUIS ET INDIQUÉ. LES MATÉRIAUX ENLEVÉS ET NON RÉUTILISÉS DEVRONT ÊTRE TRANSPORTÉS QUOTIDIENNEMENT HORS DE LA BÂTISSSE.

LES ÉQUIPEMENTS ET LES ACCESSOIRES ENLEVÉS ET NON RÉUTILISÉS SERONT OFFERTS AU PROPRIÉTAIRE QUI DOIT DÉCIDER S'IL DÉSIRE LES CONSERVER. SI LE PROPRIÉTAIRE NE VEUT PAS LES CONSERVER, ILS DEVIENNENT LA PROPRIÉTÉ DE L'ENTREPRENEUR CONCERNÉ, QUI DOIT ENLEVER DU SITE ET EN DISPOSER À SON GRÉ, SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES.

### 22. ÉQUIPEMENTS EXISTANTS À RELOCALISER

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET LES ENTREPRENEURS SPÉCIALISÉS DEVRONT DÉMÉNAGER TOUT L'ÉQUIPEMENT INDIQUÉ COMME TEL AUX PLANS ET/OU DÉCRIT AU DEVIS ET FOURNIR, INSTALLER ET RACCORDER TOUS LES ACCESSOIRES REQUIS À CET EFFET.

CHAQUE DES ENTREPRENEURS CONCERNÉS SERA ENTIÈREMENT RESPONSABLE DE L'ENLEVÈMENT ET DE L'ENTRÉPOSAGE TEMPORAIRE DES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS À RELOCALISER, ET CE, DE MANIÈRE À CE QUILS NE SOIENT PAS ENDOMMAGÉS OU VOILÉS. S'IL ADVENAIT QU'UNE PARTIE DE CES ÉQUIPEMENTS SOIT ENDOMMAGÉ OU DISPARAÎSSAIT AU COURS DES TRAVAUX, LES FRAIS

INHÉRENTS DE REMPLACEMENT DE CES ÉQUIPEMENTS PAR DES ÉQUIPEMENTS IDENTIQUES DEVRONT ÊTRE ASSUMÉS PAR LE RESPONSABLE DE LA RELOCALISATION DE CES ÉQUIPEMENTS.

DE PLUS, IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DE CHAQUE DES ENTREPRENEURS CONCERNÉS D'AVISER L'INGÉNIEUR DE TOUT ÉQUIPEMENT EXISTANT À DÉMÉNAGER QUI SERAIT BRISÉ OU DÉFECTUEUX AVANT SON DÉMANTÈLEMENT.

L'INGÉNIEUR CONSIDÈRE QUE TOUT L'ÉQUIPEMENT EXISTANT À DÉMÉNAGER EST PROPRE ET EN BON ÉTAT DE FONCTIONNEMENT. LES AVIS DE DÉFECTUOSITÉ ET DE MAUVAIS ÉTAT DOIVENT ÊTRE TRANSMIS À L'INGÉNIEUR APRÈS L'ENLEVÈMENT DES TOUTS ÉQUIPEMENTS SERONT REJUSÉS ET L'INGÉNIEUR CONSIDÉRERA QUE LES BRIS SONT ATTRIBUABLES À DES MAUVAISES MANIPULATIONS DE L'ÉQUIPEMENT PAR L'ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ. LES FRAIS INHÉRENTS AU REMPLACEMENT DE L'ÉQUIPEMENT DEVRONT DONC ÊTRE ASSURÉS PAR L'ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ.

### 23. MISE EN PLACE DES ÉQUIPEMENTS

LA OU LES MÉTHODE(S) RETENUE(S) PAR CHAQUE DES ENTREPRENEURS POUR EFFECTUER LE HISSAGE ET LA MISE EN PLACE DES ÉQUIPEMENTS DE SON CONTRAT EST SOUS SON ENTIÈRE RESPONSABILITÉ ET IL DOIT VEILLER À LA SÉCURITÉ DE TOUTES LES PERSONNES CIRCULANT SUR ET AUTOUR DU CHANTIER.

### 24. ANCRAGES ET ATTACHES

AUCUN ANCRAGE AU FUSIL NE DEVRA ÊTRE EMPLOYÉ. DES BOUTLONS DE TYPE À EXPANSION D'AVRONT ÊTRE UTILISÉS POUR ASSURTIR L'ÉQUIPEMENT, LES SANGLES DE CONDUIT, ETC., AU MUR OU AU PLAFOND. L'INGÉNIEUR SE RÉSERVE LE DROIT D'EXIGER TOUT TYPE D'ANCRAGE QUIL JUGE PARTICULIÈREMENT ADÉQUAT AUX CONDITIONS DE TRAVAIL ET CE, SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES. CHAQUE ENTREPRENEUR CONCERNÉ DEVRA FOURNIR TOUS LES BOUTLONS D'ANCRAGE, LES ATTACHES, LES MANCHONS, LES RONDELLES, LES ÉCROUS, LES CÂBLES ET LES GABARITS POUR LOCALISATION.

### 25. SYSTÈMES ET DISPOSITIFS PARASISMOSIQUES

LES NOUVELLES INSTALLATIONS ÉLECTROMÉCANIQUES SERONT INSTALLÉES CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIFS DE CNB RELATIVEMENT AUX PERFORMANCES PARASISMOSIQUES, ET CE, MÊME, SI LES INSTALLATIONS EXISTANTES À CONSERVER NE SONT PAS CONFORMES.

LES ENTREPRENEURS SPÉCIALISÉS SONT RESPONSABLES DES PERFORMANCES PARASISMOSIQUES ET DE L'APPLICATION DES EXIGENCES DU CNB. UN CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DEVRA ÊTRE PRODUIR À LA FIN DES TRAVAUX. CE CERTIFICAT DEVRA ÊTRE ÉMIS PAR UN INGÉNIEUR MEMBRE DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC ET RECONNU DANS LE DOMAINE DE LA PROTECTION ET DES DISPOSITIFS PARASISMOSIQUES.

### 26. PERCEMENTS

DE FAÇON GÉNÉRALE ET SAUF EXCEPTION CLAIREMENT INDIQUÉE, TOUS LES DÉCOUPAGES ET LES PERCEMENTS ÉGAL À 150 MM (6 PO) ET MOINS DANS DES ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX ET DES STRUCTURAUX EN CONCRETE, EN MAÇONNERIE (MURS, PLANCHERS, PLAFONDS, ETC.) SERONT EXÉCUTÉS PAR CHAQUE DES ENTREPRENEURS CONCERNÉS. DE PLUS, TOUS LES PERCEMENTS REQUIS DANS LES CLOISONS DE GYPSE OU PLAFONDS SUSPENDUS, QUEL QUE SOIT LE DIAMÈTRE DU PERÇEMENT, SERONT EXÉCUTÉS PAR CHAQUE DES ENTREPRENEURS CONCERNÉS.

TOUS LES DÉCOUPAGES ET PERCEMENTS DE PLUS DE 150 MM (6 PO) DANS DES ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX OU STRUCTURAUX DANS LE BÉTON ET LA MAÇONNERIE SERONT EXÉCUTÉS PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET AUX FRAIS DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL (MURS, PLANCHERS, PLAFONDS, ETC.) LES EMBLEMACEMENTS DE CES OUVERTURES SERONT DÉTERMINÉS PAR CHAQUE DES ENTREPRENEURS CONCERNÉS.

### 27. RÉPARATION DES PERCEMENTS ET ÉTANCHÉITÉ

L'ÉTANCHÉITÉ PARE-FEU ET PARE-FUMÉE AUTOUR DES CONDUITS ET DES TUYAUX SERA EFFECTUÉE PAR CHAQUE DES ENTREPRENEURS CONCERNÉS ET CE, TEL QUE DÉCRIT À L'ARTICLE SCHELLEMENT PARE-FEU ET PARE-FUMÉE. LE RAGRÉAGE DES SURFACES AUTOUR DES TUYAUX ET DES CONDUITS SERA EFFECTUÉ PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET AUX FRAIS DE L'ENTREPRENEUR.

### 28. SCHELLEMENT PARE-FUMÉE ET FUMÉE

EN CONFORMITÉ AVEC LE CODE NATIONAL DU BÂTIMENT DU CANADA, À TOUS LES ENDOITS OÙ DES TUYAUX ET DES CONDUITS TRAVERSENT UN MUR COUPE-FEU, UN PLANCHER ET TOUTE AUTRE BARRIÈRE COUPE-FEU, L'ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ CONCERNÉ DOIT FOURNIR ET INSTALLER UN SYSTÈME DE SCHELLEMENT PARE-FEU ET FUMÉE CONFORME À LA NORME CANULC-S115. L'ESPACE LIBRE ENTRE LES CANALISATIONS ET LES OUVERTURES SERA CALFEUTRÉ SELON LES MÉTHODES APPROUVÉES PAR ULCO OU WARNOCK HERSEY. LES PRODUITS UTILISÉS POUR ASSEMBLAGE SERONT À BASE DE LATEX ET NE DEVRONT CONTENIR AUCUN SILICONE, NI SOLVANT, NI AGENT HALOGÈNE. CES PRODUITS SERONT DE TYPE NATIONAL CANULC C10 TFS OU ÉQUIVALENT DE FIRESTOP SYSTEMS FS 4100, 4800, 5100 OU L'ÉQUIVALENT DE 3M, CP-25. L'INSTALLATION DOIT ÊTRE CONFORME AUX RECOMMANDATIONS DU MANUFACTURIER. L'ENTREPRENEUR CONCERNÉ DEVRA SOUMETTRE POUR APPROBATION LES PRODUITS ET MÉTHODES DE SCHELLEMENT PROPOSÉS.

### 29. ÉPREUVES

APRÈS AVOIR TERMINÉ LEURS TRAVAUX, CHAQUE DES ENTREPRENEURS SPÉCIALISÉS DEVRA, À SES FRAIS, FAIRE EN PRÉSENCE DES AUTORITÉS, DES ÉPREUVES DE PURE À L'ARTICLE SCHELLEMENT PARE-FEU ET PARE-FUMÉE. LES CONDITIONS EXIGÉES.

### 30. DOCUMENTS

CHAQUE DES ENTREPRENEURS SPÉCIALISÉS DOIT FOURNIR :

- UNE (1) COPIE PDF SUR CD OU CLÉ USB DES LIVRETS DE FONCTIONNEMENT ET D'ENTRETIEN, EN FRANÇAIS, DE TOUS LES ÉQUIPEMENTS.
- TOUS LES CERTIFICATS ET DOCUMENTS EXIGÉS PAR LES AUTORITÉS.
- UNE COPIE DE TOUS LES CERTIFICATS D'ACCEPTATION DES TRAVAUX.
- UNE LETTRE D'ATTESTATION ET PREUVE DE CONFORMITÉ AUX EXIGENCES DE LA LOI SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL.
- UNE COPIE DES PLANS CONSERVÉS PROPRES SUR LE CHANTIER, SUR LAQUELLE TOUS LES CHANGEMENTS ONT ÉTÉ NOTÉS AU CRAYON ROUGE.
- UNE COPIE DES PLANS « TEL QUE CONSTRUIT ».
- UNE LETTRE DE GARANTIE DE TOUS LES TRAVAUX.

### 31. GARANTIE

SE RÉFÉRER AUX CONDITION GÉNÉRALES DU CONTRAT POUR LES EXIGENCES CONCERNANT LES GARANTIE.

### 32. DESSIN TEL QUE CONSTRUIT

À LA FIN DES TRAVAUX, FOURNIR UN JEU COMPLET DES DESSINS ÉMIS POUR LE PROJET, INDIQUANT TOUTES LES MODIFICATIONS ET DÉVIATIONS APPORTÉES LORS DES TRAVAUX, À L'AIDE D'UN CRAYON DE COULEUR CONTRASTE. CHAQUE FEUILLE DEVRA PORTER L'INDICATION « TEL QUE CONSTRUIT » ET LA DATE, MÊME SI AUCUNE ANNOTATION N'APPARAÎT SUR LA PAGE SUITE À LA RÉALISATION EXACTE DES TRAVAUX.

### 33. MISE EN MARCHÉ MÉCANIQUE

AVANT DE FAIRE LA MISE EN MARCHÉ DE SES ÉQUIPEMENTS, LES ENTREPRENEURS SPÉCIALISÉS DOIVENT :

- VÉRIFIER SI TOUS LES RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES SONT FAITS CORRECTEMENT.
- VÉRIFIER LE SENS DE ROTATION DES MOTEURS ET PIÈCES D'ÉQUIPEMENT.
- VÉRIFIER SI LES RÉSEAUX SONT PROPRES ET LIBRES DE TOUT DÉCHET.
- VÉRIFIER SI LA LUBRIFICATION DES ROULEMETS DES ÉQUIPEMENTS A ÉTÉ FAITE.
- VÉRIFIER SI LES COURROIES D'ENTRAÎNEMENT SONT À LA BONNE TENSION.
- VÉRIFIER SI LES FILTRES SONT PROPRES ET BIEN INSTALLÉS.

### 34. TERMINAISONS DE FILIERE

LES BORNES, COSSES ET VIS SERVANT À LA CONNEXION DES FILS DOIVENT CONVENIR À DES CONDUCTEURS EN CUIVRE OU EN ALUMINIUM.

### 35. CONTRÔLE DE LA QUALITÉ SUR LE CHANTIER

FAIRE L'ESSAI DES SYSTÈMES SUIVANTS ET EN ACQUITTER LES FRAIS :

- LES CIRCUITS ÉMANANT DES PANNEAUX DE DÉRIVATION;
- LES SYSTÈMES D'ALARME INCENDIE ET DE COMMUNICATION PHONIQUE. FOURNIR UN CERTIFICAT OU UNE LETTRE DU FABRICANT ATTESTANT QUE TOUTE L'INSTALLATION DE CHAQUE RÉSEAU A ÉTÉ FAITE À SON ENTIÈRE SATISFACTION. MESURER LA RIGIDITÉ DIÉLECTRIQUE DES DÉRIVATIONS, DES ARTÈRES ET DE L'ÉQUIPEMENT D'UNE TENSION NOMINALE D'AU PLUS 350V À L'AIDE D'UN MÉGOMMÈTRE DE 500V. MESURER LA RIGIDITÉ DIÉLECTRIQUE DES DÉRIVATIONS, DES ARTÈRES ET DE L'ÉQUIPEMENT D'UNE TENSION NOMINALE COMPRISE ENTRE 350 ET 600V À L'AIDE D'UN MÉGOMMÈTRE DE 1000V.

### 36. ÉTIQUETTES DES FABRICANTS ET CSA

UNE FOIS LE MATÉRIEL INSTALLÉ, LES ÉTIQUETTES DES FABRICANTS ET CSA DOIVENT ÊTRE BIEN VISIBLES ET LISIBLES.

### 37. ÉQUILIBRAGE DES CHARGES

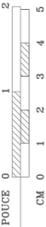
REPARITER LES CONNEXIONS DES CIRCUITS DE DÉRIVATION DE CHAQUE NOUVEAU PANNEAU DE FAÇON À OBTENIR UN ÉQUILIBRE DU COURANT DE CHAQUE PHASE ET NOTER LES MODIFICATIONS APPORTÉES AUX DESSINS « TEL QUE CONSTRUIT ».

### 38. MODIFICATIONS AUX INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES EXISTANTES

ENLEVER LES CONDUITS, LE CÂBLAGE ET TOUS LES RACCORDEMENTS EXISTANTS NON REQUIS POUR LE NOUVEL AMÉNAGEMENT, JUSQU'À LA SOURCE OU JUSQU'À LA DERNIÈRE SORTIE FONCTIONNELLE DEVANT ÊTRE CONSERVÉE. MUNIR TOUTES LES OUVERTURES LAISSÉES LIBRES, DANS LES BOITES OU COFFRETS, DE DISPOSITIFS PRÉVUS À CET EFFET. POUR LES CIRCUITS QUI SERONT RÉUTILISÉS, ENLEVER LE FILAGE ET LES CONDUITS JUSQU'À LA BOÎTE DE JONCTION LA PLUS PROCHE.

RÉALIGNER LES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE. LES PRISES ET TOUT AUTRE ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE CONSERVÉS SI L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE A ÉTÉ DÉBRANCHÉE LORS DU DÉMANTÈLEMENT.

RACCORDER LE RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE TEMPORAIRE AYANT UN NIVEAU D'ÉCLAIREMENT SUFFISANT, PARTOUT OU NÉCESSAIRE DANS LES ZONES DES TRAVAUX, OU LE SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE EXISTANT EST ALTÉRÉ, ET CE, POUR TOUTE LA PÉRIODE DES TRAVAUX.



## DEVIS DE VENTILATION

### 1. GÉNÉRALITÉS

LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES FONT PARTIE INTÉGRANTE DES CONDITIONS GÉNÉRALES DU CONTRAT ET S'ADRESSENT À L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET À TOUS LES SOUS-TRAITANTS.

### 2. ÉTENDUE DES TRAVAUX

L'ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ EN VENTILATION DEVRA FOURNIR, INSTALLER ET RACCORDER TOUS LES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS DE VENTILATION ET DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION, DE RETOUR ET D'ÉVACUATION, AINSI QU'ENLEVER, BOUCHER, DÉMÉNAGER OU PROLONGER LES RÉSEAUX DE VENTILATION, ETC., LE TOUT TEL QUE MONTRÉ AUX PLANS ET DEVIS.

### 3. QUALITÉ

SAUF INDICATION CONTRAIRE, LES CONDUITS ET ACCESSOIRES SERONT EN TÔLE D'ACIER GALVANISÉ DE TYPE COMMERCIAL. AUX FINS DE VÉRIFICATION, LE CALIBRE DE LA TÔLE SERA INDiqué SUR LA FACE APPARENTE DES CONDUITS, DANS TOUS LES CAS, LES (4) QUATRE CÔTÉS DES CONDUITS DOIVENT ÊTRE DU MÊME CALIBRE, LEQUEL EST DÉTERMINÉ PAR LA DIMENSION DU PLUS GRAND CÔTÉ.

### 4. MESURAGE ET CALIBRATION

LES TRAVAUX DE MESURAGE ET DE CALIBRATION SERONT EXÉCUTÉS PAR UN ENTREPRENEUR INDÉPENDANT ET SPÉCIALISÉ EN LA MATIÈRE. LES COÛTS FONT CEPENDANT PARTIE DU CONTRAT DE VENTILATION.

AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX, EFFECTUER UNE LECTURE DES DÉBITS MINIMUMS ET MAXIMUMS DES TOUTES LES GRILLES ET DIFFUSEURS ET BOÎTES TERMINALES, EN FONCTION DES INDICATIONS EN PLANS. CONFIRMER QUE LE SYSTÈME CENTRAL PRÉSENTE DES CONDITIONS D'OPÉRATION OPTIMALE. EFFECTUER DES LECTURES DE DÉBIT TOTAL ET D'AMPÈRAGE DES MOTEURS À L'ALIMENTATION, AU RETOUR ET À L'ÉVACUATION DES SYSTÈMES DESSERVANT LE SECTEUR TOUCHÉ PAR LES TRAVAUX. PRODUIRE UN RAPPORT PRÉLIMINAIRE À L'INGÉNIEUR.

À LA FIN DE TRAVAUX, MAIS AVANT QUE LES ÉQUIPEMENTS SPÉCIALISÉS SOIENT INSTALLÉS, EFFECTUER UNE CALIBRATION (DÉBIT MINIMUM ET MAXIMUM) DE TOUS LES GRILLES ET DIFFUSEURS ET BOÎTES TERMINALES, EN FONCTION DES INDICATIONS EN PLANS. PRODUIRE UN RAPPORT FINAL À L'INGÉNIEUR. FAIRE LES RÉGLAGES NÉCESSAIRES POUR OBTENIR UNE BONNE DISTRIBUTION D'AIR ET LES VOLUMES D'AIR REQUIS. L'ÉCART MAXIMUM NE DOIT PAS DÉPASSER 2,5 % DES DÉBITS MONTRÉS AUX PLANS. PRODUIRE UN RAPPORT FINAL À L'INGÉNIEUR.

PRÉVOIR UNE CALIBRATION DES BOÎTES TERMINALES CONJOINTEMENT ET EN PRÉSENCE DE L'ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ EN RÉGULATION AUTOMATIQUE. RÉDIGER UN RAPPORT DE BALANCEMENT SELON LES NORMES ÉTABLIES EN INDIQUANT LES ÉLÉMENTS SUIVANTS, MAIS SANS SY LIMITER :

- DIAGRAMMES D'ÉCOULEMENT AVEC NUMÉROTATION DES PIÈCES
- DESSERVICES
- DÉBITS MINIMUMS ET MAXIMUMS REQUIS POUR LES GRILLES, DIFFUSEURS ET BOÎTES TERMINALES
- AMPÉRAGE DES MOTEURS D'ALIMENTATION, DE RETOUR ET D'ÉVACUATION.

### 5. COORDINATION AVEC LES AUTRES SPÉCIALITÉS

L'ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ EN VENTILATION DOIT COOPÉRER AVEC LES AUTRES ENTREPRENEURS SPÉCIALISÉS TRAVAILLANT SUR LE MÊME PROJET ET SE TENIR AU COURANT DES DESSINS SUPPLÉMENTAIRES ÉMIS À CES AUTRES CORPS DE MÉTIER.

## DEVIS - RÉGULATION AUTOMATIQUE

### 1. GÉNÉRALITÉS

LES CONTRÔLES ET LES SYSTÈMES DE CONTRÔLES SERONT FOURNIS, INSTALLÉS, FILÉS ET RACCORDÉS PAR LA COMPAGNIE SOCIÉTÉ DE CONTRÔLE :

- SIEMENS

ET CE, AFIN D'ASSURER UNE ENTIÈRE COMPATIBILITÉ DES ÉQUIPEMENTS DE CONTRÔLE CENTRALISÉS ET EXISTANTS. LA DESCRIPTION DES CONTRÔLES DANS LE DEVIS ET LES DIAGRAMMES SCÉMATIQUES MONTRÉS AUX PLANS DÉFINIT LE RÉSULTAT À OBTENIR. TOUS LES CONTRÔLES ET LES ACCESSOIRES NÉCESSAIRES POUR OPÉRER UN TRAVAIL COMPLET ET POUR CORRESPONDRE AUX SÉQUENCES D'OPÉRATION DEVRONT ÊTRE FOURNIS, INSTALLÉS, FILÉS ET RACCORDÉS PAR L'ENTREPRENEUR EN CONTRÔLE, SANS RÉMUNÉRATION SUPPLÉMENTAIRE.

### 2. ÉTENDUE DES TRAVAUX

L'ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ EN RÉGULATION AUTOMATIQUE DEVRA FOURNIR, INSTALLER ET RACCORDER TOUS LES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS ET COMPOSANTS DE RÉGULATION, LE TOUT, COMME MONTRÉ AUX PLANS ET DEVIS. IL DEVRA AUSSI ENLEVER, DÉMANTÉLER ET DÉBRANCHER TOUS LES ÉQUIPEMENTS ET LES COMPOSANTS DE RÉGULATION INDIQUÉS « EXISTANT » À ENLEVER, LE TOUT, COMME MONTRÉ AUX PLANS ET DEVIS.

### 3. CALIBRATION ET ÉQUILIBRAGE

PRÉVOIR UNE ASSISTANCE À L'ENTREPRENEUR EN VENTILATION POUR LA CALIBRATION ET L'ÉQUILIBRAGE DES BOÎTES TERMINALES.

### 4. DESSINS D'ATELIER

L'ENTREPRENEUR EN CONTRÔLE PRÉPARERA DES DESSINS D'ATELIER DONNANT UNE DESCRIPTION COMPLÈTE DES SYSTÈMES PROPOSÉS. LES DESSINS MONTRERONT TOUS LES RACCORDS ÉLECTRIQUES ET PNEUMATIQUES AUX DIFFÉRENTS APPAREILS, AINSI QUE LES INTERCONNEXIONS AVEC LES DIVERSES PIÈCES D'ÉQUIPEMENT, TELS QUE LES POMPES ET LES ÉQUIPEMENTS. LES DESSINS MONTRERONT ÉGALEMENT LES POINTS DE CONSIGNÉ, LES GAMMES DE TEMPÉRATURES, LES DIFFÉRENTIELS, LES BANDES DE MODULATION, ETC. À CES DESSINS S'AJOUTERONT UNE DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE L'OPÉRATION ET UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE À L'INTENTION DU PERSONNEL D'ENTRETIEN.

### 5. INSTALLATION ÉLECTRIQUE

#### 5.1. ALIMENTATION ÉLECTRIQUE COMPOSANT DE CONTRÔLE

TOUS LES COMPOSANTS DE CONTRÔLE REQUÉRANT UNE ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DEVRONT ÊTRE PRÉVUS POUR UNE ALIMENTATION BAS VOLTAGE 24VCC OU 24VAC.

#### 5.2. ENTRE BARRAGES ÉLECTRIQUES

À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, TOUTS LES ENTRE-BARRAGES DE PROTECTION (ENTRE CELUI ET D'OPÉRATION (VENTILATEUR DE RETOUR VS VENTILATEUR D'ALIMENTATION) DEVRONT ÊTRE FAITS VIA UNE LOOQUE CÂBLÉE. TOUTEFOIS, LES CONTACTS D'ENTRE-BARRAGE DEVRONT ÊTRE DOUBLES POUR OBTENIR UNE SUPERVISION DIRECTE AU BAS VIA DES ENTRÉES NUMÉRIQUES.

#### 5.3. TYPE D'INSTALLATION

TOUTES LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES, SAUF EXCEPTION CLAIEMENT INDIQUÉE, DOIVENT ÊTRE DISSIMULÉES ET ENCASTRÉES DANS LES CLOISONS EXISTANTES OU NOUVELLES ET/OU LES ENTREPLAFONDS. COORDONNER LE PASSAGE ET L'INSTALLATION DES SERVICES AVEC L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.

### 6. CONDUIT

EN GÉNÉRAL, TOUTS LES CÂBLES DE CONTRÔLE, DE COMMUNICATION, D'ETHERNET, DE TUBULURE PNEUMATIQUE ET LES CÂBLES D'ALIMENTATION 24 VCC OU 24VAC DEVRONT ÊTRE SOUS CONDUITS EMT QU'ILS SOIENT APPARENTS OU NON. DANS TOUS LES CAS ET CE MÊME SI L'EXISTANT NE CORRESPOND PAS À CE QUI EST DÉCRIT ICI, PRÉVOIR DES RACCORDS À COMPRESSION AVEC GARNITURE D'ÉTANCHÉITÉ.

LES ALIMENTATIONS ÉLECTRIQUES 120 VOLTS DEVRONT ÊTRE SOUS CONDUIT EMT UNIQUEMENT ET PASSÉS INDÉPENDamment DES CONDUITS DE CONTRÔLE. UTILISER DES CONDUITS À PAROI MINCE (EMT) D'UN DIAMÈTRE 21 MM MINIMUM. DANS TOUS LES CAS ET CE MÊME SI L'EXISTANT NE CORRESPOND PAS À CE QUI EST DÉCRIT ICI, PRÉVOIR DES RACCORDS À COMPRESSION AVEC GARNITURE D'ÉTANCHÉITÉ.

### 7. FILAGE BAS VOLTAGE ET DE COMMUNICATION

TOUT LE FILAGE DE CONTRÔLE, DE COMMUNICATION, D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE (24VCC OU 24VAC) DEVRA ÊTRE DU TYPE MULTICONDUCTEUR AVEC BLINDAGE INTÉGRÉ. CHAQUE CONDUCTEUR DEVRA ÊTRE DU TYPE MULTIBRN (STRANDED), PRÉVOIR LES CALIBRES DE CONDUCTEUR (AU MINIMUM) SELON LA CÉDULE QUI SUIT :

- COMMUNICATION : 24 AWG
- CONTRÔLE (ENTRÉE) : 22 AWG
- CONTRÔLE (SORTIE) : 18 AWG

LE CÂBLE DE COMMUNICATION ETHERNET DEVRA ÊTRE DU TYPE CAT5 (OU PLUS), UN RACCORD ETHERNET (RJ45) DEVRA ÊTRE PRÉVU À L'INTÉRIEUR DE CHAQUE CONTRÔLEUR PRINCIPAL.

### 8. FILAGE D'ALIMENTATION 120 VOLTS

TOUT CÂBLAGE À 120 VOLTS POUR ALIMENTER LES TRANSFORMATEURS DE CONTRÔLE, UNITÉS DE FIN DE COURSE, BLOCS D'ALIMENTATION OU AUTRES COMPOSANTS DE RÉGULATION SERA INSTALLÉ ET RACCORDÉ À PARTIR DES CIRCUITS D'ALIMENTATION EXISTANTS DES PANNEAUX DE CONTRÔLE. LA FILERIE SERA DE CALIBRE #12 MINIMUM ET CIRCLERA À L'INTÉRIEUR DE CONDUITS MÉTALLIQUES EMT. TOUTES LES JONCTIONS DE FILERIE SERONT INCLUSES DANS UNE BOÎTE DE JONCTION NEMA 12 (MINIMUM) DE 100 MM (4 PO) ET LES JOINTS RELIÉS AVEC DES MARQUETTES. SE CONFORMER À TOUS LES CODES ET RÉGLEMENTS EN VIGUEUR AINSI QU'AU CODE CANADIEN DE L'ÉLECTRICITÉ AVEC LES MODIFICATIONS DU QUÉBEC.

### 9. RACCORDEMENT FINAL DES COMPOSANTS DE CONTRÔLE

LE RACCORDEMENT FINAL DES COMPOSANTS DE CONTRÔLE DEVRA ÊTRE FLEXIBLE ET ÉTANCHÉ À L'EAU. UNE LONGUEUR MAXIMUM DE 12 POUCES (300 MM) DE CONDUIT FLEXIBLE À ARMATURE MÉTALLIQUE AVEC RECOURVREMENT DE PVC DU TYPE « SEALTIGHT » DEVRA ÊTRE UTILISÉE POUR LE RACCORDEMENT DE CHACUN DES COMPOSANTS DE CONTRÔLE.

### 10. INSTALLATION ÉLECTRIQUE

L'ENSEMBLE DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES ET DE CONTRÔLE DEVRA ÊTRE À L'ÉPREUVE DE LA POUSSIÈRE TOMBANTE, DE LA POUSSIÈRE EN SUSPENSION, DE L'EAU TOMBANTE ET DES ÉCLAOUSSURES.

TOUTES LES ARMOIRES DE COMMANDES ET AUTRES BOÎTIERS DE JONCTION ET DE TIRAGE DEVRONT ÊTRE NEMA12 MINIMUM. TOUS LES RACCORDEMENTS DE CONDUIT FAITS À CES ARMOIRES ET BOÎTIERS DE TIRAGE OU DE JONCTION DEVRONT ÊTRE FAITS AVEC DES RACCORDS À COMPRESSION AVEC GARNITURE D'ÉTANCHÉITÉ DU TYPE « RAINIGHT » QU'ILS SOIENT FAITS SUR LE DESSUS, LES CÔTÉS OU LE DESSOUS.

### 11. COMPOSANTS

#### 11.1. PANNEAU ALARME

APPLICATION : COMPOSANT DE SIGNALISATION D'ALARME - IDENTIFIÉ K SUR LES PLANS ET AU DIAGRAMME.

PRÉVOIR UN PIÉZO-ÉLECTRIQUE ET UN VOYANT LED ROUGE MONTÉ SUR UN COUVERCLE EN ACIER INOXYDABLE DE BOÎTIER SIMPLE. MONTER SUR UN BOÎTIER EN ALUMINIUM COULÉ (TYPE FS). PRÉVOIR UNE PLAQUE LAMICOÏDE AVEC LA MENTION « PRÉSENCE D'EAU SUR LE PLANCHER »

#### 11.2. DÉTECTION DE LIQUIDE AU PLANCHER

APPLICATION : COMPOSANT IDENTIFIÉ DL SUR LES PLANS ET AU DIAGRAMME.

SYSTÈME COMPLET DE DÉTECTION DE LIQUIDE DE SURFACE À CÂBLE UTILISANT LA CONDUCTIVITÉ COMME ÉLÉMENT SENSIBLE DE DÉTECTION, (JA BOÎTIER EN ABS IRIS (NEMA4)), CIRCUITS DE CONTRÔLE, VOYANT D'ÉTAT AU LED. ALIMENTATION REQUISE : 24VAC, RELAIS (1)DE SORTIE SPDT, CONTACT DE CALIBRE 0,5 AMPÈRES À 120 VOLTS.

MARQUE SPÉCIFIÉE : GREYSTONE MODÈLE WLDC

PRÉVOIR UNE INSTALLATION MURALE DU BOÎTIER. ÉTENDRE LE CÂBLE DE DÉTECTION SELON LES EXIGENCES DES USAGERS (MCGILL). PRÉVOIR DES ANCRAGES AU PLANCHER (DOUILLE DE PLASTIQUE À EXPANSION AVEC VIS ASSORTIES EN ACIER INOXYDABLE) SELON LES BESOINS.

### 12. PROGRAMMATION DES ALARMES

- LES ALARMES ANALOGIQUES ET NUMÉRIQUES SERONT TOUTES PROGRAMMÉES POUR ÊTRE ÉMISÉS AU HMI DU SECTEUR CORRESPONDANT. COORDONNER AVEC LE CLIENT, LE SECTEUR CORRESPONDANT.
- POUR LES ALARMES ANALOGIQUES, COORDONNER LES SEULS D'ALARMS AVEC LE CLIENT
- TOUTES LES ALARMES DEMANDÉES DEVRONT ÊTRE PROGRAMMÉES, MAIS

MISES EN MODE « MANUEL OFF ». LE CLIENT POURRA PAR LA SUITE DÉCIDER D'ACTIVER OU NON LES ALARMES QU'IL JUGERA CRITIQUES POUR L'OPÉRATION DES SYSTÈMES.

### 13. MISE EN MARCHÉ DES SYSTÈMES

L'ENTREPRENEUR EN CONTRÔLE FERA L'INSTALLATION, L'AJUSTEMENT ET VÉRIFIERA LE BON FONCTIONNEMENT DE TOUS LES APPAREILS, LORSQUÉ LA CONSTRUCTION SERA SUFFISAMMENT AVANCÉE, PLUS FERA LA MISE EN MARCHÉ DES SYSTÈMES, CONJOINTEMENT AVEC LES ENTREPRENEURS IMPLIQUÉS, LORSQUE L'OUVRAGE SERA TERMINÉ.

### 14. MONTAGE ET INSTALLATION

TOUS LES CONTRÔLES DEVRONT ÊTRE INSTALLÉS DE FAÇON À CE QU'ILS SOIENT FACILEMENT ACCESSIBLES POUR L'AJUSTEMENT ET L'ENTRETIEN.

#### 14.1. SÉQUENCE D'OPÉRATION

COMPOSANT EXISTANT RELOCALISÉ : LES SÉQUENCES D'OPÉRATION DES COMPOSANTS EXISTANTS À RELOCALISER DOIVENT RESTER TELLES QU'EXISTANT.

DÉTECTION DE LIQUIDE AU PLANCHER : SUR DÉTECTION DE LIQUIDE, UNE ALARME EST GÉNÉRÉE AU HMI ET LE VOYANT ET LE PIÉZO LOCAUX CORRESPONDANTS SONT ACTIVÉS.

## DEVIS D'ÉLECTRICITÉ

### 1. GÉNÉRALITÉS

LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES FONT PARTIE INTÉGRANTE DES CONDITIONS GÉNÉRALES DU CONTRAT ET S'ADRESSENT À L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET À TOUS LES SOUS-TRAITANTS.

### 2. ÉTENDUE DES TRAVAUX

L'ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ EN ÉLECTRICITÉ DEVRA FOURNIR, INSTALLER, RACCORDER ET METTRE EN MARCHÉ TOUS LES ÉQUIPEMENTS ET COMPOSANTS ÉLECTRIQUES. LE TOUT TEL QUE MONTRÉ AUX PLANS ET DEVIS, IL DEVRA AUSSI ENLEVER, DÉMANTÉLER ET DÉBRANCHER TOUS LES ÉQUIPEMENTS ET COMPOSANTS ÉLECTRIQUES, LE TOUT TEL QUE MONTRÉ AUX PLANS ET DEVIS.

### 3. AUTRES ENTREPRENEURS.

L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DEVRA COORDONNER SES TRAVAUX AVEC TOUS LES ENTREPRENEURS SPÉCIALISÉS.

### 4. CODES ET NORMES

TOUS LES TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ DEVRONT ÊTRE CONFORMES AUX EXIGENCES DU CODE CANADIEN D'ÉLECTRICITÉ (VERSION QUÉBEC, DERNIÈRE ÉDITION), AINSI QUE LE CODE NATIONAL DU BÂTIMENT (DERNIÈRE ÉDITION).

### 5. TRACAGÉ ET MODIFICATION PANNEAU DISTRIBUTION

LES INFORMATIONS INDIQUÉES SUR LES CÉDULES EXISTANTES DES PANNEAUX DE DISTRIBUTION EXISTANTS À REMPLACER SONT DONNÉES À TITRE INDICATIF SEULEMENT.

AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX, TRACER TOUTES LES ALIMENTATIONS ÉLECTRIQUES DES CIRCUITS EN PROVENANCE DE CES PANNEAUX DE DISTRIBUTION, AINSI QUE TOUS LES SERVICES EXISTANTS DANS LES ZONES D'AMÉNAGEMENT OU PRÉSENT PROJET. FAIRE UN RAPPORT ÉCRIT DE CE TRACAGÉ.

RETIRER TOUTES LES ALIMENTATIONS DESSERVANT LES ESPACES TOUCHÉS PAR LE PRÉSENT PROJET.

### 6. DÉMOLITION

TOUTES LES DÉMOLITIONS MONTRONT SOMMAIREMENT LES ÉQUIPEMENTS, LES COMPOSANTS ET SERVICES EXISTANTS À ENLEVER, À CONSERVER ET À RELOCALISER. CES INFORMATIONS SONT DONNÉES À TITRE INDICATIF SEULEMENT. POUR AIDER À LA COMPRÉHENSION DES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DEVRA LUI-MÊME ÉVALUER SUR PLACE CES TRAVAUX DE DÉMOLITION LORS DE LA VISITE DES SOUMISSIONNAIRES. INCLURE DANS LA SOUMISSION TOUS LES COÛTS RELATIFS À CES TRAVAUX DE DÉMOLITION.

### 7. TYPE D'INSTALLATION

TOUTES LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES, SAUF EXCEPTION CLAIEMENT INDIQUÉE, DOIVENT ÊTRE DISSIMULÉES ET ENCASTRÉES DANS LES CLOISONS EXISTANTES OU NOUVELLES ET/OU LES ENTREPLAFONDS. COORDONNER LE PASSAGE ET L'INSTALLATION DES SERVICES AVEC L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL. POUR LES INSTALLATIONS APPARENTES SPÉCIFIQUEMENT INDIQUÉES EN PLANS, PRÉVOIR LE DÉGRAISSAGE DES CONDUITS, BOÎTIER ET AUTRES QUINCAILLERIE POUR PERMETTRE L'APPLICATION ADEQUATE D'APPRÊTS ET PEINTURE.

### 8. CONDUITS ET CANALISATIONS

INSTALLER UN FIL DE CONTINUITÉ DES MASSES DANS CHAQUE CONDUIT OU CANALISATION DESSERVANT DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES (ÉCLAIRAGE, PRISES, MOTEURS, ARTÈRES, ETC.)

LES COURSES DE CONDUITS NE DEVRONT PAS COMPORTER PLUS DE TROIS COUDES DE 90° OU ÊTRE UTILISÉS POUR UNE COURSE DE PLUS DE 30 M (100') SANS ÊTRE MUNIES DE BOITES DE TIRAGE.

LES COURSES DEVRONT DÉBUTER DANS UNE BOITE (OU BOÎTIER) ET SE TERMINER DANS UNE BOITE (OU BOÎTIER).

### 9. CONDUIT EMT

LES CONDUITS EMT SERONT GALVANISÉS À CHAUD ET CONFORMES À LA NORME CSA C22.2 #93 ET LEUR UTILISATION EST PERMISE PARTOUT SAUF LORSQU'AUTREMENT NOTÉ AUX PLANS.

INSTALLER LES CONDUITS PARALLÈLEMENT OU PERPENDICULAIREMENT AUX LIGNES D'IMPLANTATION DU BÂTIMENT

LES RACCORDS ET LES ACCOUPLEMENTS POUR LES TUBES ÉLECTRIQUES SERONT EN ACIER DE TYPE A À COMPRESSION AVEC BARIL FILETÉ RALLONGÉ ET RONDELLE D'ÉTANCHÉITÉ. LES RACCORDS, ACCOUPLEMENTS, CONNECTEUR, ETC. À VIS SONT INTERDITS.

LES ATTACHES SERONT DE GRADE COMMERCIAL ET GALVANISÉS À CHAUD. POUR LES INSTALLATIONS APPARENTES DE CONDUIT, PRÉVOIR DES ATTACHES DU TYPE EN « C » À UN SEUL TROU. EFFECTUER UNE INSTALLATION AYANT UN IMPACT VISUEL LIMITE.

### 10. BOÎTES DE TIRAGE

LES BOÎTES DE TIRAGE REQUISES POUR LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES (SERVICES, ÉCLAIRAGE, CONTRÔLE D'ÉCLAIRAGE, AUDIO-VIDÉO, DATA, ETC.) NE SONT PAS MONTRÉES EN PLAN NI EN DIAGRAMME. L'ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ EN ÉLECTRICITÉ EST RESPONSABLE DE FOURNIR DES BOÎTES DE TIRAGE SELON LES BESOINS EN RESPECTANT L'UNE ET L'AUTRE DES RÈGLES SUIVANT :

- LONGUEUR DÉVELOPPÉE DE CONDUIT DE 30MÈTRES MAXIMUM OU
- UN MAXIMUM DE 4 COUDES

LES BOÎTES DE TIRAGE DOIVENT ÊTRE MUNIES D'UN COUVERCLE ET ÊTRE IDENTIFIÉES SELON LE SERVICE ET/OU LE NUMÉRO DE CIRCUIT DESSERVÉ, SELON LE CAS.

### 11. CÂBLES ARMÉS

APPLICATIONS :

- 1. 1,5 MÈTRES LONGS MAXIMUMS À PARTIR DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE, DANS LE PLAFOND SUSPENDU DES CLASSES POUR DESSERVIR UNIQUEMENT LES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE.

2. 5 M POUR PRISES ET INTERRUPTEURS DANS LES CLOISONS EXISTANTES OU NOUVELLES

CÂBLES ARMÉS DU TYPE AC90, CONFORMES À LA NORME CSA C22.2 #51 AVEC ARMURE MÉTALLIQUE EN FEUILLE D'ALUMINIUM. LES CONDUCTEURS SERONT EN CUIVRE TORONNÉ AVEC ISOLATION DU TYPE RW90 - 600 VOLTS POUR LES CIRCUITS À 347V ET MOINS ET 1000V POUR CEUX À 600V.

MUNIR LES EXTRÉMITÉS DES CÂBLES D'UN MANCHON ISOLANT. TOUS LES NOUVEAUX CÂBLES ARMÉS (NOUVEAU CIRCUIT OU CONTINUITÉ DE SERVICE) DOIVENT ÊTRE MUNIS D'UNE MALT DE MÊME CALIBRE ET GAINÉ DE COULEUR VERTE.

POUR TOUS LES NOUVEAUX CIRCUITS PRÉVOIR DES CÂBLES 2#12+1#12VERT (MINIMUM).

PRÉVOIR SUPPORTER ET ATTACHER ADEQUATEMENT LES CÂBLES ARMÉS À TOUS LES 1,8 MÈTRE ET AVANT ET APRÈS UN RACCORDEMENT À UN COMPOSANT, CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU CSA22. AUCUN CÂBLE ARMÉ NE DOIT ÊTRE DÉPOSÉ SUR LE PLAFOND SUSPENDU. AUCUN CONNECTEUR DOUBLE/TWIN NEST PERMIS.

### 12. CÂBLAGE ET CONDUCTEURS

LE CÂBLAGE UTILISÉ POUR LA DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE ET LES DÉRIVATIONS SERA CONFORME AUX NORMES CSA C22.2 #3 ET C22.2 #75.

TOUS LES NOUVEAUX CÂBLES SONT EN CUIVRE RECUIT, SOLIDE POUR LES CALIBRES 12AWG ET TORRONÉS POUR LES CALIBRES SUPÉRIEUR À 10AWG. LE CALIBRE MINIMUM DES CÂBLES D'ALIMENTATION (POUVOIR) EST DE 12AWG.

- POUR LES TENSIONS D'ALIMENTATION DE :
  - 120/208VOLT PRÉVOIR DES ISOLANTS DIÉLECTRIQUES (XLPE RW90) À 600VOLTS DE COULEUR ASSORTIE À L'USAGE
  - 347/600VOLTS PRÉVOIR DES ISOLANTS DIÉLECTRIQUES (RWU90) À 1000VOLTS DE COULEUR ASSORTIE À L'USAGE OU IDENTIFIÉE À L'AIDE DE BANDE DE RUBAN ADHÉSIF DE COULEUR ASSORTIE AUX 2 EXTRÉMITÉS.
- AUCUN CONDUIT DE PLASTIQUE, CÂBLE À GAINÉ NON-MÉTALLIQUE (NMD-90) OU AUTRE, NE DOIT ÊTRE INSTALLÉ.
- TOUS LES CÂBLES DANS UN MÊME CONDUIT DOIVENT AVOIR L'ISOLANT DIÉLECTRIQUE CORRESPONDANT AU SERVICE LE PLUS ÉLEVÉ DANS LE CONDUIT. TOUJOURS PRÉVOIR UNE MALT AVEC UN ISOLANT (VERT) PAR CONDUIT. L'ISOLANT DU CONDUCTEUR SERA DE TYPE TW75 (VERT) POUR LES CONDUCTEURS DE MISE À LA TERRE OU DE LA CONTINUITÉ DES MASSES.

### 13. BOÎTIER

POUR TOUTES LES INSTALLATIONS DISSIMULÉES ET ENCASTRÉES, PRÉVOIR DES BOÎTIERS EN ACIER GALVANISÉ SOUDÉ AVEC COUVERCLE. CONFORMÉMENT AU CODE ÉLECTRIQUE, TOUS LES BOÎTIERS DISSIMULÉS EXISTANTS ET NOUVEAUX DOIVENT ÊTRE MUNIS D'UN COUVERCLE. POUR FIN DE SOUMISSION, PRÉVOIR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE 12 COUVERCLES SUR DES BOÎTIERS EXISTANTS.

POUR TOUTES LES INSTALLATIONS APPARENTES, PRÉVOIR DES BOÎTIERS EN

ALUMINIUM COULÉ DU TYPE FS.

PRÉVOIR LA FERMETURE, À L'AIDE DE COUVERCLE APPROPRIÉ, DE 20 BOÎTIERS EXISTANTS DANS LES ENTRE PLAFOND ET NE FAISANT PAS PARTIE DES PRÉSENTA TRAVAUX.

### 14. IDENTIFICATION

POUR CHACUN DES NOUVEAUX PANNEAUX DE DISTRIBUTION, PRÉVOIR DES PLAQUETTES D'IDENTIFICATION EN LAMICOÏDE BLANC AVEC LETRAGE NOIR, VISSÉE SUR L'ÉQUIPEMENT TEL QUE DÉTAILLÉ EN PLAN. FOURNIR LES NOMENCLATURES POUR REVUE AVANT LA FABRICATION.

POUR CHACUN DES NOUVEAUX PANNEAUX DE DISTRIBUTION, PRÉVOIR DES LÉGENDES (TAPEES À LA MACHINE / NON MANUSCRITE) LISTANT L'USAGE ET LA POSITION (NO. DE PIÈCE) DES CIRCUITS ALIMENTÉS. LES NUMÉROS DE CIRCUITS DEVRONT ÊTRE CLAIR APPARAISSANT AUX DESSINS « TEL QUE CONSTRUIT ». INSÉRER LES LÉGENDES DANS UNE POCHEtte DE PLASTIQUE TRANSPARENT FIXÉE À L'INTÉRIEUR DES PORTES.

IDENTIFIER SUR LES PLAQUES DE FINITION LES CIRCUITS D'ALIMENTATION DES PRISES ET DES CONTRÔLES D'ÉCLAIRAGE AIDE D'UN À L'AIDE D'UN « P TOUCH ». IDENTIFIER LES BOITES DE JONCTION OU DE TIRAGE SUR LE COUVERCLE À L'AIDE D'UN CRAYON MARQUEUR NOIR. INDIQUER LES NUMÉROS DE CIRCUITS ET DE PANNEAUX OU LES NOMS DE SYSTÈMES (ALARME INCENDIE, TÉLÉPHONE, SÉCURITÉ, ETC.). CETTE EXIGENCE S'APPLIQUE AUX NOUVEAUX COMPOSANTS INSTALLÉS AINSI QU'À CEUX EXISTANTS DANS LA ZONE DES TRAVAUX.

### 15. ÉQUIPEMENT EXISTANT

L'ENTREPRENEUR DOIT ENLEVER TOUS LES ÉQUIPEMENTS, LES CONDUITS ET LA FILERIE EXISTANTS QU'IL NE SERONT PLUS REQUIS POUR LE NOUVEL AMÉNAGEMENT.

LA FILERIE NON RÉUTILISÉE SERA ENLEVÉE JUSQU'À LA SOURCE. ENLEVER OU DÉCACER TOUT ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE EXISTANT QUI RISQUE DE NUIRE À LA DÉMOLITION ET À LA CONSTRUCTION. SAUF INDICATION CONTRAIRE, POUR LES ÉQUIPEMENTS RELOCALISÉS, L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN DOIT RÉCUPÉRER LES CIRCUITS DISPONIBLES DES PANNEAUX EXISTANTS QUI ALIMENTAIENT LES CHARGES DE L'AMÉNAGEMENT PRÉCÉDENT. CES CIRCUITS DOIVENT SERVIR DE NOUVEAU ALIMENTER LES PRISES, L'ÉCLAIRAGE ET LES ÉQUIPEMENTS DU NOUVEL AMÉNAGEMENT. IL EST À NOTER QUE L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR DE NOUVEAUX DISJONCTEURS DANS LE PANNEAU SI REQUIS.

### 16. DÉTECTION ET SIGNALISATION INCENDIE

LE PANNEAU CENTRAL DE DÉTECTION ET SIGNALISATION INCENDIE EST DE MARQUE EDWARDS MODÈLE EST3X.

PRÉVOIR L'ENLEVEMENT TEMPORAIRE DES COMPOSANTS DE DÉTECTION ET SIGNALISATION INCENDIE DANS LE SECTEUR TOUCHÉ PAR LES TRAVAUX. PRÉVOIR UNE PROGRAMMATION TEMPORAIRE DE CONTOURNEMENTS.

REINSTALLER CES COMPOSANTS À LA FIN DE TRAVAUX.

PRÉVOIR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES NOUVEAUX COMPOSANTS D'INCENDIE CONFORMÉMENT À CEUX ACTUELLEMENT INSTALLÉS DANS LE SECTEUR TOUCHÉ PAR LES TRAVAUX.

PRÉVOIR LA RELOCALISATION DES COMPOSANTS EXISTANT SELON LES INDICATIONS EN PLANS.

PRÉVOIR, À LA FIN DE TRAVAUX, LA VÉRIFICATION PARTIELLE DU SYSTÈME DE DÉTECTION ET SIGNALISATION INCENDIE POUR L'ENSEMBLE DES COMPOSANTS TOUCHÉS PAR LES TRAVAUX. PRODUIRE LE RAPPORT DE CONFORMITÉ ULCS37.

L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOIT ÊTRE ENTIÈREMENT SOUS CONDUIT EMT OU VIA DES CÂBLES DU TYPE BX DE COULEUR ROUGE. IDENTIFIER LES NOUVELLES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES EN COLORANT À TOUS LES 1,8MÈTRE (6P